

Société Publique Régionale de l'Abbaye de Fontevraud

Rapport d'Activité et de Gestion 2024

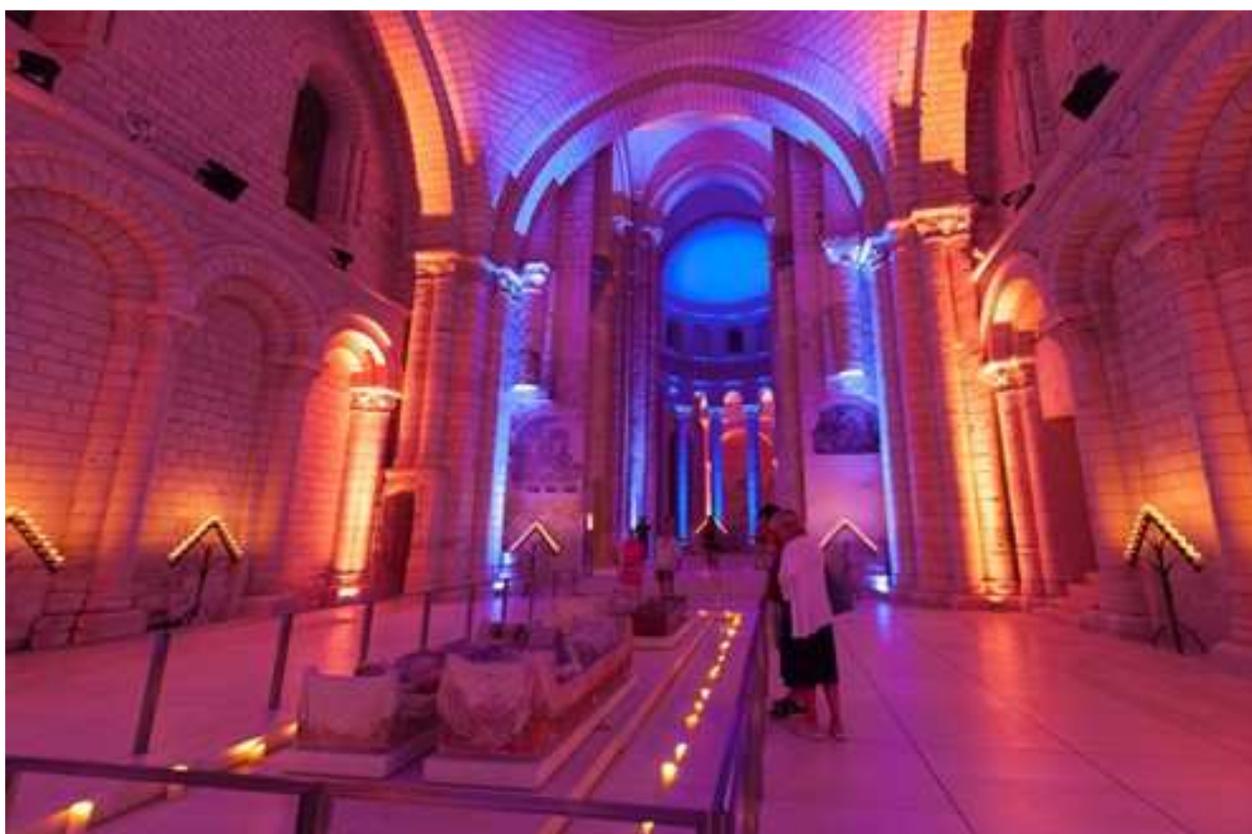


Table des matières

I. ACTIVITES DE LA SOCIÉTÉ EN 2024 ET DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	6
II. MUSEE D'ART MODERNE EN 2024 : une fréquentation en hausse	6
A. Le dynamisme de la programmation	6
1/ Rendez-vous – Jean-Marie Bytebier // 23 mars > 30 juin 2024	6
Commissariat : Gatien Du Bois.	6
2/ Bernard Buffet, médiéval et pop // 8 juin > 29 septembre 2024	7
Commissariat : Dominique Gagneux	7
3/ Connexions\Collections#3 : Pauline Bazignan – Ni fleurs ni batailles // 26 octobre 2024 > 9 février 2025	8
Commissariat : Dominique Gagneux	8
B. Des manifestations annexes et expérimentales pour tous les publics	9
1/ Séances de yoga et de sonothérapie avec Gaëlle “From the stars”	9
2/ Résonance – 3e édition – 19>21 avril 2024	9
3/ La Nuit européenne des musées – 18 mai 2024	9
4/ Les Nuits d’été au musée (juillet-août-septembre 2024)	10
5/ Escapes Game Au-delà	11
6/ Le Concert autrement – Jeux de miroirs – 20 décembre 2024	11
C. Vie d’une collection et autres activités scientifiques	12
1/ Rédaction du catalogue général de la collection	12
2/ Une nouvelle acquisition pour le musée	12
D. Les œuvres de la collection en voyage	12
E. La gestion quotidienne d’un musée	13
F. 2024 : une année olympique également pour le musée !	13
G. ... et une année étoilée !	13
III. UN SERVICE DEDIE A LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET PATRIMONIALE DE L'ABBAYE	13
A. Le soutien à la recherche	14
B. Animation et soutien des activités du comité d’histoire	15
C. Constitution d’outils patrimoniaux et de gestion stratégique d’un site patrimonial d’envergure	16
D. Suivi des études archéologiques dans le cadre de la rénovation du jardin du cloître	16
E. Des nouvelles publications	17
F. Des réalisations scénographiques originales au service du récit	17
IV. BILAN ANNUEL 2024 DU SERVICE DES PUBLICS : RACONTER, TRANSMETTRE ET CRÉER	19
A. La fréquentation des groupes adultes 2024	19
1/ Groupes constitués	20
2/ Tourisme d’affaires	20
3/ Groupes d’individuels (visites guides toute l’année)	20
B. La fréquentation des groupes scolaires en 2024	20

1/ Rapport qualitatif	20
2/ Rapport quantitatif	21
C. Médiation et accessibilité pour tous	22
D. La programmation dédiée aux familles	22
1/ Programmation des vacances	23
2/ Propositions intergénérationnelles	23
V. La sûreté et sécurité pour le meilleur confort des visiteurs	23
A. Maintenance et mise en conformité du Système de Sécurité Incendie (SSI)	23
B. Nouvelles installations et améliorations en sécurité	24
C. Mise en place de nouveaux systèmes de comptage et de sécurité	24
D. Améliorations matérielles et organisationnelles	24
E. Formation continue et exercices de sécurité	24
F. Recrutement et partenariat avec la MFR St-Berthevin	24
G. Sécurité sur les événements culturels et la partie événementiel du service commercial	24
L'ACCENT MIS SUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE PAR LE SERVICE TECHNIQUE ET OPÉRATIONS	25
A. Etude énergétique et actions correctives	25
B. Assistance auprès des services de l'État	25
C. Pilotage technique des opérations en maîtrise d'ouvrage directe	25
VI. Le plus grand soin apporté aux espaces paysagers	27
A. Travaux de requalification du jardin du cloître du Grand Moutier	28
B. Remise en eau de la fontaine du cloître	28
C. Prendre soins de nos abeilles	28
D. Un bilan élogieux de l'évaluation de notre conventionnement avec la LPO	29
Les Etoiles de Fontevraud	29
VII. POLITIQUE RSE – ABBAYE ROYALE DE FONTEVRAUD	30
L'ACTION PEDAGOGIQUE AU PROFIT DE LA JEUNESSE ET DE LA FORMATION	30
UNE PROTECTION ECOLOGIQUE EN CROISSANCE	33
UN SERVICE PUBLIC EN FAVEUR DES PUBLICS SPECIFIQUES OU NON ET DU HANDICAP	38
L'EMPLOI COMME LEVIER D'ANCRAGE TERRITORIAL	39
EGALITE HOMME/FEMME	42
VIII. INDICATEURS D'ACTIVITÉ	43
A. Fréquentation totale du site (toutes activités sur le périmètre CCO-SOPRAF : billetterie, groupes, manifestations culturelles)	43
Origine par pays (billetterie Monument / Musée)	46
Origine par département	48
Taux de pénétration par département	49
Origine par région	49

B. Chiffre d'affaires	50
Chiffre d'affaires billetterie et prestations de visites	51
Chiffre d'affaires boutique	51
C. Indicateur de satisfaction des hôtes	52
D. Guide MICHELIN	53
E. Mise en place d'un livre d'or numérique à partir du 19 juin 2023	53
Satisfaction, critères évalués et cartographie des thèmes pour le musée d'Art moderne	54
Satisfaction, critères évalués et cartographie des thèmes pour l'Abbaye	57
Satisfaction, critères évalués et cartographie des thèmes pour le musée d'Art moderne et l'Abbaye	60
IX. COMMUNICATION	63
A. Relations presse	63
B. Plan media	67
C. Reportage Photo/Vidéo	68
D. Newsletters	69
E. Communication digitale	69
X. BILAN SOCIAL	70
XI. RESULTATS 2024 – ANALYSE FINANCIÈRE	73
A. Répartition du capital social de la SOPRAF : le Conseil Départemental de Maine et Loire a racheté les parts de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.	73
B. Composition du Conseil d'Administration de la SOPRAF et présidence au 31/12/2024	73
C. Désignation d'un vice-président	74
D. Direction générale	74
E. Deux Conseils d'Administration et une Assemblée Générale se sont tenus en 2024	74
F. Réalisation de l'inventaire	74
G. Autres informations	74
H. Les faits marquants 2024	74
I. Principaux risques et incertitudes liés à l'activité	75
J. Perspectives de développement	76
K. Événements significatifs survenus après la clôture des comptes	76
L. Présentation des comptes annuels 2024	76
M. Résultat d'exploitation	78
N. Evolution des produits d'exploitation vs N-1	78
O. Evolution des charges d'exploitation vs N-1	78
P. Résultat exceptionnel	80
Q. Comparaison budgétaire du résultat	81
Résultat 2024 versus Budget	81
R. Investissements	84
S. Trésorerie	84

T. Provisions	89
U. Délais de paiement	90
V. Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des 5 derniers exercices (en €)	92
W. Affectation du résultat SOPRAF	92
X. Contrôle du Commissaire aux Comptes	92
Y. Dividendes	92
Z. Dépenses non déductibles fiscalement	93
AA. Les dépenses supérieures à 25K€ TTC	94
BB. Conventions nouvelles visées à l'article L225-38 du Code du Commerce	95
CC. Rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise	95
Modalités d'exercice de la Direction générale	95
DD. Conventions conclues par un mandataire social ou un actionnaire significatif de la société avec une filiale	96
EE. Suivi des recommandations de la CRC	96
<i>XII. ANNEXES</i>	<i>101</i>
ANNEXE 1 : Bilan Actif au 31/12/2024	102
ANNEXE 2 : Bilan Passif au 31/12/2024	103
ANNEXE 3 Compte de résultat au 31/12/2024	104
ANNEXE 4 : Compte de résultat au 31/12/2024 (suite)	105
ANNEXE 5 : TABLEAU DES INVESTISSEMENTS SOPRAF	106
ANNEXE 6- GIE - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS 2024 (incluant la description des missions et les recos CRC)	107

I. ACTIVITES DE LA SOCIÉTÉ EN 2024 ET DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

La Région des Pays de la Loire a décidé de confier, à partir du 1^{er} mai 2014 et pour 6 années, la gestion de l'Abbaye Royale de Fontevraud à la SOPRAF sous forme d'une délégation de service public telle que définie à l'article L1411-1 du code général des collectivités territoriales.

La SOPRAF gère le site aux côtés de 3 autres structures :

- Le Centre Culturel de l'Ouest, qui définit et met en œuvre la programmation culturelle ;
- Fontevraud Resort, qui prend en charge les missions associées à l'hôtellerie – restauration – activités évènementielles hors culturelles du site (MICE) ;
- Enfin, un groupement d'intérêt économique, le GIE Fontevraud, a été créé afin de mutualiser les moyens humains et matériels nécessaires à l'exercice de l'activité de ces trois structures.

Le renouvellement de la DSP initialement prévu en 2020, a été décalé, d'abord en raison de la crise sanitaire puis dans un souci de refonte du cadre juridique global de l'Abbaye de Fontevraud à décembre 2025.

II. MUSEE D'ART MODERNE EN 2024 : une fréquentation en hausse

Au cours de cette troisième année d'activités, le musée a maintenu un rythme soutenu d'expositions et de manifestations annexes. Presque 60 000 visiteurs ont franchi le seuil de la fannerie en 2024, des chiffres qui contribuent à la hausse de fréquentation de l'ensemble du site en 2024.

A. Le dynamisme de la programmation

Maintenant une programmation ambitieuse, le musée d'Art moderne a proposé cette année encore trois expositions, trois temps rythmés par des manifestations annexes en dialogue avec l'agenda du musée et le parcours permanent.

1/ Rendez-vous – Jean-Marie Bytebier // 23 mars > 30 juin 2024

Commissariat : Gatien Du Bois.

Au printemps, le musée avait Rendez-vous avec l'artiste belge Jean-Marie Bytebier dont les peintures et dessins s'inspirent de photographies, d'impressions prises lors de promenades et de références à l'histoire de l'art. Au musée d'Art moderne, ses œuvres ont résonné avec les peintures et les objets des collections permanentes, et s'en sont même inspirées pour plusieurs d'entre-elles, réalisées lors d'une résidence à Fontevraud en décembre 2023. Cette résidence de travail a permis au peintre de s'imprégner de l'atmosphère, du contexte architectural, des formes et des couleurs qui l'entouraient. Inaugurant une première collaboration avec le village, une partie de l'exposition a occupé l'ancien presbytère de Fontevraud, espace domestique à l'éclairage naturel et ouvert sur l'extérieur. Ainsi, dans ce lieu non muséal, les tableaux s'appréhendaient différemment. Leur placement au-dessus des cheminées, dans des placards, ou à l'intérieur des boiseries du XVIII^e siècle, influençait le regard porté sur ces œuvres.



Cette exposition a été accompagnée par un catalogue vendu à la boutique du musée.

2/ Bernard Buffet, médiéval et pop // 8 juin > 29 septembre 2024

Commissariat : Dominique Gagneux

Pour sa troisième exposition estivale, le musée d'Art moderne de Fontevraud a poursuivi sa programmation centrée sur des figures clés de l'histoire de l'art, en écho avec sa collection, en choisissant de montrer un riche ensemble de peintures de Bernard Buffet.

La collection de Martine et Léon Cligman comprend plusieurs œuvres de ce peintre, dont une impressionnante *Vue de Manhattan* de 1958. Il est également possible de relier Bernard Buffet avec d'autres artistes de la collection, avec Germaine Richier aux côtés de laquelle il exposa à la Biennale de Venise en 1952, ou avec Jean Cocteau et Christian Dior auxquels ont appartenu certains objets exposés dans les salles du musée. Ainsi, une exposition dédiée à Bernard Buffet constituait un hommage à un artiste central de la collection.



Bernard Buffet, médiéval et pop, entendait faire découvrir ou redécouvrir ce peintre, dont le style et la trajectoire singulière fascinent et interrogent la mémoire collective. Nous avons souhaité donner une lecture originale de son œuvre en mettant l'accent sur les références de l'histoire de l'art autant que celles la culture populaire qui ont jalonné ses peintures, depuis ses premières toiles de 1946 jusqu'au saisissants transis de 1999. Le parcours de l'exposition qui se déployait sur un niveau et demi du musée, montrait comment le peintre a utilisé les codes

de l'art populaire et comment il a réinterprété (de manière très singulière) l'histoire de l'art occidental depuis le Moyen-Âge jusqu'à la peinture d'histoire du XIXe siècle. Des cartels illustrés posés à côté des œuvres appuyaient d'une manière inédite et originale la démonstration. La question de la popularité critique et publique de son œuvre était abordée grâce à plusieurs espaces riches en documents écrits et audiovisuels.



Le noyau de l'exposition était constitué de près de soixante-dix œuvres provenant du Fonds de dotation Bernard Buffet à Paris, et renforcé par des prêts du MNAM-Centre Pompidou, du musée d'Art moderne de la Ville de Paris, du musée Yves Saint Laurent, du musée des Beaux-arts et de la Dentelle d'Alençon et de collections privées.

L'exposition était accompagnée d'un catalogue réalisé avec les éditions Glénat, en vente à la boutique mais également distribué en librairies.

3/ Connexions\Collections#3 : Pauline Bazignan – Ni fleurs ni batailles // 26 octobre 2024 > 9 février 2025

Commissariat : Dominique Gagneux

Pour la troisième fois, selon un principe consistant à insérer dans le parcours permanent un choix d'œuvres déjà produites, une artiste était invitée à établir des connivences avec les objets rassemblés au fil du temps par Martine et Léon Cligman. Dans un dialogue paisible, Pauline Bazignan a installé ses œuvres, qui par leur forme et leur matériau, établissaient de subtils rapports de complicité avec les peintures, les tapisseries, les céramiques ou les verres de la collection.

Comme le titre le suggérait *-Ni fleurs ni batailles-* l'exposition posait la question de la représentation et invitait à découvrir ce qui se cache derrière les apparences. Autant que les liens secrets qui unissaient les œuvres de Pauline Bazignan aux autres objets du musée, les enrichissant ainsi d'une nouvelle lecture.



Initialement prévue jusqu'au 9 février, l'exposition a été prolongée jusqu'au 16 février 2025.

B. Des manifestations annexes et expérimentales pour tous les publics

1/ Séances de yoga et de sonothérapie avec Gaëlle "From the stars"



Après le succès rencontré lors du dernier trimestre 2023, de nouvelles séances de yoga ont été organisées avec Gaëlle « From the stars » dans les salles des collections permanentes durant les deux premiers trimestres de l'année 2024.

2/ Résonance – 3e édition – 19>21 avril 2024



Réalisé en partenariat avec l'Institut de bijouterie de Saumur pour la troisième année consécutive, le projet *Résonance* offre aux étudiants de 2e année du DN MADE « objet-bijou » la possibilité de confronter leur créativité aux œuvres de la collection du musée d'Art moderne. Les élèves sont invités à découvrir des artistes et de nouveaux horizons esthétiques, à instaurer un dialogue avec d'autres formes d'art par la réalisation de bijoux en métal et en matériaux détournés, présentés au public du 19 au 21 avril 2024.

3/ La Nuit européenne des musées – 18 mai 2024



Le musée d'Art moderne a renouvelé également son invitation auprès d'une soliste de l'association Lyre&Muses. Avec sa harpe, la musicienne a ponctué la déambulation des visiteurs de trois interventions musicales en dialogue avec la collection. Et pour fêter les trois ans de partenariat avec l'IBS, les promotions du DN Made mention « objet-bijou » ont réalisé plusieurs performances chorégraphiques entre chaque intervention musicale, créant une conversation entre leur corps, leur bijou et l'œuvre en écho.

4/Les Nuits d'été au musée (juillet-août-septembre 2024)



À l'occasion de l'exposition *Bernard Buffet médiéval et pop* et dans les collections permanentes, l'équipe a imaginé une programmation de manifestations culturelles originale et diversifiée expérimentant l'introduction de diverses formes d'art. Des ateliers de swing, du théâtre d'improvisation, et un concert ont scandé tout l'été le musée.

Deux séances de cinéma en plein air en lien avec l'exposition estivale ont plongé le public dans l'ambiance artistique de l'après-guerre, époque des premières toiles de Bernard Buffet, jusqu'aux années « pop ».



Concert réalisé le 7 septembre 2024 au cours duquel la violoncelliste Marie-Claude Bantigny, au cœur de l'exposition *Bernard Buffet, médiéval et pop*, établira des liens inattendus entre la musique et les œuvres du peintre.

Pour le finissage de l'exposition *Bernard Buffet, médiéval et pop*, le 28 septembre 2024, quatre artistes ont entraîné le public dans une visite acrobatique et sonore au cœur du musée. S'inspirant de l'étude menée par Waldemar Deonna dans son ouvrage *Le Symbolisme de l'acrobatie antique*, Axis Mund, aux origines de la discipline, interroge la signification du geste acrobatique. Les acrobates ont fait résonner la singularité de chaque geste face aux œuvres.



5/ Escapes Game Au-delà



Lancé le 14 décembre durant le *Noël d'Aliénor*, cette expérience de jeu grandeur nature est une proposition à vivre en groupe, que ce soit en famille ou entre amis. Cette initiative a pour objet d'attirer au musée un public d'adolescents ou de jeunes adultes.

Pour traverser les époques et les univers, les participants sont invités à faire observer attentivement les œuvres et les objets afin de découvrir des clés de lecture permettant la résolution d'énigmes. Il est dorénavant proposé sur réservation du vendredi au dimanche toutes les semaines au musée.

6/ Le Concert autrement – Jeux de miroirs – 20 décembre 2024



Nouvelle expérience musicale au milieu des œuvres, *Le Concert autrement* a joué un ensemble de pièces autour du thème du miroir créé pour le musée, en concertation avec l'équipe. Un concert où piano et narration se sont mélangés pour proposer une promenade musicale inédite.

C. Vie d'une collection et autres activités scientifiques

1/ Rédaction du catalogue général de la collection



Avec le concours des éditions 303 prenant en charge la publication, l'équipe scientifique du musée se consacre depuis 2023 à la rédaction du catalogue général des collections du musée d'Art moderne.

Mis en forme par l'Atelier Pentagon, studio graphique installé en région parisienne, l'ensemble des textes ont été livrés en fin d'année 2024.

La publication et mise en vente de cet ouvrage d'environ 250 pages est prévue pour 2025.

2/ Une nouvelle acquisition pour le musée

Grâce au fonds de dotation créé par Martine et bénéficie d'une somme lui permettant Suivant le principe de réaliser des acquisitions dans la philosophie des collectionneurs qui l'art de l'argent, plusieurs acquisitions ont pu l'ouverture de la collection au public. Réalisées l'équipe scientifique, elles viennent renforcer la d'œuvres d'artistes déjà présents dans la dans l'esprit de cette collection. Le 10 avril du musée a fait l'acquisition en vente publique tableau d'Albert Marquet (1875-1947) Une rue panneau, 40,6 x 32,8 cm au prix de 37 800 €).



Léon Cligman, le musée d'acquérir des œuvres. raisonnables pour rester souhaitaient déconnecter être menées depuis collection par l'achat collection ou totalement 2024, le Fonds de dotation chez Christie's à Paris d'un (1923), huile / carton / (prix au marteau : 30 000 €).

D. Les œuvres de la collection en voyage

Dans le cadre de sa représentation à l'étranger, le musée d'Art moderne a accepté de procéder à un prêt important au Museo d'arte Mendrisio qui organisait une rétrospective de l'œuvre de Roger de la Fresnaye du 22 octobre 2023 au 17 février 2024, Roger de La Fresnaye. Il nobile cubista. Trois tableaux et cinq dessins sont partis en Suisse et ont été présentés au public. Un catalogue réalisé pour l'exposition montre l'ensemble des œuvres prêtées par le musée d'Art moderne.

Sont également partis en prêt cet automne en République tchèque dix œuvres de Georges Kars - trois tableaux et sept dessins - dans le cadre de l'exposition École de Paris : Artists from Bohemia and Interwar Paris présentée par la National Gallery à Prague depuis le 8 novembre 2024. L'exposition fait l'objet d'un catalogue où les œuvres du musée d'Art moderne sont reproduites.

E. La gestion quotidienne d'un musée

- Des restaurations de peintures et d'objets sur des objets archéologiques de la collection ;
- Des préparations et participations aux différents CA (Fonds de dotation du musée, SOPRAF, Videomuseum, etc.) ;
- La poursuite de la mise en forme d'un centre de documentation consacré au musée avec l'implication des agents d'accueil et de surveillance du musée.

Les membres de l'équipe participent également au rayonnement du musée par la réalisation de conférences ou des cours par exemple à l'université Paris Dauphine pour l'Executive Master « Marché de l'art-gestion du patrimoine » en janvier et mars 2024 des participations à des colloques, des conférences, des commissions d'acquisition des musées de France de la région Centre Val de Loire et la rédaction d'articles.

F. 2024 : une année olympique également pour le musée !



Invité par le village de Montsoreau, le musée d'Art moderne a participé au passage de la flamme olympique le 28 mai dernier en présentant au public deux œuvres emblématiques de la collection : L'Orage et L'Ouragan de Germaine Richier. Installées au cœur de Montsoreau et face à la Loire, les deux sculptures ont été très remarquées par le public. A leur côté, l'équipe communication de Fontevraud s'est relayée toute la journée pour faire la promotion du musée et de l'ensemble du site.

G. ... et une année étoilée !

Le 5 septembre le musée d'Art moderne de Fontevraud, seulement trois ans après son ouverture, s'est vu attribuer une seconde étoile Michelin. Philippe Orain, directeur éditorial du guide, est venu remettre cette distinction, confirmant l'attrait touristique de l'abbaye royale de Fontevraud et ses trois étoiles.

III. UN SERVICE DEDIE A LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET PATRIMONIALE DE L'ABBAYE

Constituée d'une équipe de 5 collaborateurs autour de Nicolas Dupont, voici les 5 axes sur lesquels le service travaille :

- Proposer des dispositifs d'interprétation permanents ou des aménagements permettant d'augmenter la qualité de l'expérience visiteur ;
- Soutenir la recherche par la mise en place d'outils ;
- Contribuer à la diffusion de la connaissance par la création d'expositions temporaires, de publications, de colloques et conférences ;
- Synthétiser la connaissance du site et soutenir les projets menés par d'autres services en lien avec l'histoire ;
- Gérer les fonds documentaires et iconographiques.

A. Le soutien à la recherche

Afin de mobiliser une génération de jeunes chercheurs, le service de la conservation et du patrimoine a mis en place plusieurs outils à leur disposition :

- Un centre de documentation riche de plus de 1500 ouvrages, ouvert sur rendez-vous (j.bertreux@fontevraud.fr)

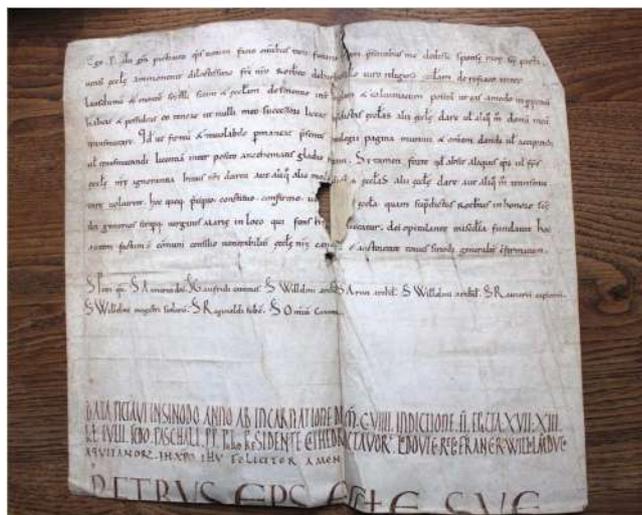


- Une bibliographie en ligne [Bibliographie collaborative Fontevraud | Zotero](#)

Toujours dans ce même objectif, le service pilote en collaboration avec les Archives Départementales de Maine et Loire l'inventaire des fonds de l'abbaye-mère et de ses prieurés. Ces fonds représentent 139 mètres linéaires.

Ce contrat, co-financé avec l'École des Chartes et l'association française des archives a été confié à Hortense de Reviers, archiviste paléographe. Le fonds des prieurés a été classé en 2024.

Ce travail nécessaire pour le développement de la recherche scientifique permet aussi de retrouver des documents considérés perdus comme cette charte chirographe signée par l'évêque Pierre II, plus ancien document du fonds (1109).



B. Animation et soutien des activités du comité d'histoire

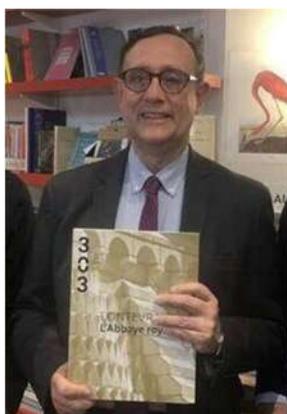
Le comité d'histoire s'est réuni deux fois en séance plénière. Ses membres ont contribué aux publications de l'abbaye (Revue 303 et Cimetièrre des rois), aux entretiens littéraires (Martin Aurell). Michel Melot a donné sa bibliothèque scientifique à l'abbaye (500 ouvrages). Martin Aurell a piloté le colloque « Femmes de l'empire Plantagenet »

Le comité d'histoire s'est élargi en accueillant Nicholas Vincent et Florian Stalder. Ce dernier a assuré le commissariat scientifique de l'exposition : *D'un monde à l'autre, la dernière demeure d'Aliénor*.

Colloque scientifique

Femmes de l'empire Plantagenêt (1152 - 1224)

Organisé par Martin Aurell, de l'Université de Poitiers, ce colloque a réuni les spécialistes du monde Plantagenêt.



Martin Aurell, lors d'une séquence de dédicace à la sortie de la Revue 303

Hommage à Martin Aurell (1958-2025),

Médiéviste émérite, ami de l'Abbaye royale de Fontevraud

Martin Aurell a été un médiéviste émérite, un spécialiste des Plantagenêt, un savant au sens noble du terme, qui mettait son érudition au service du plus grand nombre. Il savait s'adresser, avec une même humilité, à ses pairs, ses étudiants et au public venu l'écouter.

Pour l'Abbaye royale de Fontevraud, il a été un compagnon d'aventures, d'une fidélité qui a traversé les décennies. Il a porté avec nous de nombreux projets, des expositions, des colloques, des conférences, des publications... Son savoir, sa silhouette familière et sa douceur d'agir nous manqueront.

La lecture de son dernier ouvrage « Aliénor d'Aquitaine, souveraine femme » permet, derrière l'érudition et l'exigence scientifique, de sentir la familiarité qu'il avait construit avec les membres de la famille Plantagenêt et en particulier avec la reine Aliénor d'Aquitaine. On aime à l'imaginer qu'il converse désormais avec elle et qu'il lui pose les questions auxquelles l'étude minutieuse des manuscrits ne pouvait pas répondre.

Martin Aurell a eu le talent de conjuguer le savoir à l'élégance, vertus trop rares de nos jours.

Membre du comité d'histoire de l'abbaye, Martin Aurell contribuait aussi à imaginer le futur scientifique de l'abbaye.

En 2024, Martin Aurell a eu une actualité riche à Fontevraud, contribuant activement au comité d'histoire, il a organisé le colloque sur les femmes de l'Empire Plantagenêt, a été auteur dans la Revue 303 et dans le dossier d'*Archéologia*. Il a enfin partagé sa passion lors d'un entretien littéraire conduit par Etienne Boussin à l'occasion de la sortie de son ouvrage Aliénor, souveraine femme.

C. Constitution d'outils patrimoniaux et de gestion stratégique d'un site patrimonial d'envergure

Afin de doter l'institution d'outils stratégiques et d'aide à la décision pour les gouvernances de la Région des Pays de la Loire et de l'État (Drac), l'abbaye en collaboration avec toutes les parties prenantes a piloté :

- Un schéma directeur des espaces immobiliers (Société Médiéval)
- La conception d'un parcours d'interprétation (Equipe Fontevraud).

De son côté, l'État a pris en charge :

- Un bilan sanitaire de l'ensemble du parc immobilier (ACMH, Christophe Bâtard)
- La création des plans de l'abbaye (Société AGP)

Ces nouveaux documents viennent compléter :

- Le schéma directeur des espaces paysagers (Agence Zepellin)
- L'Adap pour la mise en conformité aux obligations liées à l'accessibilité physique du site. (ACMH Christophe Bâtard)

Ces documents sont des feuilles de route désormais déclinables en programme et en projets.

D. Suivi des études archéologiques dans le cadre de la rénovation du jardin du cloître

Le jardin de cloître a été rénové et la fontaine remise en eau (en circuit fermé). La réintroduction de l'eau est conforme au schéma directeur des espaces paysagers. Cette rénovation est un élément important dans la qualité de la visite.

Ces travaux ont été précédé par une campagne archéologique prescrite par le SRA avec notamment une prospection géophysique qui a permis de déceler un ensemble de tombes à proximité de la jonction cloître-transept de l'église ainsi que la localisation de l'ancien réservoir d'eau de l'époque carcérale.



E. Des nouvelles publications

Deux nouvelles éditions ont vu le jour en 2024. Une édition complètement refondue de la *Revue 303* a permis d'actualiser les connaissances diffusées en privilégiant une couverture photographique de qualité.

L'ouvrage « Le cimetière des rois », publié dans le cadre de l'exposition *D'un monde à l'autre, la dernière demeure d'Aliénor* est la première publication qui fait la synthèse de l'histoire des gisants depuis leur création jusqu'à l'époque contemporaine.

A noter également un dossier Fontevraud publié dans *Archéologia*, revue de vulgarisation largement diffusée.



F. Des réalisations scénographiques originales au service du récit

D'un monde à l'autre, la dernière demeure d'Aliénor d'Aquitaine.

Fruit d'une recherche scientifique inédite conduite par Florian Stalder, cette reconstitution monumentale de la chapelle funéraire des Plantagenêts et de la chapelle de l'abbesse, donne à voir un aperçu du faste de la nef à l'époque de la puissante abbesse Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille légitimée d'Henri IV.

Cet évènement a connu une couverture presse importante aussi bien dans des médias locaux que nationaux. Fort de ce succès, cette installation est prolongée en 2025.

Aide à la mise en place d'un dispositif de réalité augmentée : Dans les pas d'Aliénor.

Portée par la Région des Pays de la Loire, ce dispositif, disponible à partir de son téléphone, permet de découvrir les grands moments de la vie d'Aliénor en réalité augmentée.



IV. BILAN ANNUEL 2024 DU SERVICE DES PUBLICS : RACONTER, TRANSMETTRE ET CRÉER

L'équipe des médiateurs culturels du service des publics est composée de 7 permanents, 12 personnes en haute et très haute saison et de renforts ponctuels (réseau de guides conférenciers extérieurs).

Les médiateurs culturels assurent tout au long de l'année :

- Des visites guidées du musée et du monument pour les groupes d'adultes : groupes constitués (y compris groupes du tourisme d'affaires) et individuels. Visites-conférences proposées en français, anglais, espagnol, allemand, italien. Les médiateurs culturels et guides conférenciers se font également le relai de l'actualité culturelle, artistique et patrimoniale du site auprès des visiteurs qu'ils reçoivent.
- Des actions de médiation à destination de différents publics, adaptant le format et imaginant des outils de médiation appropriés :
 - Médiations : Si certains groupes désirent se voir délivrer une visite conférence classique, une partie du visitorat attend des propositions sur mesure. Ces conceptions qui demandent une constante attention à l'adéquation proposition/besoins du visiteur occupent une grande partie du temps de travail de l'équipe permanente de médiateurs culturels et est au cœur de son métier.
 - Conception d'outils : La création de nouveaux outils est inhérente à la conception de ces médiations ajustées. Sur mesure, dans un souci de durabilité et une logique de réutilisation pour convenir à un maximum de visiteurs, plusieurs créations ont été réalisées en 2024. Quelques exemples : « Qui est-ce » du musée ; « Memory » œuvres du musée ; reproductions 3D d'œuvres du musée ; arcs en plein-cintre texturés jeu « Il était une fois » ; marionnettes « La couleur des émotions » ; livre de conte « Le rêve de Stella » ; ...

Publics concernés :

- Publics scolaires
- Publics éloignés de la culture
- Publics familles

Événements organisés ou avec la participation du Service des Publics :

- Journées Européennes du Patrimoine 2024 : plus de 5 400 visiteurs
- Journées familles été/hiver 2024 : proposition et conduite d'ateliers à destination de toutes les générations.



A. La fréquentation des groupes adultes 2024

Remarque préalable : les chiffres de fréquentation des groupes adultes exposés ci-dessous sont les groupes adultes gérés en direct par le service des publics. D'autres groupes viennent à Fontevraud avec leur propre guide

bénéficiant d'une carte professionnelle, raison pour laquelle les chiffres de fréquentation globaux apparaissant plus loin dans ce rapport sont plus élevés.

1/ Groupes constitués

Les réservations de groupes adultes au musée et/ou à l'abbaye se maintiennent pour le site de Fontevraud : 355 groupes / 10 691 personnes. Ces réservations sont gérées de la prise de contact à la venue du groupe au sein du service des publics.

2/ Tourisme d'affaires

A cela s'ajoutent les demandes de visite de groupes de tourisme d'affaires, commandées par le service commercial de Fontevraud l'Ermitage : 111 groupes pour 4 310 personnes. La demande de visite est gérée par le service des publics qui se charge de trouver un guide disponible, du service ou externe, pour répondre à la demande.

3/ Groupes d'individuels (visites guides toute l'année)

A l'abbaye :

- 1 fois par jour en moyenne saison
- 3 fois par jour en haute saison
- 6 fois par jour en très haute saison

Cette visite « classique » qui permet de découvrir l'histoire de l'abbaye et une partie des bâtiments du Grand-Moûtier reste le « best-seller », l'attendu principal de visiteurs très occasionnels ou primo-visiteurs. En 2024, l'ensemble des visites proposées a permis de recevoir plus de 17.000 personnes.

Au musée :

Plus de 1.000 personnes ont été reçues en visites guidées en 2024 pendant les dimanches gratuits d'hiver et la semaine de l'accessibilité, ou en proposition récurrente en juillet-août-septembre.

B. La fréquentation des groupes scolaires en 2024

Initiés depuis 2021, les itinéraires sont des parcours thématiques mobilisant les classes autour d'un travail pluridisciplinaire.

L'Abbaye propose une aide au transport pour les classes, qui viennent à plusieurs reprises à Abbaye.

1/ Rapport qualitatif

Les groupes scolaires sont une part importante du visitorat, dans plusieurs cas fidèles. La visite est délivrée, adaptée au niveau scolaire, et parfois suivie d'un atelier de création artistique. L'offre est large. Une brochure envoyée par voie postale à plus de 800 contacts et téléchargeable en ligne permet de consulter le détail des 22 propositions de visites guidées et ateliers.

Lieu d'éducation artistique et culturelle, Fontevraud garantit à chaque élève la découverte de l'abbaye et/ou du musée d'art moderne, quel que soit son âge, associant acquisition de connaissances, pratique créative, rencontre avec les œuvres, en lien avec les programmes scolaires.

Une large gamme d'outils pédagogiques, en constant enrichissement, dans un souci de perfectionnement et de durabilité, permet d'appuyer le discours des médiateurs et de faire participer les enfants. Ils veillent à offrir au médiateur culturel la possibilité d'équilibrer les temps d'écoute, d'échange, d'action proposé aux élèves.

Chaque année, des formats plus spécifiques sont également proposés :

Itinéraires de découverte : ils offrent la possibilité de découvrir le site en plusieurs étapes, par le biais d'un domaine artistique et se clôturent par une restitution ouverte plus largement. Le service des publics prend en charge le financement du transport des élèves.

- Pour l'année scolaire 2023-2024 :
 - Itinéraire abbaye/voix : « Singing » avec la maître de chœur Katia Guichaoua
 - Itinéraire abbaye/arts plastiques : « Livre d'artiste » avec la plasticienne Mathilde Arnaud
- Pour l'année scolaire 2024-2025 :
 - Itinéraire abbaye/voix : « Singing » avec la maître de chœur Katia Guichaoua
 - Itinéraire musée : rédaction d'une nouvelle policière avec le collectif d'écrivains La Mutinerie

« **Histoires d'ici** » : ils offrent la possibilité de découvrir le site en plusieurs étapes, de manière transdisciplinaire, proposée aux lycéens et subventionnée par la Région des Pays de la Loire

- Pour l'année scolaire 2023-2024 :
 - Livre d'artiste avec le lycée agricole de Brette-les-Pins et l'artiste Emma Niclot
 - Figures, masques et argile pour des élèves de bac professionnel Service et aide à la personne de la MFR de Noyant avec la céramiste Lydie Fièvre
- Pour l'année scolaire 2024-2025 :
 - Figures, masques et argile pour des élèves de bac professionnel Service et aide à la personne de la MFR de Noyant avec la céramiste Julia Gérard
 - Médiations culturelles adaptées à différents publics pour les élèves du lycée professionnel des Horizons dans la Sarthe, section SAPAT, avec l'équipe de médiation
 - Edition de documents de médiations, lycée professionnel de Pontchâteau (Loire-Atlantique), élèves de Bac professionnel en communication visuelle



2/ Rapport quantitatif

Sur les 272 groupes reçus en 2024 :

- 155 (57%) viennent de la région Pays de la Loire, dont 131 (48%) du Maine-et-Loire,

- 39 (14%) des départements limitrophes : 26 (10%) d'Indre-et-Loire, 7 (3%) de la Vienne, 6 (2%) des Deux-Sèvres
- 18 (7%) de la Région Bretagne
- 20 (7%) de la Région Parisienne
- 11 (4%) de l'étranger

Niveaux accueillis :

Groupes	2022	2023	2024
Maternelle	8	14	9
Primaire	64	73	65
Collège	83	83	90
Lycée	46	50	75
Etudiants	24	10	33
TOTAL	225	230	272

C. Médiation et accessibilité pour tous

Sur l'année 2024, environ 680 jeunes et adultes éloignés de la Culture ont été accueillis, soient 30 structures reçues et 50 actions de médiation menées.

Il est à noter que ces groupes demandent un important temps de préparation, qui inclut des prises de contact et des temps d'échange souvent très chronophages, pour une fréquentation qui se mesure d'abord qualitativement. Voici quelques exemples de projets conçus sur mesure :

- « Gaz'Elles attitude » : rencontres et ateliers entre femmes en partenariat avec la Maison des Solidarités du Maine et Loire
- Été culturel : Projet intergénérationnel arts du cirque avec le centre de loisirs « Le Déclat » et « La Passerelle » de Montsoreau, l'école de cirque « La Carrière » à St Barthélémy d'Anjou et l'EPHAD de Fontevraud.
- Semaine de l'accessibilité : en décembre autour des handicaps visuels avec une visite sensorielle de nuit au musée et une découverte tactile de l'abbaye grâce à des maquettes.
- Visite de l'abbaye et modelage avec une dizaine de migrants allophones du Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de Saumur (CADA)

Toute l'année, le service entretient des relations de partenariat et de co-construction étroites avec plusieurs structures, se déplaçant régulièrement au sein des structures. Il veille ainsi au renforcement des liens avec les Compagnons du devoir de Saumur, la MJC de Saumur, les jeunes du Centre des Apprentis d'Auteuil de Saumur, l'EHPAD de Fontevraud, ...

D. La programmation dédiée aux familles

Le service des publics mène des actions vers le public familial toujours plus nombreux, notamment grâce à la politique tarifaire qui permet aux enfants d'accéder gratuitement au site.

Au total, pour 2024, le service a accueilli 3978 personnes (2740 en 2023) pour des activités pensées pour les familles.

Voici le détail de quelques actions :

- Visites et ateliers famille : 547 personnes

- Chasse aux œufs à Pâques : 250 personnes
- Ateliers en continu en accès libre avec un artiste : 230 personnes
- Propositions intergénérationnelles : 158 personnes
- Journées familles : 2800 personnes (nouveau en 2024)

Le service des publics s'appuie sur la programmation culturelle, muséale et patrimoniale du site pour adapter ses propositions et développer une riche programmation.

1/ Programmation des vacances

La programmation des vacances sur l'année 2024 varie les propositions de visites/ateliers autour du bestiaire, pop-up, jeux, animaux fantastiques, visites nocturnes du parcours d'art et des illuminations de Noël

60 visites familles ont été proposées (42 en 2023) pour une fréquentation de 547 personnes (521 en 2023) et une moyenne de 12,7 participants par proposition (13,3 en 2023).

2/ Propositions intergénérationnelles

Visites

Imaginé pour plaire à toutes les générations, elles visent tout particulièrement le public famille, déjà présent dans les visites individuelles. Ces visites sont plus adaptées, s'éloignant de la conférence, plus interactives et ludiques, favorisant le lien entre les générations.

Journées famille

Grande nouveauté 2024, deux journées familles organisées en grand format (et gratuité) ont permis de réunir 2800 personnes :

- « Dans les pas d'Aliénor » le 13 juillet avec 1200 participants
- « Le Noël d'Aliénor » le 14 décembre avec 1600 personnes.

Ces journées ont été conçues pour un public familial avec des ateliers plastiques, un goûter et un spectacle. Elles ont été une grande réussite, la formule a séduit le public qui est venu en nombre aux deux rendez-vous. Elles sont appelées à se pérenniser, avec un travail de préparation conjoint avec l'équipe du CCO.

Propositions en libre accès

Le service conçoit différents dispositifs accessibles gratuitement aux jeunes visiteurs et permettant une découverte autonome de certaines parties du site, via des propositions thématiques :

- Les passages temporels permettent de découvrir des métiers de l'abbaye d'hier et d'aujourd'hui
- L'échappée game du musée est proposé depuis décembre pour explorer les collections du musée
- Un livret jeune public a été proposé pour découvrir l'exposition Bernard Buffet au musée au cours de l'été
- Un feuillet famille a permis de découvrir le parcours d'art de l'été par le biais de jeux
- Un origami est disponible dans l'abbatiale pour inviter à regarder l'exposition « D'un monde à l'autre »

V. La sûreté et sécurité pour le meilleur confort des visiteurs

A. Maintenance et mise en conformité du Système de Sécurité Incendie (SSI)

Des travaux importants ont été réalisés sur le SSI, avec la remise en service des alarmes périmétriques et volumétriques dans le musée ainsi que dans les espaces de visite du monument, tels que l'église abbatiale, le pôle

énergétique, le chauffoir, le grand dortoir, les cuisines romanes, le local HT de la cour des fours, et le logis du médecin. Par ailleurs, un superviseur d'intrusion a été installé, et les UGCIS (Unité Gestion Centralisé Issues de Secours) du musée ont été remis en service.

B. Nouvelles installations et améliorations en sécurité

Les sirènes d'intrusion ont été installées dans le musée pour renforcer la sécurité. De plus, un marché a été élaboré pour le déploiement d'un SSI de catégorie A au pôle énergétique, accompagné de caméras thermiques dans les combles de la tour Saint-Benoît. Ce projet a été appliqué en 2024, tout comme la mise en service des caméras thermiques dans les combles de l'abbatiale.

C. Mise en place de nouveaux systèmes de comptage et de sécurité

[REDACTED]

D. Améliorations matérielles et organisationnelles

[REDACTED]

E. Formation continue et exercices de sécurité

Tout au long de l'année, des formations à la manipulation des extincteurs ont été organisées, formant 79 collaborateurs lors de 12 sessions. L'année a aussi été marquée par la participation à des initiations aux gestes qui sauvent lors des journées d'intégration. En 2024, 63 secours à personnes ont été réalisés, soit une augmentation de 54% par rapport à l'année précédente.

Un exercice incendie interne a été effectué le 23 avril, et une préparation à un exercice PSBC de grande envergure avec le SDIS 49 a eu lieu, mettant en lumière l'engagement de l'équipe en matière de sécurité.

F. Recrutement et partenariat avec la MFR St-Berthevin

Le partenariat avec la MFR St Berthevin a été renforcé, avec l'intégration de deux alternants en brevet professionnel dans le service pour une durée de deux ans, ainsi que l'accueil régulier de stagiaires dans le cadre de leur CAP. [REDACTED]

G. Sécurité sur les évènements culturels et la partie évènementiel du service commercial

Tous les événements culturels (concerts, conférences, lancements de saison, vernissages, expositions) ont été suivis par le service de sécurité. Celui-ci est intervenu en amont pour établir des dossiers de sécurité, sensibiliser les équipes en charge de la programmation culturelle, et planifier le personnel de surveillance et de sécurité pour ces événements.

De plus, pour certains événements pilotés par le service commercial de Fontevraud l'Ermitage, l'accompagnement a été nécessaire, notamment pour la gestion des accès des prestataires, la surveillance de points chauds et de participants, et l'analyse de la faisabilité de demandes spécifiques de clients.

L'ACCENT MIS SUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE PAR LE SERVICE TECHNIQUE ET OPÉRATIONS

A. Etude énergétique et actions correctives

Poursuite du plan de remplacement des éclairages formulée « Relamping »

Le service technique poursuit le remplacement des éclairages anciens (néons, fluocompactes, halogènes) par des systèmes LED, moins consommateurs en énergie. Cette action inclut également la gestion régulière des abaissements de température dans les bureaux, salles de séminaires, musée, ainsi que dans les bâtiments accueillant du public et des hôtes, tout en maintenant un bon niveau de confort.

Traceurs de consommation électrique

La mise en place de compteurs "intelligents", permettant d'identifier les types et les périodes de consommation avec renvoi de données, est désormais effective. Les analyses de ces données sont prévues pour 2025. Afin de réduire la consommation d'électricité, la mise en œuvre d'une Gestion Technique du Bâtiment (GTB) sur l'ensemble du site, en conformité avec le décret BACS, sera probablement nécessaire, à la suite du décret tertiaire. Une étude technique sera conduite courant 2025 pour en étudier la faisabilité.



B. Assistance auprès des services de l'État



Le service technique fournit une assistance aux maîtres d'ouvrage et aux prestataires des différents chantiers, en assurant l'accueil sur site, l'organisation des bases vie, la gestion des circulations, ainsi que les relations avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France), l'ACMH (Architecte en Chef des Monuments Historiques) et la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles). Il veille également à la bonne gestion des fins d'opérations d'État, telles que la mise en accessibilité de la cour d'honneur, la restauration du gouttereau nord abbatiale et l'aménagement des cuisines romanes.



C. Pilotage maîtrise d'ouvrage directe

technique des opérations en

Le service technique assure la maîtrise d'ouvrage pour plusieurs travaux et aménagements visant à améliorer le confort des visiteurs, des artistes en résidence et des salariés. Il s'adapte aux contraintes liées aux événements culturels et expositions en ajustant les plannings selon les besoins. Parmi ses actions principales :

- Pilotage des projets d'aménagement des bureaux situés au rez-de-chaussée de la tour sud St Benoit et à l'étage du bâtiment d'accueil ;



- Aménagement d'une salle de classe (salle de la maitrise) ;
- Refonte de tableau divisionnaire galerie pénitentiaire, Salle de la maitrise, Logis du sonneur, Sacristie ;
- Mise en lumière artistique galerie pénitentiaire (exposition) ;
- Mise en lumière artistique Logis du sonneur (exposition) ;
- Mise en lumière du site période de Noël ;



- Mise en conformité et création d'alimentation électrique des cloches en exposition ;



- Installation de bornes de recharge pour véhicules électrique entreprise ;
- Révision des toitures, avec l'établissement d'un marché annuel d'entretien du couvert (3 hectares), lancé en 2023 ;
- Suivi du remplacement des vitrages MH (Monument Historique) et du marché d'entretien et de remplacement ;
- Suivi de la maintenance des installations de chauffage et climatisation (suivi rapproché, continuité de service, gestion d'alerte des déperditions thermiques et action corrective) ;
- Restauration des plafonds de la salle abritant les "cages à poules" ;
- Entretien des hébergements pour les artistes en résidence ;
- Entretien des peintures menuiseries extérieur de la cour de l'Écrou ;
- Vérifications réglementaires et mise en conformité des points non conformes ;
- Mise en conformité des installations électriques existantes, incluant le repérage et le bon fonctionnement des installations ;
- Suivi interne des interventions relatives au chauffage ;
- Relations avec les fournisseurs et partenaires, et rédaction des CCTP (cahier des clauses techniques particulières) des futures missions de travaux ;
- Élaboration des pièces administratives pour les autorisations de travaux et demandes préalables ;
- Finalisation et synthèse de la mission d'établissement du schéma directeur immobilier ;
- Suivi, conseil et aide à l'installation des équipements culturels.

VI. Le plus grand soin apporté aux espaces paysagers

A. Travaux de requalification du jardin du cloître du Grand Moutier

Dans le cadre de la mise en application du schéma directeur des espaces paysagers, le premier périmètre concerné concerne la requalification du jardin du cloître :

- Atteints par la pirale, les buis ont été arrachés et broyés et des fusains, plus résistants, ont été plantés ;
- Creusement de 8 fosses de plantation pour les ifs ;
- Pose d'une volige de délimitation entre les espaces engazonnés et les cheminements ;
- Semis des parcelles de gazon.



B. Remise en eau de la fontaine du cloître

Toujours dans le cadre de la mise en œuvre des préconisations du schéma directeur des espaces paysagers, l'enjeu de faire resurgir l'eau à Fontevraud a trouvé sa première réponse dans le projet de remise en eau de la fontaine du cloître, inactive depuis la fin de l'époque monastique. Les travaux ont consisté à :

- Dépose de la fontaine, socle/pyramidon ;
- Création d'un caniveau pour capter l'eau ;
- Pose d'une cuve enterrée ;
- Scellement des déversoirs ;
- Mise en eau, en circuit fermé.



C. Prendre soins de nos abeilles

Comme partout, les abeilles souffrent de la météo, des maladies, du manque de soleil. L'abbaye a fait le choix de concentrer ses efforts sur l'élevage des reines, étape fondamentale pour reconstituer des essaims :

- Choisir les ruches les plus peuplées ;
- Prélever des cadres de couvains fermés avec les abeilles, mise en ruchette dite orpheline (sans reine) ;
- Prélever des larves, introduire les barrettes d'élevage dans la ruche élèveuse ;
- Mettre en place des cellules dans les ruchettes orphelines.



D. Un bilan élogieux de l'évaluation de notre conventionnement avec la LPO

Fontevraud, dans le cadre de sa politique RSE est labellisé « refuge LPO » et remplit une somme d'obligations et un plan d'actions lié au respect du vivant, faune et flore.

La convention couvrait la période 2020 – 2024. L'observation et l'inventaire des espèces se sont accentués et ont permis d'accroître de manière substantielle la connaissance et la protection : 600 espèces d'oiseaux, mammifères, insectes et plantes sauvages observées (vs 426 en 2013).

Conventionnement renouvelé sur la période 2025 / 2029 avec la perspective de la création d'une mare dans le parc Bourbon. Affaire à suivre en 2025...



Les Etoiles de Fontevraud

Fort du succès des 3 premières éditions qui ont rassemblé plus de 45 000 spectateurs, il a été décidé de poursuivre l'aventure des Étoiles de Fontevraud sur les mêmes bases, à savoir concevoir un parcours

scénographié nocturne l'été dans l'abbaye avec du son, des effets lumières et des animations mapping sur les principales façades du monument pour emmener les spectateurs dans une féerie poétique et lumineuse, découvrir l'abbaye et son histoire d'une autre manière. Par une procédure classique de marché public, la SOPRAF a retenu la société GIGLAM pour concevoir ce nouveau parcours. Entièrement nouvelles et fondées sur l'histoire des Plantagenêt - tout particulièrement la figure d'Aliénor d'Aquitaine dont nous avons fêté ses 900 ans – les Étoiles de Fontevraud ont séduit plus de 15 500 spectateurs en 2024. À noter en sus, qu'un partenariat avec la maison de bulles Bouvet Ladubay a permis d'offrir un moment de convivialité en fin de parcours, sur la pelouse du Réfectoire, comme une apothéose d'une soirée magique à l'Abbaye.

VII. POLITIQUE RSE – ABBAYE ROYALE DE FONTEVRAUD

Officiellement « Engagé RSE » depuis 2014 grâce au label de l'Afnor, Fontevraud s'inscrit depuis toujours dans une logique de Développement Durable où sobriété et ancrage territorial sont les socles intangibles de son identité.

En 2024, Fontevraud a connu un nouveau tournant en obtenant la troisième et dernière étoile : celle du label « Engagé RSE » de l'Afnor, devenant ainsi l'unique site touristique et culturel à devenir « exemplaire » en termes de Responsabilité Sociétale.

Afin de mettre en œuvre la politique RSE de Fontevraud, un poste de chargé de missions RSE rattaché au service des Ressources Humaines a été créé en 2023 afin de développer le plan d'actions de la Responsabilité Sociétale de Fontevraud.

Ces actions se concentrent autour des axes principaux suivants, reflet des valeurs de la gouvernance :

- La jeunesse : Fontevraud accorde une attention toute particulière à la transmission de son héritage historique, culturel et de savoir-faire aux jeunes générations.
- L'écologie : soucieuse de préserver ses ressources et la biodiversité afin de transmettre aussi longtemps que possible son riche patrimoine, Fontevraud est engagée dans une démarche de transition écologique.
- Handicap : les actions en faveur du handicap ont été largement mises en avant en 2023 afin d'assurer une médiation à destination de tous les publics mais également d'assurer, en interne, la sensibilisation des salariés au handicap en entreprise et l'intégration des collaborateurs en situation de handicap.
- Emploi : Fontevraud, au regard de son engagement RSE, souhaite privilégier les recrutements locaux, s'ancrer dans le territoire et faire monter en compétence ses ressources humaines.
- Egalité homme/femme.

L'ACTION PEDAGOGIQUE AU PROFIT DE LA JEUNESSE ET DE LA FORMATION

Inscrite dans son ADN et faisant partie des valeurs de sa marque employeur, la transmission guide les projets et actions menés par Fontevraud à travers ateliers et visites pour les publics et formations pour les parties prenantes internes.

La transmission aux publics

La transmission étant l'une des valeurs fortes à laquelle Fontevraud est attachée, un travail de fond est réalisé par le service des publics pour tisser des liens avec les établissements scolaires du territoire. La mise en œuvre

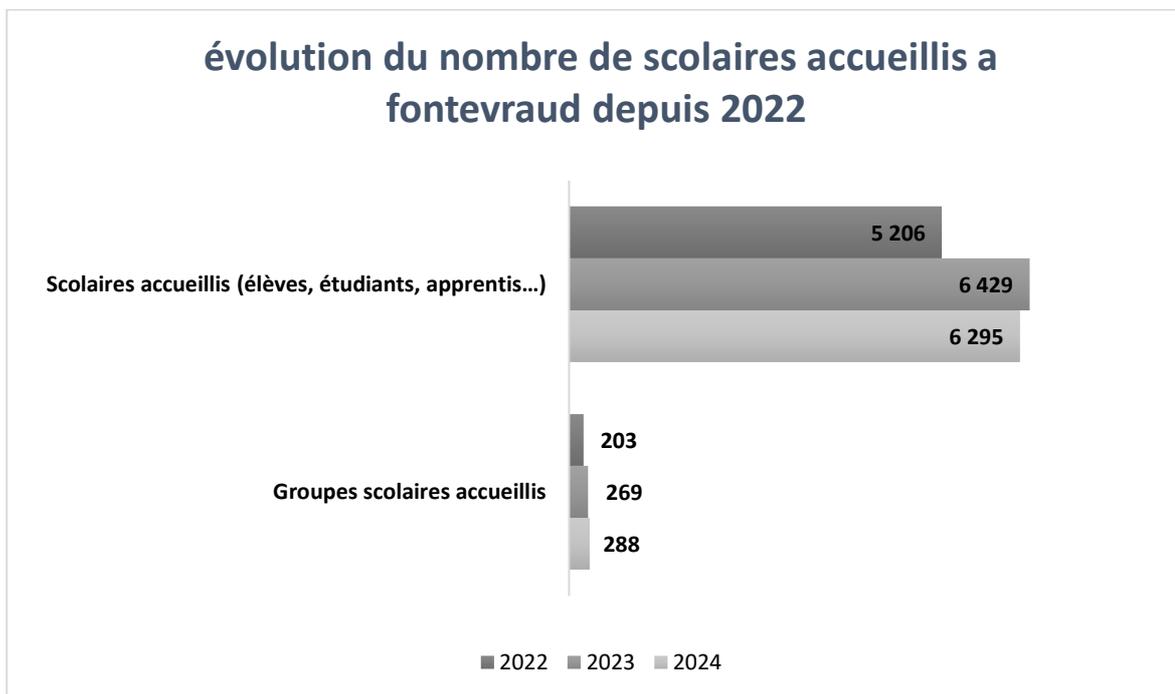
de la transmission de l'histoire de l'Abbaye répond au Projet Scientifique et Culturel : Raconter, Transmettre, Créer.

Chaque année, dans le cadre des Itinéraires d'Education Artistiques et Culturels, des parcours de visite sont créés en lien avec la programmation du musée d'Art Moderne de l'Abbaye et les parcours d'art contemporain organisés par le CCO. Ils sont ainsi proposés aux établissements scolaires du territoire allant de la maternelle jusqu'au lycée en passant par les établissements techniques. Ainsi, en 2024, 48.33% des groupes scolaires proviennent du Maine et Loire.

Depuis 2022 et à l'initiative de la Région des Pays de la Loire, Fontevraud offre aux jeunes de moins de 18 ans et aux étudiants de moins de 25 ans la possibilité de visiter gratuitement l'Abbaye royale et le Musée d'Art moderne, et à un tarif réduit pour les étudiants de plus de 25 ans. Ainsi, entre 2023 et 2024, le nombre de jeunes visiteurs a augmenté de 22,48% passant de 24 311 à 29 777.

Nos projets phares en 2024

- « **Livre d'Artiste** » : projet avec l'artiste Mathilde Arnaud et des écoliers et collégiens du Maine et Loire ;
- « **Singing** » : parcours vocal avec l'artiste Katia Guichaoua avec 3 classes du Maine et Loire (interprétation de morceaux de musiques monde) ;
- « **Masques et émotions** » avec la céramiste Lydie Fièvre dans le cadre d'un projet AEL (Action Education Ligérienne) ;
- « **Livre d'Artiste** » dans le cadre d'un projet AEL avec Emma Niclot ;
- Projet de communication visuelle et numérique avec le lycée professionnel de Pontchâteau sur le Musée et l'Abbaye dans le cadre de l'AEL ;
- Projet « La semaine du goût » avec l'école de Fontevraud.



Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

PROVENANCE GEOGRAPHIQUE DES GROUPES SCOLAIRES ACCUEILLIS EN 2024 (EN NOMBRE)

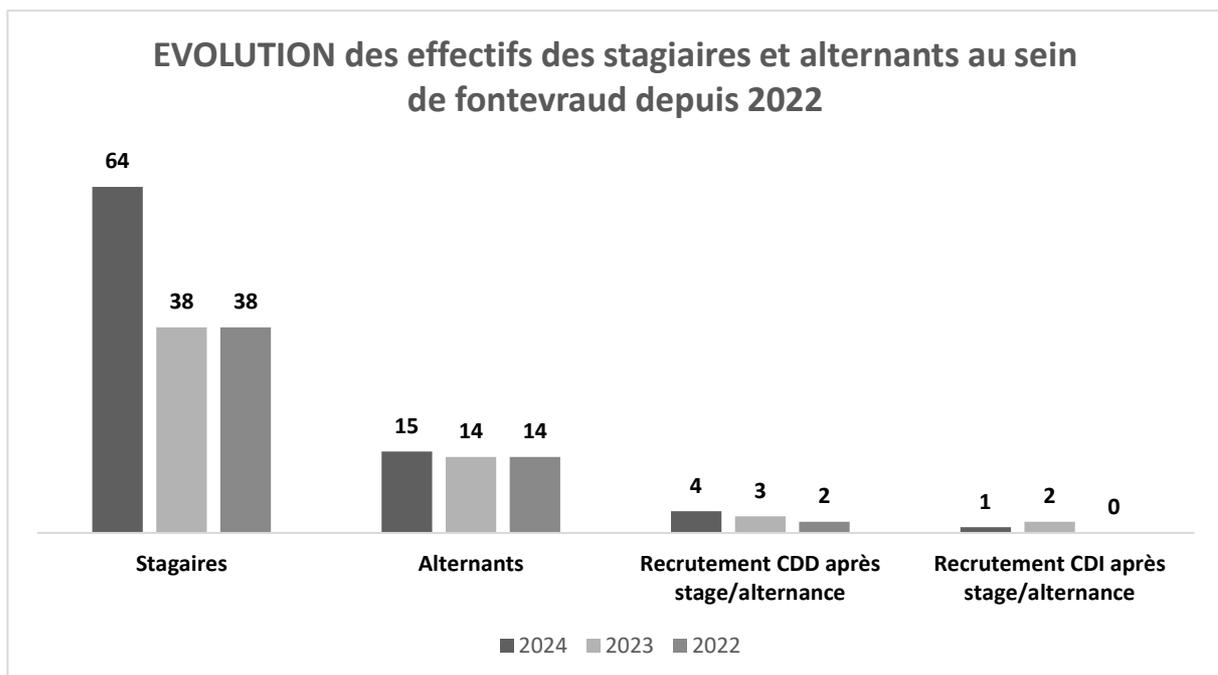


Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

La transmission de savoirs et savoir-faire

Véritable valeur portée dans son ADN et ses valeurs, la transmission des savoirs et savoir-faire est au cœur de l'activité de Fontevraud. Chaque année, elle accueille dans ses murs des stagiaires tant en formation initiale qu'en formation continue et presque un alternant dans chaque service. Ainsi, depuis 2021, le nombre de stagiaires est constant et celui des alternants en augmentation.

Cette politique répond à un double enjeu : celui de la transmission, valeur portée par Fontevraud tant dans ses valeurs que dans son projet et sa raison d'être et celui d'attirer aujourd'hui les apprenants afin de les fidéliser demain comme en témoigne le recrutement en CDD ou CDI à la fin de stage ou alternance. Ainsi, depuis 2021 le recrutement en CDD ou CDI à la suite d'une alternance ou d'un stage a cru.



Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

UNE PROTECTION ECOLOGIQUE EN CROISSANCE

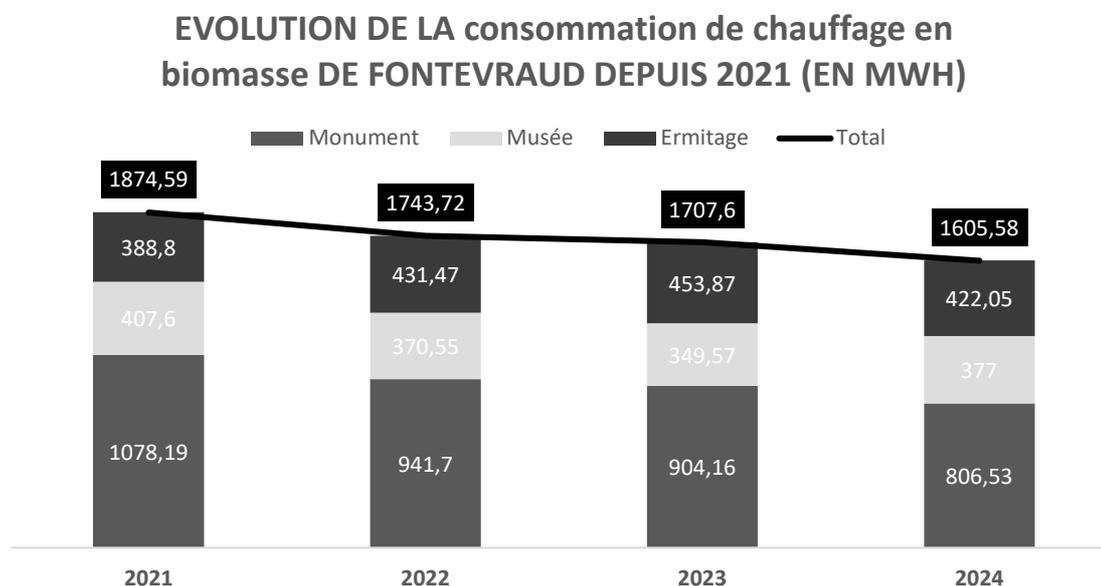
L'écologie a toujours été un point d'entrée dans la politique RSE de Fontevraud comme en témoigne les actions menées depuis 2014 dans un objectif de maîtrise de son empreinte environnementale.

Le chauffage : une consommation respectueuse de l'environnement

En 2014, un plan considérable de transformation du mode de consommation énergétique a été mis en place avec la construction du pôle énergétique afin d'améliorer le confort thermique des utilisateurs, réduire les consommations ainsi que l'empreinte écologique et rester dans l'innovation. Grâce à un contrat signé avec le Bureau d'Étude Technique I THERM Conseil, la consommation d'énergie est suivie et analysée au plus près afin de maîtriser les coûts et émissions carbone. Conformément au décret tertiaire promulgué dans le cadre de la loi Élan, Fontevraud s'est engagé à diminuer sa consommation d'énergie de 40% d'ici 2040.

Par ailleurs, grâce à un renforcement accru du dialogue entre l'entreprise de maintenance et les équipes techniques de Fontevraud, une surveillance des chaudières à bois a permis de prévenir les anomalies et les pannes techniques.

Enfin, si la prévention a permis l'optimisation des chaudières et l'augmentation de leur rendement, il est à souligné que 2024 fait partie des 5 années les plus chaudes jamais enregistrées depuis le début des relevés météorologiques, faisant baisser naturellement la consommation de chauffage.



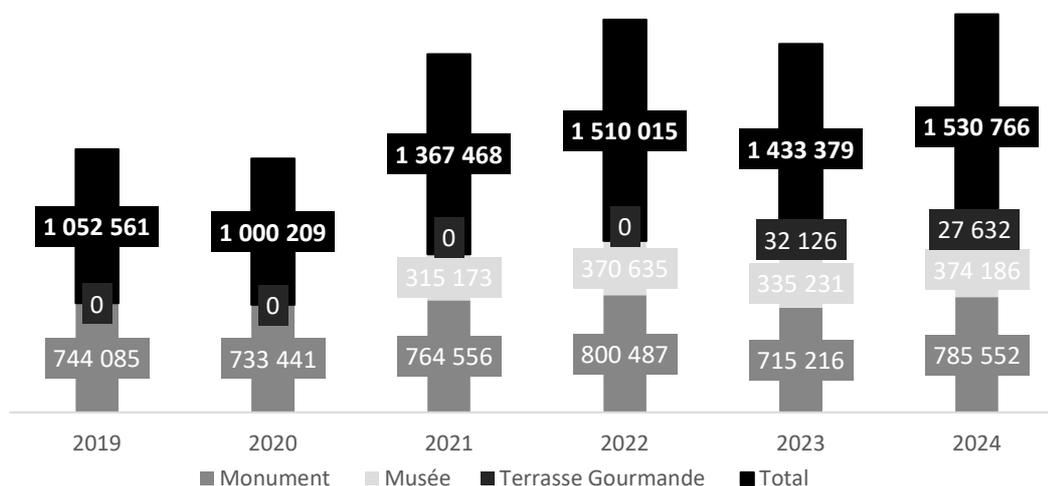
Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

L'électricité, une consommation liée à la conservation des œuvres

Soucieuse de sa consommation électrique, Fontevraud apporte un regard attentif sur les appareils énergivores. Ainsi, le parc lumineux a notamment fait place aux ampoules LED et basse consommation.

Néanmoins, une hausse de consommation électrique de 6,79% est à noter sur l'année 2024 pour l'ensemble de Fontevraud notamment due au taux hydrométrique. En effet, 2024 marque une année pluvieuse ayant obligé les CTA des espaces d'exposition (musée et Noviciat) à forcer le fonctionnement afin de réguler le taux d'humidité à 55% et protéger les œuvres d'une éventuelle dégradation.

EVOLUTION DE LA consommation ÉLECTRIQUE DE FONTEVRAUD DEPUIS 2019 (EN MWH)



Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

L'eau, une ressource naturelle à préserver

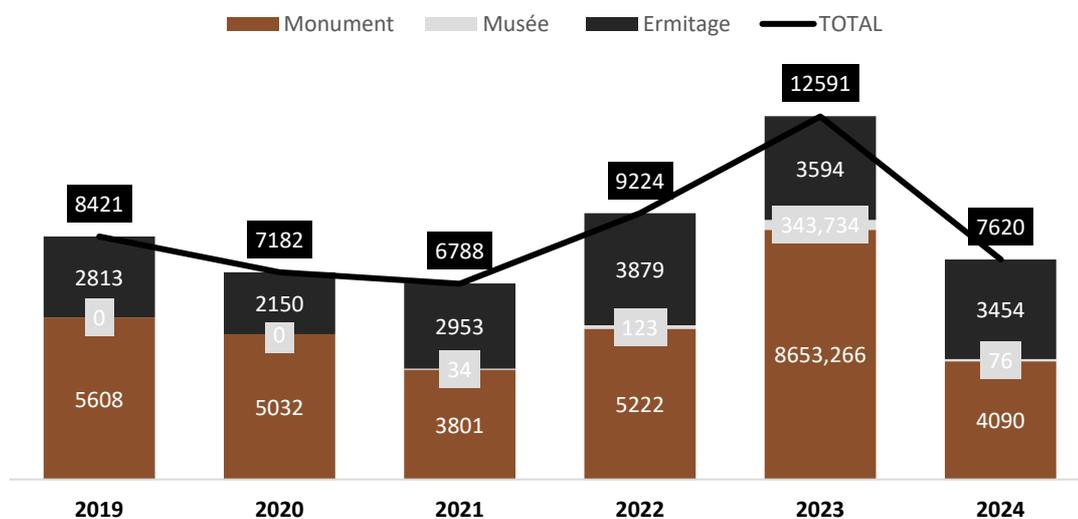
La consommation d'eau, ressource naturelle à préserver, reste maîtrisée notamment par l'installation de toilettes avec doubles réservoirs et de robinets avec arrêts et contrôle des flux automatiques. De plus, l'arrosage des pelouses et du potager de Fontevraud est réalisé avec l'eau de pompage permettant de limiter la consommation d'eau potable.

En 2023, une fuite non détectée avait considérablement augmenté la consommation d'eau.

Grâce à l'installation d'une télérelève début 2024, permettant de surveiller et alerter les équipes techniques en cas d'activité anormale due à une surconsommation ou fuite, la consommation de l'année sur l'ensemble du site est passée sous celle de 2022.

Ainsi, en 2024, Fontevraud a baissé sa consommation d'eau de 39% par rapport à 2023, passant de 12,5 K m³ à 7,6 K m³ et de 18% par rapport à 2022.

EVOLUTION DE LA consommation d'eau (EN M3) de fontevraud l'abbaye royale DEPUIS 2019



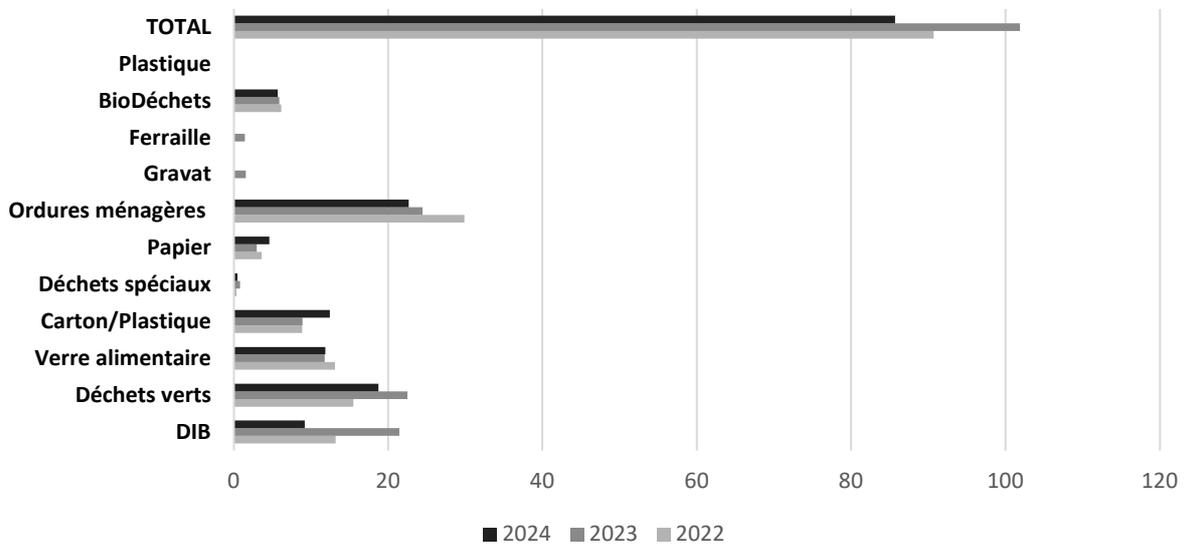
Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

La gestion de nos déchets

Depuis la mise en place de bennes en 2015, nous collectons et recyclons nos déchets. Chaque type de déchet est différencié afin de suivre au plus près notre production et d'agir sur sa diminution. Dès que cela est possible, le matériel scénographique muséal est réemployé.

Grâce à la mise en œuvre d'une politique de réduction des déchets et de tri à la source ainsi que des efforts consentis par chacun pour limiter sa production, la quantité de déchets en 2024 a baissé de 16% passant de 101 à 85 tonnes.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS DE FONTEVRAUD DEPUIS 2022 (EN M3)



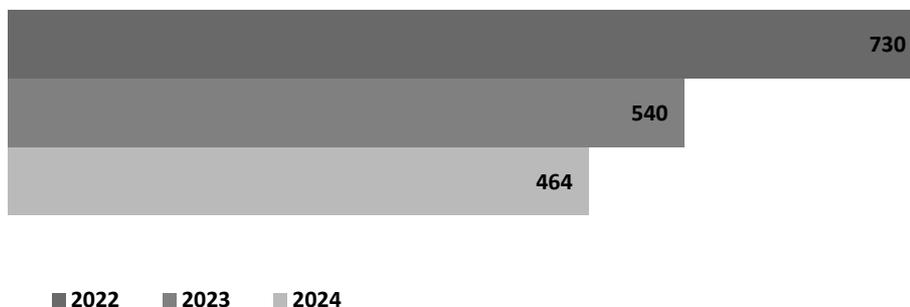
Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

Les ruches, un témoin important de la biodiversité

Face à la chute de la production de miel due en partie par de mauvaises conditions météorologiques, et la mortalité des abeilles et des reines, Fontevraud mène depuis plusieurs années une politique pro-active en faveur de la biodiversité à travers la protection des ruches. Malgré l'absence de résultat positif dans l'élevage d'abeilles reines en 2023, Fontevraud poursuit sa politique volontaire de préservation de l'environnement en reconduisant en 2024 son opération d'élevage de reines.

Au-delà de l'augmentation de la production de miel dans les années à venir, cette opération vise à augmenter le cheptel et par conséquent à favoriser la pollinisation des cultures in situ et alentours.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MIEL PAR LES RUCHES DE FONTEVRAUD DEPUIS 2022 (EN KG)



Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

Des actions concrètes en faveur de l'environnement

Depuis 2014, Fontevraud affirme son engagement pour l'environnement :

- Espaces verts de Fontevraud
 - Entretien naturel du Parc Bourbon par des moutons d'Ouessant
 - Désherbage par binage
 - 0 produit phytosanitaire

- Fontevraud l'Ermitage
 - 0 échantillon de gel douche et shampooing.
 - 0 bouteille plastique distribuée aux clients.
 - Savon artisanal local fabriqué à Fontevraud.
 - Produits d'entretien écoresponsables.
 - 0 minibar dans les chambres de l'hôtel.
 - Paniers de courtoisie en cuir tannés à Cholet et fabriqués à Saumur
 - 93% des chambres non équipées de climatisation
 - 95% des chambres équipées de douche
 - Mousseurs intégrés aux robinets des salles de bain des chambres
 - Distributeurs de gel-douche et de shampooing 100% naturels et fabriqués en France
 - Moquette en laine, linge en coton, literies BioSense 100% naturelles, composées de lin, de fibre de coco, de coton bio et sans colle

- Fontevraud l'Abbaye royale et Fontevraud le Musée d'Art moderne : une démarche proactive de diminution de notre empreinte environnementale par le recyclage et le réemploi dans les expositions et la scénographie
 - **L'exemple de l'exposition « Une Folle Histoire du Temps »**
 - 8 000 km parcourus en voiture pour le convoyage des œuvres d'art exposées soit 1 741 kg CO2 (*sources : ADEME*)
 - 51.2 m² de cimaises réemployées issues de précédentes expositions
 - 29.9 m² de cimaises créées sur mesure pour l'exposition « Une folle histoire du temps »
 - 90% de la scénographie et des objets présentés issus du réemploi, de prêts ou de dons (grâce aux structures de l'ESS « Emmaüs Saumur », aux dons des salariés et autres prêts)
 - **Focus expositions 2024 de Fontevraud le musée d'art moderne**
 - **Bachelot et Caron** 21m² de cimaises et socles produits et conservés + 5m² d'une précédente exposition.
 - **Bytebier**: réemploi de tasseaux et tissu déjà existants.
 - **Buffet** : Production de 123 m² de cimaises en bois, conservation de 85m² et 38 m² pour la matériauthèque et la Fondation Bernard Buffet (réemploi pour d'autres expositions Bernard Buffet).

- Fontevraud l'Abbaye royale
 - Remplacement des bouteilles plastiques distribuées aux musiciens par des gourdes réutilisables
 - Remplacement des programmes des concerts par des QR CODE

Par ailleurs, sous l'impulsion et la coordination de la Région Pays de la Loire, un Bilan des Emissions Des Gazes A Effets de Serre de l'activité 2022 a été réalisé pour le périmètre CCO/SOPRAF portant à 18 KgCO₂e/visiteur de l'Abbaye et du Musée.

En 2025, le plan d'actions correctives de nos émissions permettra de diminuer l'empreinte environnementale de nos activités culturelles et touristiques.

La sensibilisation des collaborateurs aux enjeux environnementaux

Les sessions « Fresques du Climat » impulsées en 2023 témoignent de l'engagement que porte Fontevraud auprès de ses salariés pour les sensibiliser aux enjeux contemporains et climatiques. Depuis 2024, une sensibilisation aux écosystèmes et services environnementaux à travers les apéros de la biodiversité est offerte aux salariés lors de leur journée d'intégration.

En 2025, l'atelier « 2Tonnes » sera animée auprès de la moitié des salariés en CDI lui permettant de prendre conscience de manière ludique des enjeux environnementaux et des leviers individuels et collectifs possibles pour diminuer l'empreinte environnementale anthropocène.

UN SERVICE PUBLIC EN FAVEUR DES PUBLICS SPECIFIQUES OU NON ET DU HANDICAP

A travers une politique d'accessibilité des publics, Fontevraud s'attache à développer un plan d'actions tant auprès des publics qu'auprès de ses ressources humaines. Par ailleurs, Fontevraud poursuit l'intégration, par l'Etat, de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) dans la programmation des travaux.

La transmission culturelle et historique en faveur des publics spécifiques

Créé en 2020, conformément au projet scientifique et culturel, le service des publics s'attache à développer une offre accompagnant les différentes étapes de la vie des habitants du territoire. Ainsi, il propose des ateliers et moments de sensibilisation de la petite enfance jusqu'au public le plus âgé. Une attention toute particulière est portée au jeune public.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique d'inclusion des publics, Fontevraud s'attache à former les salariés en contact avec les visiteurs et les hôtes, à l'accueil des personnes en situation de handicap. Ces formations ont pour objectif de prendre conscience des différentes formes de handicap afin de mieux adapter sa posture professionnelle selon les handicaps.

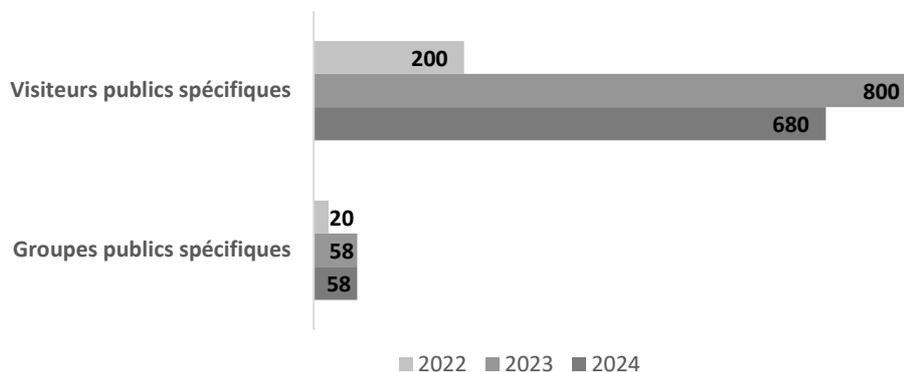
Grâce à un travail de fonds de développement des partenariats avec les structures sociales du territoire, 58 groupes ont été accueillis pour une visite simple de l'Abbaye et/ou du Musée et presque 700 personnes en situation de fragilité dans le cadre d'ateliers animés par des médiateurs culturels et des artistes.

En collaboration avec l'ADAPEI et l'Association saumuroise Perce-Neige, un document « Facile À Lire et À Comprendre » (FALC) de Fontevraud l'Abbaye royale et un autre de Fontevraud le Musée d'Art moderne a été imaginés et créés par le service des publics et le musée dans un objectif d'accessibilité et de compréhension de l'histoire du site et de la collection Martine et Léon Cligman.

Nos actions phares en 2024 :

- **« Été culturel : En Piste »** : Projet intergénérationnel circadien avec le foyer des jeunes « Le Déclat » et « La Passerelle » de Montsoreau, l'école de cirque « La Carrière » à St Barthélémy d'Anjou et EHPAD de Fontevraud ;
- **« Semaine de l'accessibilité »** en décembre autour des handicaps visuels avec une visite sensorielle de nuit au musée et une découverte tactile de l'abbaye grâce à des maquettes ;
- **« Gaz'Elles attitude »** : rencontres et ateliers entre femmes en partenariat avec la Maison des Solidarités du Maine et Loire avec pour thématique la figure féminine d'Aliénor d'Aquitaine et ses nombreuses facettes : Visites, Ateliers couture de robe en lien avec les robes des gisants en collaboration avec coutière, shooting photos, Atelier peinture autoportrait avec rétroprojecteur ;
- **Projets avec l'EHPAD de Fontevraud** : visites des expositions et ateliers in situ ou au foyer des résidents ;
- **Visites et modelage** avec une dizaine de migrants allophones du Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de Saumur ;
- Renforcement des liens avec les jeunes du Centre des Apprentis d'Auteuil de Saumur : rallyes, visites insolites, courses d'orientation...

EVOLUTION DU NOMBRE DE PUBLICS SPECIFIQUES ACCUEILLIS A FONTEVRAUD ENTRE 2022 ET 2024



Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

Inclusion et Intégrité au cœur de la politique RH de Fontevraud

Dans le cadre des processus de recrutement, les managers sont sensibilisés à la lutte contre la discrimination à l'embauche. De plus, l'ensemble des recrutements se fait en partenariat avec les managers et le service des Ressources Humaines. Ce dernier est donc garant du respect des différents critères de sélection.

Par ailleurs, conformément à nos obligations légales, une campagne d'incitation à déposer une demande de Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé est réalisée auprès des salariés afin de les informer de leurs droits et, le cas échéant, améliorer leurs conditions physiques de travail. Malgré ces campagnes de sensibilisation, les structures juridiques de Fontevraud soumises à l'obligation de 6% d'effectif possédant une reconnaissance RQTH n'ont pas atteint cet objectif.

Néanmoins, un partenariat local avec IDTA, acteur de l'économie sociale et solidaire et fournisseur en papeterie, a été tissé afin de soutenir l'économie sociale et solidaire du territoire et compléter nos engagements en termes d'emploi de personnes en situation de handicap. Grâce aux achats inclusifs réalisés en 2024 Fontevraud a contribué à financer approximativement 1 emploi à temps plein durant 1 mois.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique d'inclusion des publics, Fontevraud s'attache à former les salariés en contact avec les visiteurs et les hôtes, à l'accueil des personnes en situation de handicap. Ces formations ont pour objectif de prendre conscience des différentes formes de handicap afin de mieux adapter sa posture professionnelle selon les handicaps.

Fontevraud s'engage également, conformément à la loi, à rendre accessible ses outils numériques. Ainsi, en 2023, un plan pluriannuel d'accessibilité numérique a été rédigé. Ce plan mentionne pour les trois prochaines années le plan d'actions en matière d'accessibilité numérique telles que la sensibilisation des collaborateurs et la mise aux normes du site internet lors de sa refonte.

L'EMPLOI COMME LEVIER D'ANCRAGE TERRITORIAL

L'une des principales richesses de Fontevraud est bien sûr les salariés qui la compose. Ces derniers incarnent le lieu et son histoire, ce sont nos ambassadeurs, c'est pourquoi la direction développe une politique de fidélisation des talents autour de l'amélioration de l'intégration et de la cohésion au sein des différentes structures et de bien-être au travail.

A la rencontre de nos talents

Avec plus de 182 collaborateurs en pleine saison, Fontevraud contribue au développement du bassin de l'emploi saumurois. Les recrutements sont organisés avec des partenaires locaux ayant une connaissance fine du vivier territorial : Cap Emploi, Pôle Emploi, agence d'intérim...

Consciente que la diversité des profils est une source de richesse, notamment en termes d'innovation et de créativité, Fontevraud développe ses actions afin d'attirer, développer et fidéliser ses talents.

Dans ce cadre, Fontevraud multiplie les rencontres avec les candidats à travers la participation à des forums des métiers (Esthua, Tunon...), l'organisation chaque année de Job Dating dans ses murs et la rencontre de demandeurs d'emploi en situation de handicap avec des chefs de service lors de la journée nationale « DuoDay ».

L'intégration

Mais Fontevraud va au-delà de l'étape du recrutement dans son ambition d'attractivité. En 2023, un parcours d'intégration des employés est venu compléter le parcours d'intégration individualisé des cadres. A travers une matinée de présentation du projet et de la politique RSE, des visites thématiques et ludiques du site permettent aux participants de se rencontrer, d'échanger, de comprendre toute l'envergure et les orientations de Fontevraud ainsi que de développer le sentiment d'appartenance.

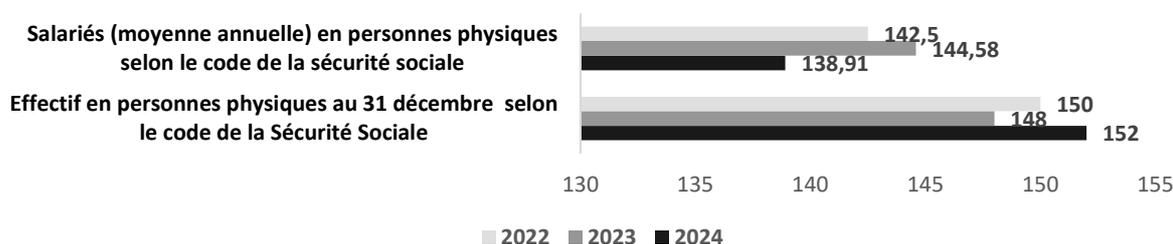
La marque employeur pour attirer et fédérer les collaborateurs

Afin de répondre à la problématique d'attractivité face au nombre important de recrutements à réaliser chaque année ainsi qu'aux objectifs qu'elle se donne, Fontevraud a travaillé en 2023 sur sa marque employeur.

Ce travail autour de la marque employeur a un double objectif : permettre à de potentiels candidats de s'identifier à Fontevraud et de susciter chez eux l'envie de candidater et permettre aux salariés déjà en poste à Fontevraud d'avancer ensemble autour de valeurs fédératrices.

Grâce à une étroite collaboration avec les salariés à travers un questionnaire partagé, les valeurs de la marque employeur ont été dessinées : **démarche environnementale ambitieuse, recherche de l'excellence, créativité, transmission.**

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE FONTEVRAUD DEPUIS 2022 en nombre



Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

Bien-être et qualité de vie

Du fait de sa singularité, Fontevraud accueille plus de 60 métiers différents avec des cultures différentes. Sous l'impulsion du COMEX, une politique de cohésion a été initiée afin de répondre aux attentes émises par les salariés lors du baromètre et resserrer les liens entre les collaborateurs dans un même esprit d'appartenance.

Ainsi, des temps conviviaux de partage et de rencontre informels ont été multipliés afin de développer la cohésion entre les services et améliorer le bien-être au travail : petits-déjeuners, workshops, « vis ma vie ! », aménagement d'un espace détente, semaine « bien-être » avec des ateliers de détente et de médecine douce, rencontres exclusives avec les artistes, ateliers de co-réparation, challenge « Mai à vélo », sensibilisation à la sécurité routière, sensibilisation au développement durable, quizz handicap, ...

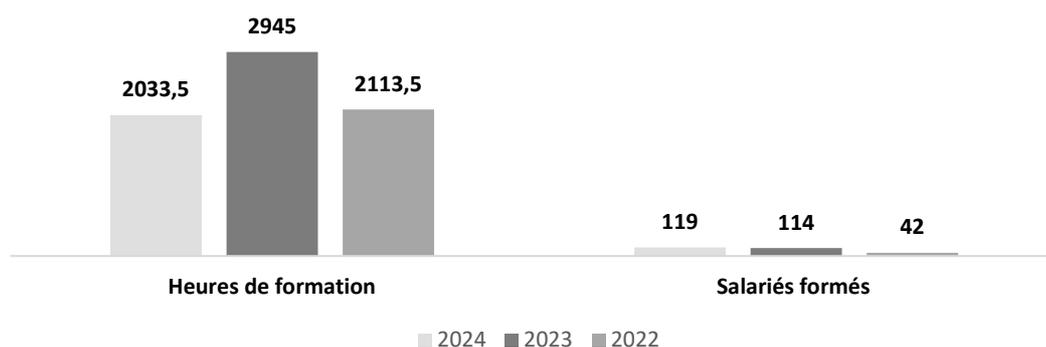
Enfin, une soirée conviviale est organisée à la fin de la saison afin de remercier l'ensemble du personnel et profiter ensemble des dernières soirées estivales.

Formation et montée en compétence des collaborateurs

Si Fontevraud porte une attention toute particulière à former ses salariés afin de les monter en compétence et favoriser leur épanouissement professionnel, elle s'attache également à développer un plan de formation afin de les prémunir des risques en milieu professionnel.

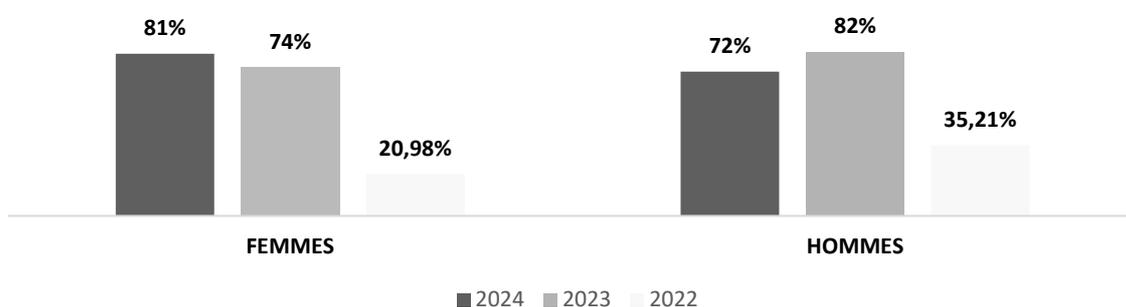
Ainsi, en 2024, plus de 2000 heures de formation ont permis à 119 salariés de bénéficier d'au moins une formation sur l'année répondant soit à la demande du salarié, soit pour être en conformité avec la réglementation, soit pour répondre aux besoins en lien avec l'évolution des métiers.

EVOLUTION DU VOLUME DES FORMATIONS A FONTEVRAUD DEPUIS 2022



Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

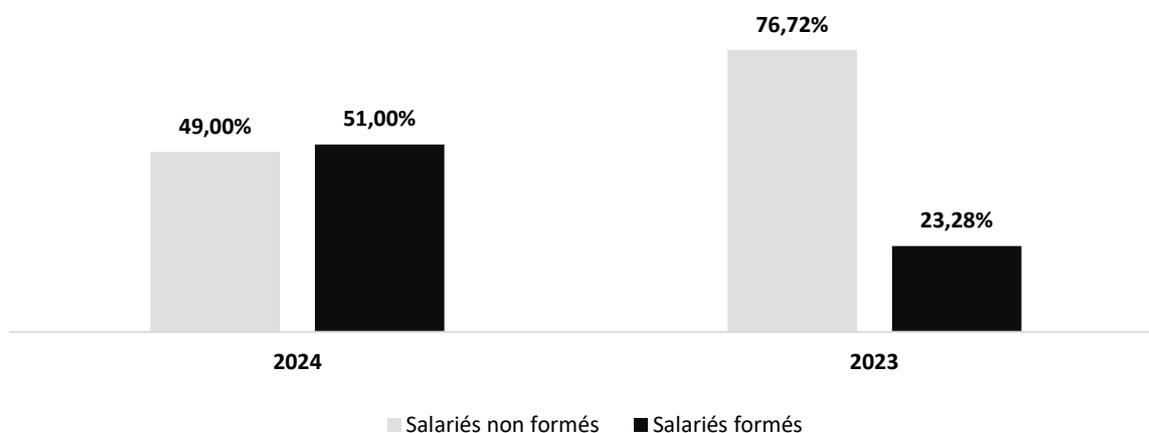
PROPORTION DES SALARIÉS formés PAR RAPPORT AU NOMBRE TOTAL DEPUIS 2022 (PAR SEXE)



Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

Force vive de Fontevraud au service du public et du projet culturel, les collaborateurs sont aussi une ressource interne pour la formation. Ainsi en 2024 les agents de sécurité et de sûreté ont formé 58 collaborateurs à l'utilisation des extincteurs incendies et sensibilisé 31 collaborateurs aux premiers gestes qui sauvent.

EVOLUTION de la proportion des salariéS DE FONTEVRAUD FORMés A L'UTILISATION DES EXTINCTEURS DEPUIS 2023



Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

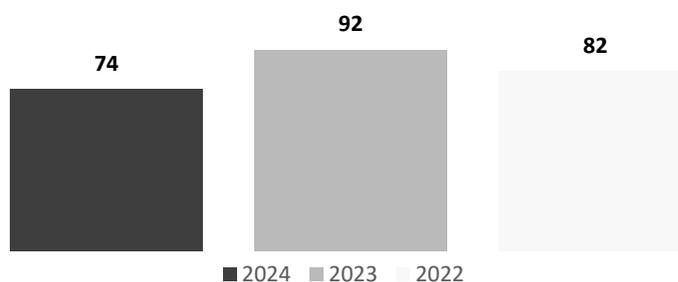
EGALITE HOMME/FEMME

Enjeu sociétal majeur, la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes est au cœur de la politique des Ressources Humaines de Fontevraud.

L'Indice d'Égalité Homme/Femme en baisse

Enjeu sociétal majeur, la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes est au cœur de la politique des Ressources Humaines de Fontevraud bien que notre index égalité Homme/femme ait baissé entre l'année 2023 et 2024. En effet, au cours de l'année 2024, un plus grand nombre de femmes que d'hommes ont été promues, ce qui a impacté les résultats de l'index. Ayant favorisé les femmes dans le cadre des promotions, notre index est donc désormais de 74/100.

EVOLUTION DE L'INDEX EGALITÉ F/H AU SEIN DE FONTEVRAUD DEPUIS 2022



Source : rapport de gestion interne arrêté au 31/12/2024

Prévention des discriminations et Lutte des « Violences et Harcèlements Sexuels et Sexistes »

Dans le cadre des processus de recrutement, les managers sont sensibilisés à la lutte contre la discrimination à l'embauche. De plus, l'ensemble des recrutements se fait en partenariat avec les managers et le service des Ressources Humaines. Ce dernier est donc garant du respect des différents critères de sélection.

Par ailleurs, conformément à nos obligations légales, une campagne d'incitation à déposer une demande de Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé est réalisée auprès des salariés afin de les informer de leurs droits et, le cas échéant, améliorer leurs conditions physiques de travail. Malgré ces campagnes de sensibilisation, deux des trois structures juridiques de Fontevraud soumises à l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap n'ont pas rempli ou seulement partiellement leurs obligations.

Dans le cadre de la prévention des risques psycho-sociaux, les managers sont également sensibilisés via des formations à la lutte contre les **Violences et Harcèlements Sexuels et Sexistes**. Cette sensibilisation des managers vise à prendre conscience de l'ampleur du phénomène, définir les VHSS et les cadrer juridiquement, prévenir le harcèlement et gérer un signalement au sein de leur équipe. Par ailleurs, deux référentes dont une des membres du CSE sont formées afin de maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif à la désignation, identifier ses missions en tant que référent, mettre en œuvre des actions de prévention et de lutte, conduire des entretiens et des enquêtes auprès des victimes et des témoins et évaluer l'ensemble des actions menées. Ces formations seront ensuite complétées par un plan de lutte des VHSS à destination de l'ensemble du personnel.

VIII. INDICATEURS D'ACTIVITÉ

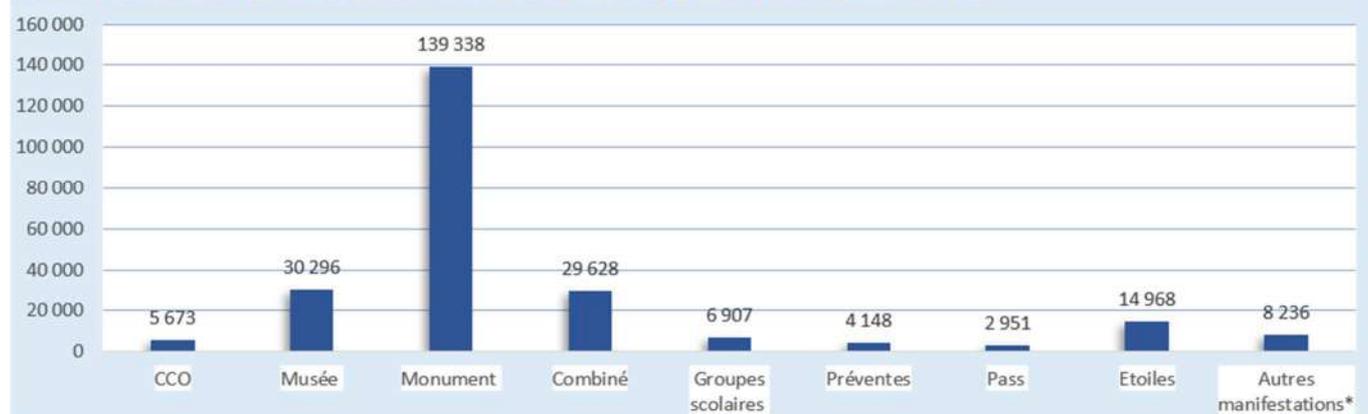
A. Fréquentation totale du site (toutes activités sur le périmètre CCO-SOPRAF : billetterie, groupes, manifestations culturelles)

En 2024, la fréquentation annuelle totale s'élève à 242 145 visiteurs, ce qui représente une hausse de +4% par rapport à 2023. La fréquentation de l'année 2024 est la 2^{ème} meilleure année, après l'année exceptionnelle 2022 de reprise post-COVID.



59 924 visiteurs sont venus au Musée d'Art moderne, dont 30 296 personnes pour visiter le Musée seul, et 29 628 personnes ont pris un billet combiné pour voir à la fois le Monument et le Musée. 39 922 personnes ont fréquenté l'exposition temporaire, contre 35 038 personnes en 2023 et 78 637 en 2022.

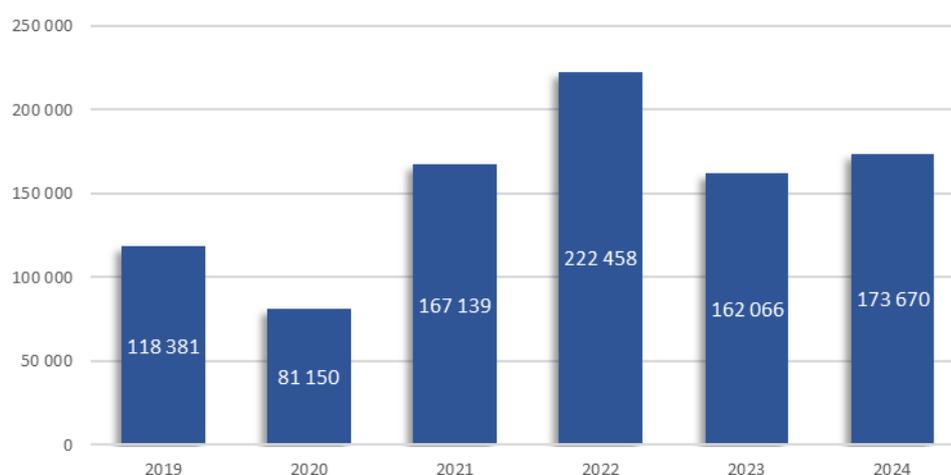
NOMBRE DE VISITEURS CUMULE PAR ACTIVITE



(*) Les Autres manifestations sont : « Les Nuits au Musée », « Les Quartiers d'été », « Les Quartiers d'hiver », les inaugurations, les conférences, « Vélo vintage », « La Chasse aux œufs », « Les Visites nocturnes », le Yoga au musée et divers autres événements.

Sur la période estivale et de fin d'année, soit le 2^{ème} semestre, le nombre de visiteurs est supérieur de +7% par rapport à 2023 et de -22% par rapport à 2022. L'augmentation entre 2023 et 2024 s'explique d'une part par une hausse de la fréquentation de l'exposition temporaire du musée d'Art moderne et d'autre part grâce à la dynamique générale de la programmation culturelle dans le monument.

Nb de visiteurs de juin à décembre

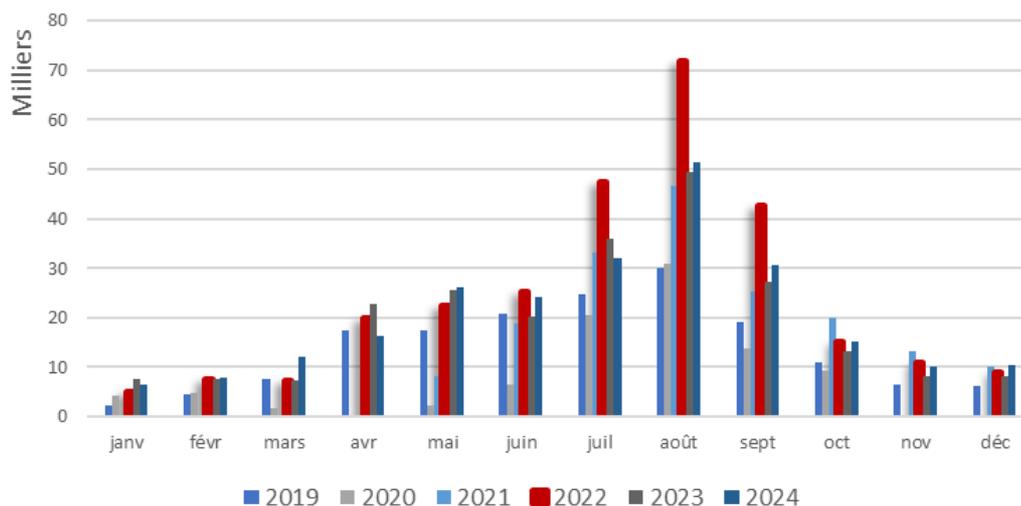


La saison estivale de 2024 est la 2^{ème} meilleure saison après celle de 2022.

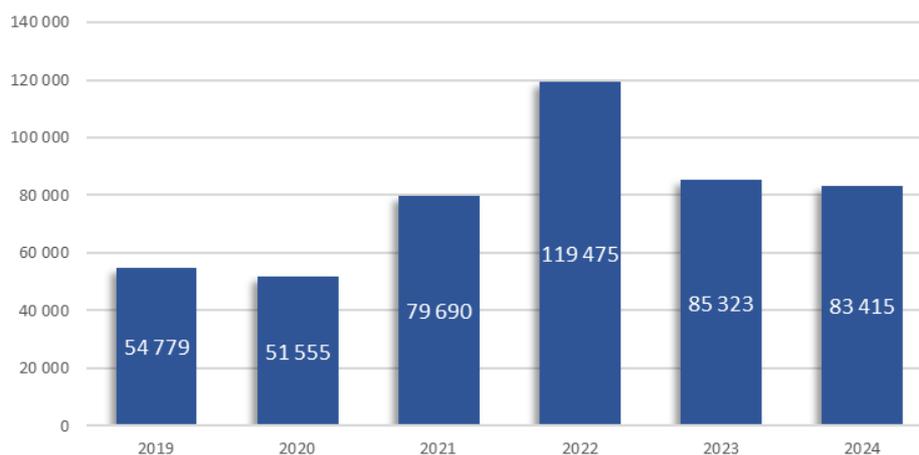
Toutefois, notons qu'elle a rassemblé 1 908 visiteurs de moins sur les mois de juillet et août comparativement à 2023. Cette diminution s'explique par le fait que l'événement Anjou Vélo Vintage s'est tenu fin juin 2024, alors que cet événement avait eu lieu début juillet en 2023. Ce décalage explique une baisse de 2 000 visiteurs durant la période estivale de 2024.

En revanche, la programmation du spectacle nocturne scénographié, Les Etoiles de Fontevraud, a attiré 14 968 visiteurs en 2024 sur la période estivale, soit une hausse de +8%.

Fréquentation mensuelle



Nb visiteurs de juillet à août



La dynamique de fréquentation sur les moins de 18 ans et étudiants est toujours présente depuis 2022 avec 29 777 visiteurs concernés. Cette dynamique de fréquentation est le fruit d'une part de la décision de la Région des Pays de la Loire, dans la cadre de sa politique en faveur de l'accessibilité de la culture vers la jeunesse, d'étendre la gratuité des enfants de moins de 8 ans aux moins de 18 ans et étudiants depuis et d'autre part la programmation culturelle adaptée aux jeunes et aux familles. La dynamique est également bonne sur les groupes scolaires, et les groupes de manière générale.

Fréquentation cumulée à fin Décembre 2024

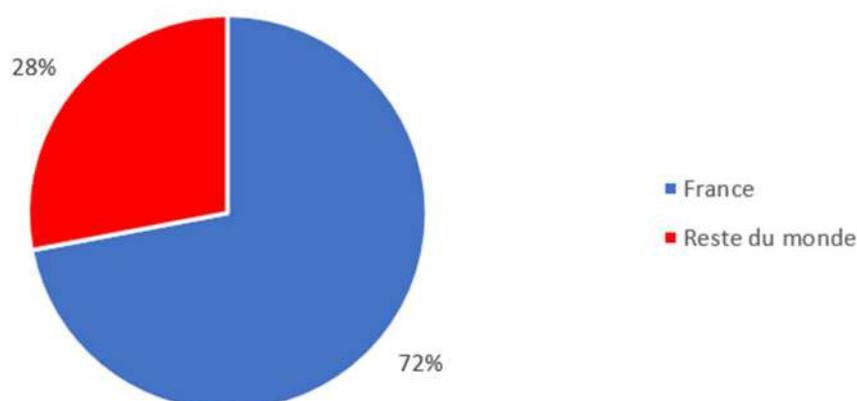
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
+ Individuels Billetterie	139 216	147 817	88 575	152 492	250 865	197 284	202 213
Dont Combiné Monument et Musée	0	0	0	31 862	47 470	29 775	29 628
Dont Monument seul	139 216	147 817	88 575	90 444	134 095	137 825	139 338
Dont Musée seul	0	0	0	28 577	65 374	26 385	30 296
Dont Expo. temporaire majeure	0	0	0	0	78 637	35 038	39 922
Dont Pass	0	0	0	1 609	3 926	3 299	2 951
Dont Moins de 18 ans et étudiants	3 827	3 765	2 853	3 791	8 693	24 311	29 777
Dont Entrées partenaires	16 804	17 426	6 678	10 443	14 037	14 637	7 557
Dont Visites guidées	21 332	20 459	11 635	10 594	15 089	14 974	17 807
Dont Compagnons de visite	15 567	13 894	7 901	5 578	6 407	7 521	6 784
Dont Ipad	727	882	58	0	0	0	0
Dont Groupes	9 399	6 402	978	3 010	9 093	12 649	14 739
+ Préventes	5 043	4 667	1 885	4 671	6 284	4 218	4 148
+ Groupes scolaires	7 639	6 931	685	3 033	5 622	6 282	6 907
+ Etoiles de Fontevraud	0	0	0	10 464	15 809	13 821	14 968
+ Les nuits au Musée	0	0	0	254	346	395	646
+ 1 heure, 1 œuvre, 1 vin	0	0	0	103	301	199	0
+ Les voies du thé	0	0	0	0	0	91	2
+ Autres manifestations	158	0	0	2 354	346	4 836	8 234
Sous-total de périmètre SOPRAF	155 024	160 020	91 145	173 117	279 227	226 731	236 472
Sous-total de périmètre CCO	6 968	7 674	2 911	2 196	5 828	6 394	5 673
Total de SOPRAF et CCO	161 992	167 694	94 056	175 313	285 055	233 125	242 145
Total de ERMITAGE	27 461	20 196	12 738	20 795	28 674	28 958	29 531
Total site	189 453	187 890	106 794	196 108	313 729	262 083	271 676

Focus sur la fréquentation globale du site (incluant SOPRAF/CCO et Fontevraud L'ERMITAGE)

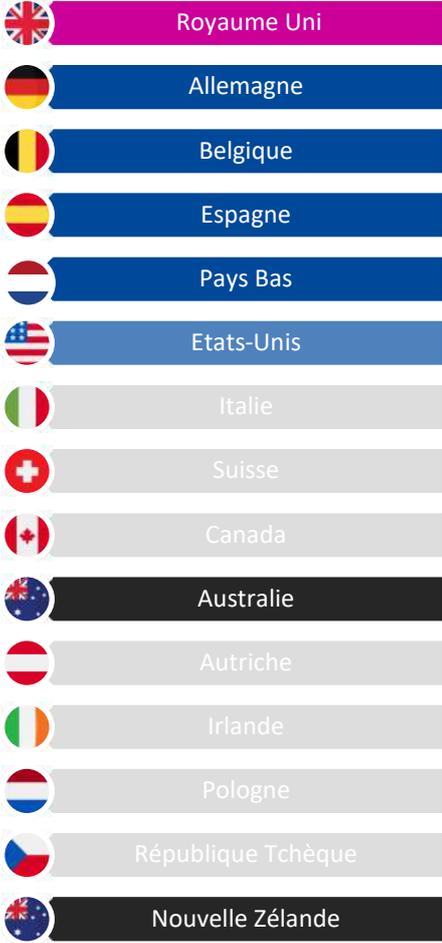
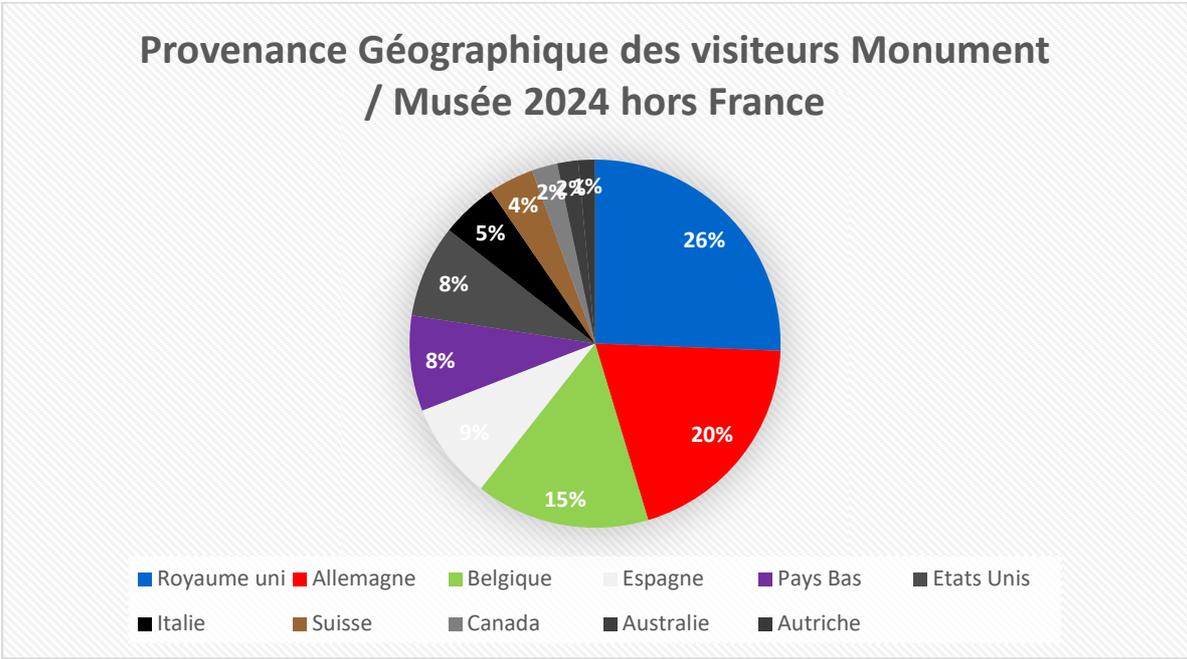
En y incluant la fréquentation de Fontevraud L'ERMITAGE avec 29 531 hôtes hors restauration, en augmentation de 2% par rapport à 2023, l'Abbaye atteint un seuil de fréquentation de 271 676 visiteurs.

Origine par pays (billetterie Monument / Musée)

Légère baisse de la proportion de visiteurs étrangers en 2024 à 28% (contre 29% en 2023). Cela après un retour marqué des visiteurs étrangers en 2022 s'inscrivant à un niveau historique de 31% soit quasiment le niveau de 2018 de 32% (pour mémoire, 27% en 2017 et 25% en 2019) faisant suite à 2 années Covid qui avaient vu leur proportion chuter à 9%.

Origine des visiteurs - 2024

Le top 3 des visiteurs étrangers reste le même qu'en 2023, à savoir le Royaume-Uni suivi de l'Allemagne, puis de la Belgique. L'Espagne gagne 1 place en passant de la 5^{ème} à la 4^{ème} place, et inversement pour les Pays-Bas. Le reste du classement est identique à 2023 (États-Unis, Italie, Suisse, Canada, Australie et Autriche).



Origine par département

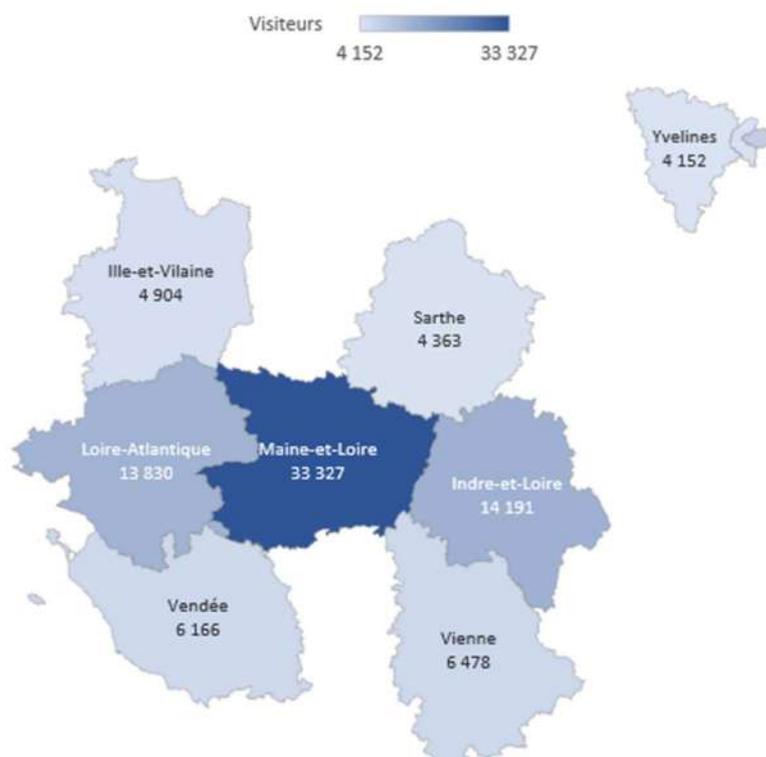
Le top trois des départements en 2024 sont originaires des régions des Pays de la Loire et du Centre-Val de Loire. Le Maine-et-Loire est en nette augmentation, se rapprochant de son record 2022, notamment grâce aux journées familles, les Étoiles de Fontevraud ou encore l'exposition estivale Bernard Buffet.

Comme en 2022, le département voisin d'Indre et Loire passe de la 3^{ème} à la 2^{ème} place.

Les départements de la Région des Pays de la Loire sont identifiés par la couleur verte dans les 4 tableaux ci-dessous.

Top 10 Départements	2024		Top 10 Départements	2023	
Maine-et-Loire	33 327	18,30%	Maine-et-Loire	25 046	14,66%
Indre-et-Loire	14 191	7,79%	Loire-Atlantique	12 667	7,41%
Loire-Atlantique	13 830	7,59%	Indre-et-Loire	11 687	6,84%
Paris	8 402	4,61%	Paris	7 793	4,56%
Vienne	6 478	3,56%	Vienne	5 394	3,16%
Vendée	6 166	3,39%	Vendée	5 229	3,06%
Ille-et-Vilaine	4 904	2,69%	Ille-et-Vilaine	4 569	2,67%
Hauts de Seine	4 430	2,43%	Yvelines	3 946	2,31%
Sarthe	4 363	2,40%	Sarthe	3 723	2,18%
Yvelines	4 152	2,28%	Morbihan	3 689	2,16%
TOTAL	100 243	55,04%	TOTAL	83 743	49,00%

10 premiers départements de provenance des visiteurs en 2024



Taux de pénétration par département

Top 10 départements	2024	Nb habitants	%o Visiteurs
Maine et Loire	33 327	834 135	40,0‰
Indre-et-Loire	14 191	616 751	23,0‰
Loire-Atlantique	13 830	1 503 876	9,2‰
Paris	8 402	2 087 577	4,0‰
Vienne	6 478	439 385	14,7‰
Vendée	6 166	717 301	8,6‰
Ille-et-Vilaine	4 904	1 127 720	4,3‰
Hauts de Seine	4 430	1 651 407	2,7‰
Sarthe	4 363	566 096	7,7‰
Yvelines	4 152	1 473 664	2,8‰
<i>Mayenne</i>	<i>2 069</i>	<i>304 981</i>	<i>6,8‰</i>

Top 10 départements	2023	Nb habitants	%o Visiteurs
Maine et Loire	25 046	830 933	30,1‰
Loire-Atlantique	12 667	1 488 876	8,5‰
Indre-et-Loire	11 687	615 086	19,0‰
Paris	7 793	2 104 154	3,7‰
Vienne	5 394	439 385	12,3‰
Vendée	5 229	711 345	7,4‰
Ille-et-Vilaine	4 569	1 117 574	4,1‰
Yvelines	3 946	1 467 834	2,7‰
Sarthe	3 723	565 765	6,6‰
Morbihan	3 689	1 470 778	2,5‰
<i>Mayenne</i>	<i>1 724</i>	<i>305 196</i>	<i>5,6‰</i>

Une augmentation du taux de pénétration s'observe entre 2023 et 2024 dans le top 10 des départements. La région des Pays de la Loire (en vert dans les tableaux ci-dessus) confirme ce point.

Origine par région

Le classement 2024 confirme l'importance structurelle du nombre et de la proportion des visiteurs de la région des Pays de la Loire qui représentent 33% en 2024, à comparer à 28% en 2023, 35% en 2022 (effet Monet possible) et 26% en 2021.

Top 8 Régions	2024	
Régions	Visiteurs	Répartition
Pays de la Loire	59 755	33%
Ile-de-France	25 831	14%
Centre-Val de Loire	21 465	12%
Nouvelle-Aquitaine	20 930	11%
Bretagne	13 787	8%
Auvergne-Rhône-Alpes	9 301	5%
Normandie	8 534	5%
Hauts-de-France	5 530	3%
TOTAL	165 133	91%

Top 8 Régions	2023	
Régions	Visiteurs	Répartition
Pays de la Loire	48 389	28%
Centre-Val de Loire	21 064	12%
Ile-de-France	15 521	9%
Nouvelle-Aquitaine	13 798	8%
Bretagne	13 190	8%
Normandie	4 342	3%
Hauts-de-France	2 504	1%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 323	1%
TOTAL	121 131	71%

B. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires billetterie, prestations de visite et boutique est de 2 716K€ en 2024 (2 166K€ de billetterie et prestations de visite et 550K€ de ventes boutique) en hausse de +8% par rapport à 2023, mais en baisse de -10% par rapport à 2022 (année exceptionnelle).

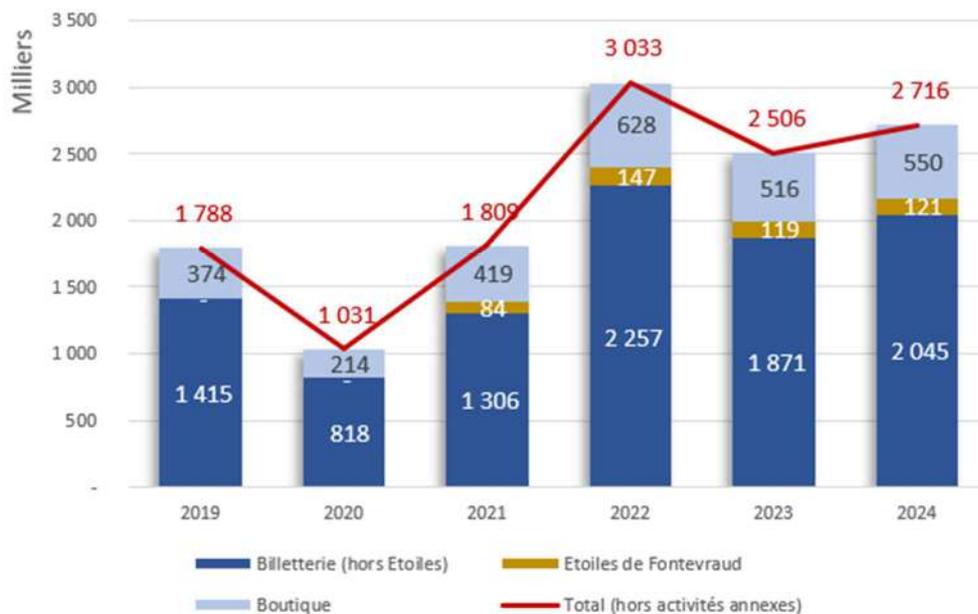
Cette hausse s'explique par :

- Un effet volume avec l'augmentation de la fréquentation (sur laquelle il convient de prendre en compte le phénomène de gratuité, notamment pour les moins de 18 ans et étudiant) ;
- Un effet prix avec la revalorisation de la grille tarifaire sur le monument et le combiné à compter du 01/01/2024 et dont voici le détail :

	Monument			Musée				Ticket combiné					Manifestations annexes du musée				
	Tarif Abbaye	Visite guidée Monument	Parcours nocturne	Tarif Musée	Visite guidée Musée	Tarif Musée avec expo temporaire	Tarif Musée avec autre accrochage	Tarif combiné Musée - Monument	Visite guidée combinée Monument - Musée	Tarif combiné Monument - Musée et expo temporaire	Tarif combiné Monument - Musée et autre accrochage	Pass Individuel 12 mois	Pass Duo 12 mois	Tarif Musée - Abonnement HOV (9 séances)	Gamme exceptionnelle	Gamme médiane	Gamme basse
01/01/2023																	
Plein tarif	12,00 €	4,50 €	14,00 €	6,00 €	4,50 €	11,00 €	8,00 €	15,00 €	8,00 €	20,00 €	17,00 €	39,00 €	65,00 €	90,00 €	22,00 €	15,00 €	11,00 €
Tarif réduit	7,50 €		11,00 €	3,00 €		8,00 €	5,00 €	8,50 €		13,50 €	10,50 €				16,00 €	10,00 €	7,00 €
Tarif groupe	10,00 €			5,00 €		10,00 €	7,00 €	12,50 €		16,50 €	13,50 €						
Prévente	10,00 €			5,00 €		10,00 €	7,00 €	12,50 €		16,50 €	13,50 €						
01/01/24																	
Plein tarif	13,00 €	4,50 €	16,00 €	6,00 €	4,50 €	11,00 €	8,00 €	16,00 €	8,00 €	21,00 €	18,00 €	39,00 €	65,00 €	90,00 €	22,00 €	15,00 €	11,00 €
Tarif réduit	7,50 €		11,00 €	3,00 €		8,00 €	5,00 €	8,50 €		13,50 €	10,50 €				16,00 €	10,00 €	7,00 €
Tarif groupe	11,00 €		13,00 €	5,00 €		10,00 €	7,00 €	13,50 €		17,50 €	14,50 €						
Prévente	11,00 €		13,00 €	5,00 €		10,00 €	7,00 €	13,50 €		17,50 €	14,50 €						
Evolution tarifaire proposée																	
Plein tarif	1,00 € - €		2,00 €	- €	- €	- €	- €	-1,00 € - €		1,00 €	1,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Tarif réduit	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Tarif groupe	1,00 € - €			- €	- €	- €	- €	1,00 € - €		1,00 €	1,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Prévente	1,00 € - €			- €	- €	- €	- €	1,00 € - €		1,00 €	1,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Le monument a généré un CA de 2 218K€ en 2024 contre 2 073K€ en 2023 soit +7% d'augmentation, le Musée d'Art Moderne pour sa part a réalisé un CA de 498K€ vs 433K€ en 2023 soit une augmentation de +15%.

Chiffre d'affaires de la SOPRAF
(en milliers d'euros)



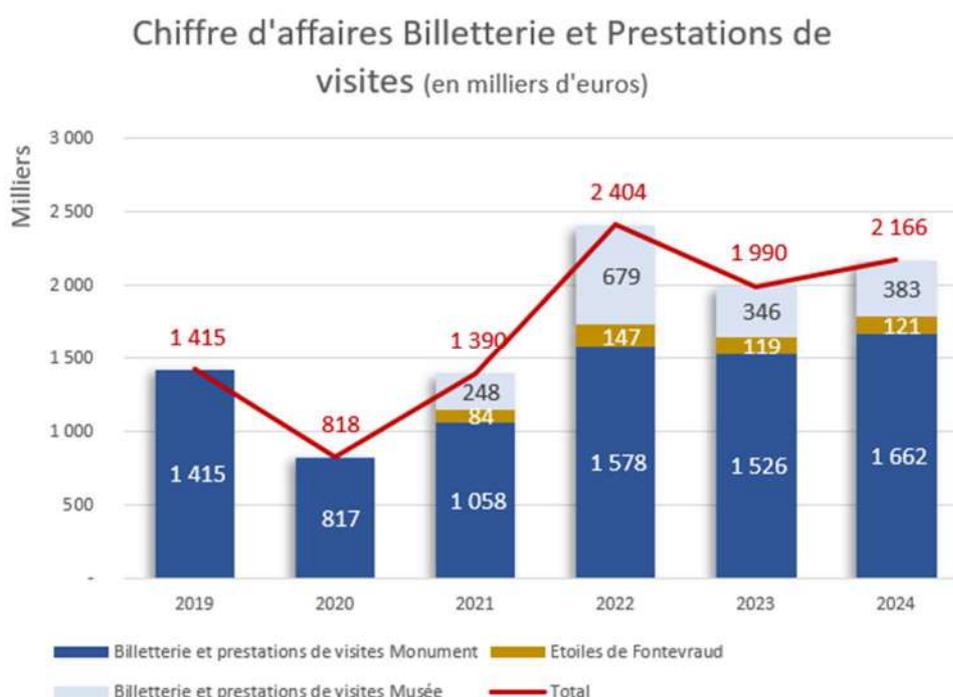
Chiffre d'affaires billetterie et prestations de visites

Le chiffre d'affaires de la Billetterie et prestations de visites s'élève à 2 166K€ en 2024 contre 1 990K€ en 2023 soit une augmentation de +176K€/ +9%.

L'Abbaye (en isolant les Etoiles de Fontevraud pour 121K€) a généré un CA de 1 662K€ contre 1 526K€ en 2023 soit une augmentation de +9%. Il s'agit du meilleur chiffre d'affaires historique de l'Abbaye pour la billetterie et les prestations de visites.

Les Etoiles de Fontevraud ont contribué pour 121K€ en 2024 contre 119K€ en 2023 soit une augmentation de +2%.

Le Musée d'Art moderne a permis une génération de chiffre d'affaires spécifique de 383K€ en 2024 contre 346K€ en 2023 soit une augmentation de +11%. Il s'agit de la 2^{ème} meilleure année en termes de chiffre d'affaires hors boutique pour le musée, après 2022.



Chiffre d'affaires boutique

Le chiffre d'affaires de la Boutique pour 2024 atteint 550K€ en 2024 contre 516K€ en 2023, ce qui représente une augmentation de +34K€, soit +7%. Elle se reflète dans la boutique du Musée, avec un chiffre d'affaires de 115K€ en augmentation de +32% par rapport à 2023, mais également dans la boutique du Monument, qui enregistre un chiffre d'affaires de 434K€, en augmentation de +1% par rapport à 2023.

Chiffre d'affaires Boutique (en milliers d'euros)



En 2024, le panier moyen par client est de 16,9€ en augmentation par rapport aux années précédentes (14,6€ en 2023, 15,2€ en 2022, 15,3 € en 2021, 15,4 € en 2020 et 13,5 € en 2019).

Le panier moyen par visiteur de 2024 diminue de -7% par rapport à 2023 pour atteindre 2,27€. Ce panier moyen 2024 est en-dessous de 2023 (2,43€), 2022 (2,39€) et 2021 (2,61€) et reste au-dessus des paniers moyens de 2020 (2,03€) et 2019 (1,98€).

Le taux de captage (visiteurs devenant clients de la boutique) enregistre une diminution en 2024 avec 13,4% comparé à 16,6% en 2023 et 15,7% en 2022. Ce taux de captage 2024 est également inférieur à 2019 (14,5%) mais pas celui de 2020 (13,2%).

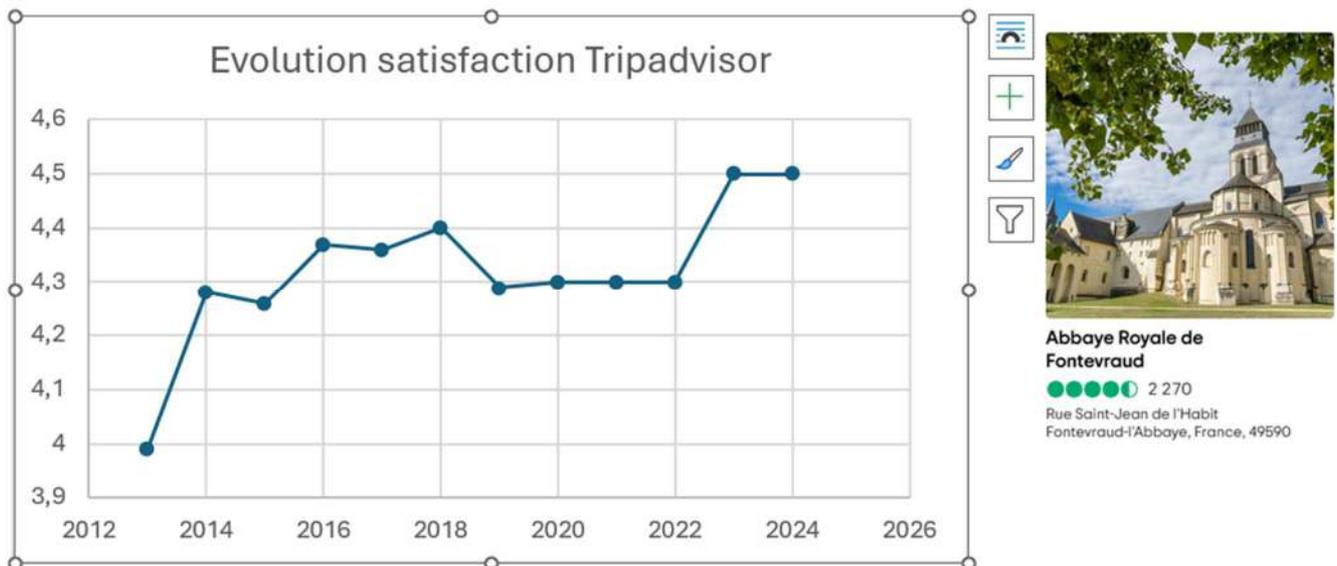
A noter que le taux de marge 2024 de la boutique (y compris effet dépréciation nette des stocks) est de nouveau en hausse pour atteindre 44% soit +1 point de pourcentage, comparé à 2023 (43%) après une hausse significative depuis 2017 en passant de 37% à 39% en 2018, 43% en 2019, 45% en 2020, 43% en 2021, 41% en 2022.

C. Indicateur de satisfaction des hôtes

L'indice de satisfaction cumulé de l'Abbaye reste stable à 4,5 entre 2023 et 2024, après être passé de 4,3 à 4,5 entre 2022 et 2023.

A noter que l'Abbaye royale est de nouveau récompensée « Travellers' Choice 2024* »

* Les prix Travellers' Choice récompensent les destinations, hôtels, restaurants, attractions et autres services, en fonction des avis et des opinions partagés sur Tripadvisor par les voyageurs et les clients du monde entier sur une période de 12 mois.



D. Guide MICHELIN

Le musée d'Art moderne décroche sa 2ème étoile dans la catégorie « Vaut le détour » du célèbre Guide Michelin Voyage et Cultures 2024, trois ans seulement après sa création.

L'Abbaye royale de Fontevraud, quant à elle, maintient ses 3 étoiles, la plus haute distinction, dans la catégorie « Vaut le voyage »,

E. Mise en place d'un livre d'or numérique à partir du 19 juin 2023

Celui-ci est présenté sur des tablettes intégrées dans des bornes interactives placées à des points stratégiques du parcours de visite : sortie du musée d'Art moderne et dans l'espace boutique / billetterie.

Le « livre d'or » permet d'interagir avec nos visiteurs en recueillant leurs avis en continu.

Objectifs :

- Améliorer la connaissance des publics de l'Abbaye et du musée d'Art moderne ;
- Mesurer son niveau de satisfaction ;
- Disposer d'alertes en cas d'avis « sensible », centraliser les avis dans un outil permettant le suivi et l'analyse, capter les avis à chaud sur site ;
- Créer du lien, fidéliser ;
- Évaluer et cibler la communication.

Depuis l'installation du dispositif en juin 2023, la note moyenne de satisfaction ne cesse d'augmenter, passant de 86,7% à 89,5% en 2024 ; Respectivement 88,9 % pour l'Abbaye (87,2% en 2023) et 90,6% pour le musée (85,6% en 2023).

Une attention particulière a été apportée aux retours de commentaires permettant de passer d'un taux de réponse de 2% à 40%.

Satisfaction, critères évalués et cartographie des thèmes pour le musée d'Art moderne

Musée

2023

Période : 01/01/2023 - 31/12/2023 (11 mois)

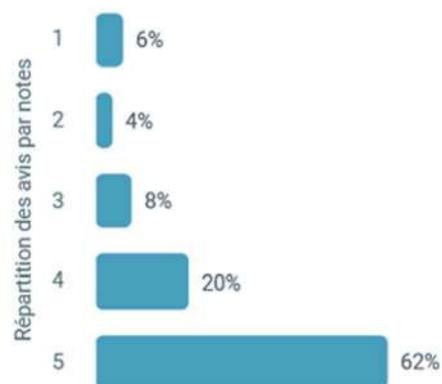
Sources : civiliz, google, liz

Filtres :

- ★ 85,6 % satisfaction moyenne
- ✓ 1 715 nouveaux avis
- 💬 373 commentaires (22%)
- 💬 42 réponses (2% des avis)

barres

secteurs



2024

Période : 01/01/2024 - 31/12/2024 (11 mois)

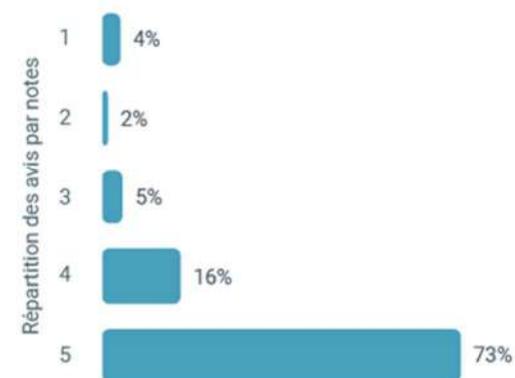
Sources : civiliz, google, liz

Filtres :

- ★ 90,6 % satisfaction moyenne
- ✓ 2 425 nouveaux avis
- 💬 694 commentaires (29%)
- 💬 537 réponses (22% des avis)

barres

secteurs



Musée

2023

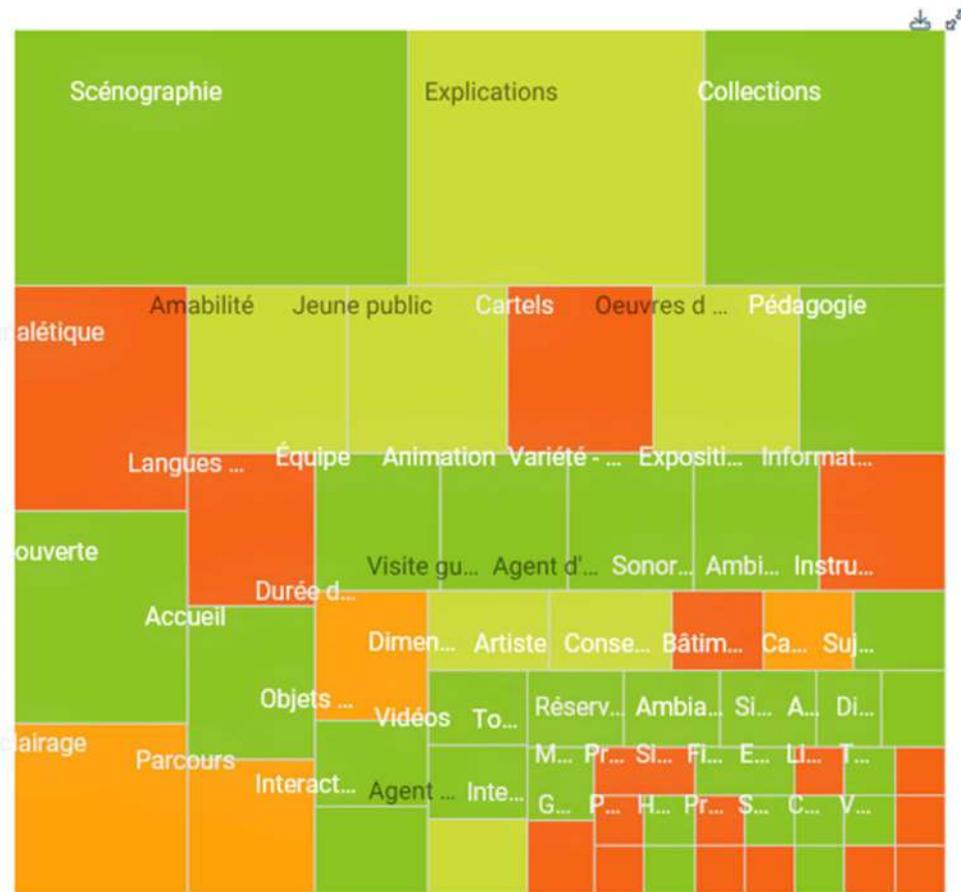


2024

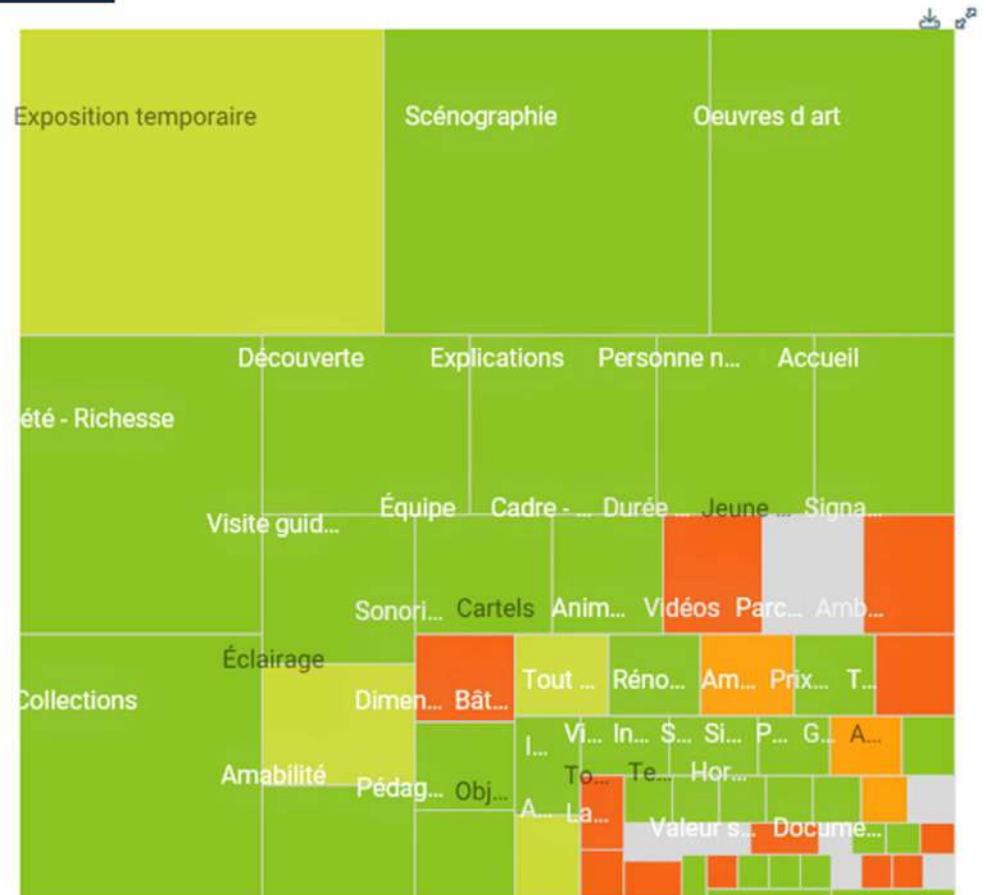


Musée

2023



2024



néгатif (orange) positif (green) neutre (grey)

Satisfaction, critères évalués et cartographie des thèmes pour l'Abbaye

Abbaye

2023

Période : 01/01/2023 - 31/12/2023 (11 mois)

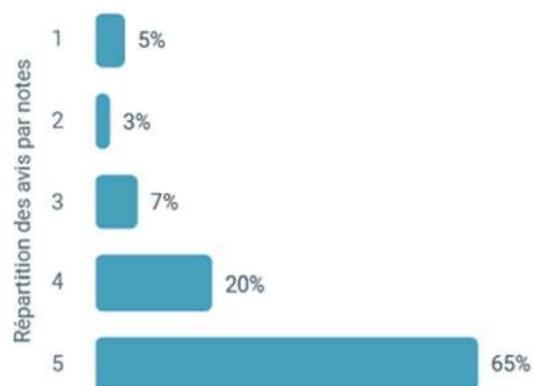
Sources : civiliz, google, liz

Filtres :

- ★ 87,2 % satisfaction moyenne
- ✓ 4 287 nouveaux avis
- 💬 1224 commentaires (29%)
- 💬 80 réponses (2% des avis)

barres

secteurs



2024

Période : 01/01/2024 - 31/12/2024 (11 mois)

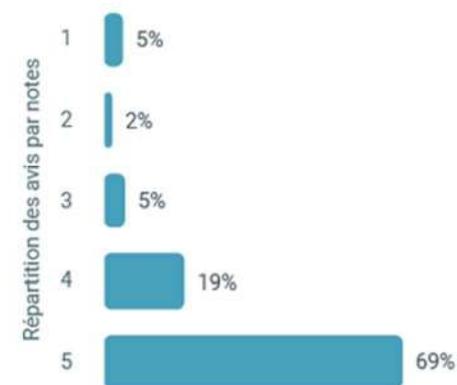
Sources : civiliz, google, liz

Filtres :

- ★ 88,9 % satisfaction moyenne
- ✓ 4 214 nouveaux avis
- 💬 1460 commentaires (35%)
- 💬 1088 réponses (26% des avis)

barres

secteurs



Abbaye

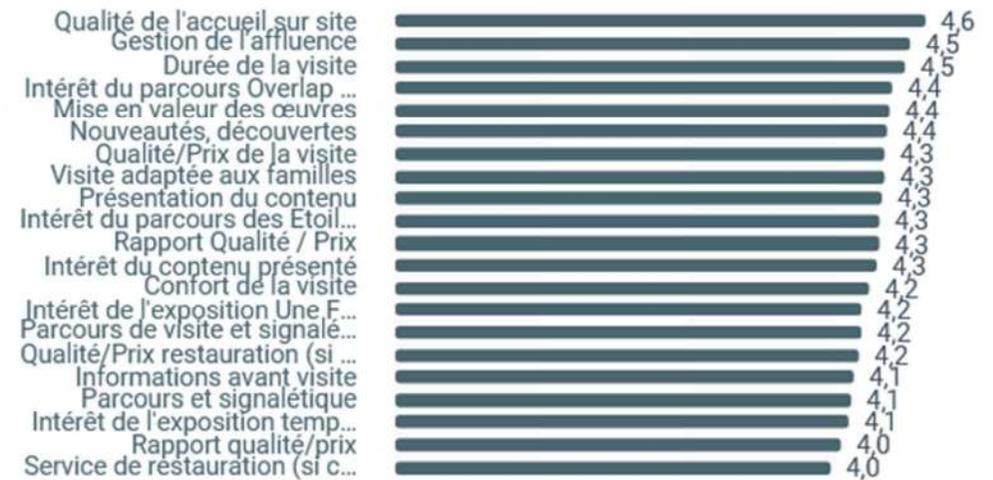
2023

Critères évalués de 1 à 5



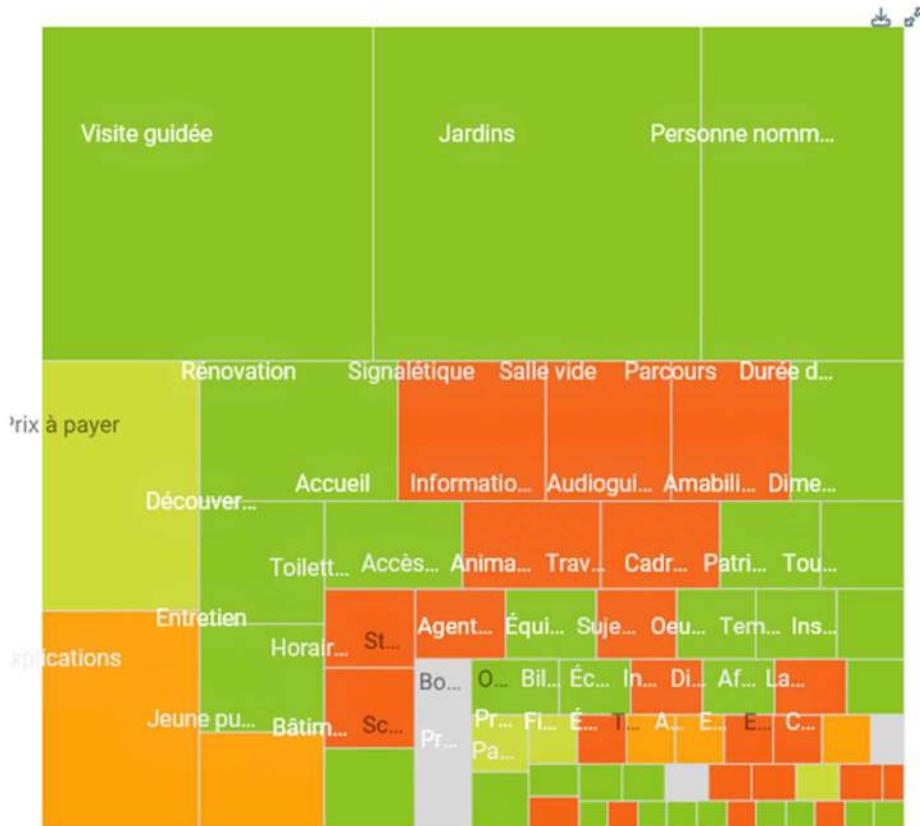
2024

Critères évalués de 1 à 5

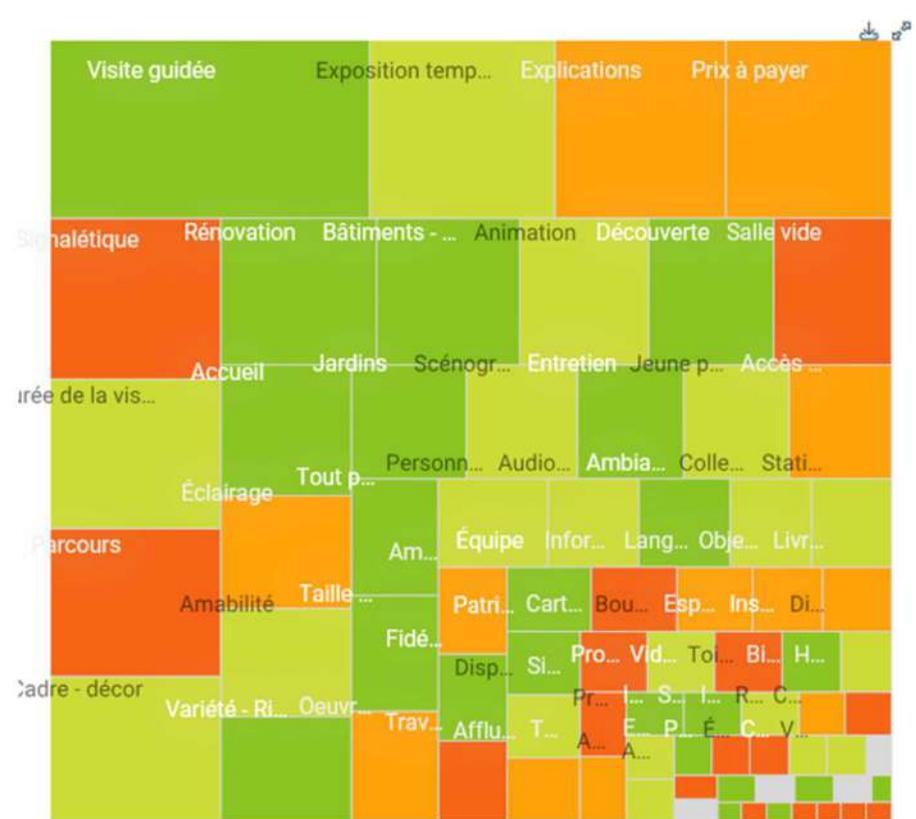


Abbaye

2023



2024



négatif positif neutre

Satisfaction, critères évalués et cartographie des thèmes pour le musée d'Art moderne et l'Abbaye

Abbaye & musée

2023

Période : 01/01/2023 - 31/12/2023 (11 mois)

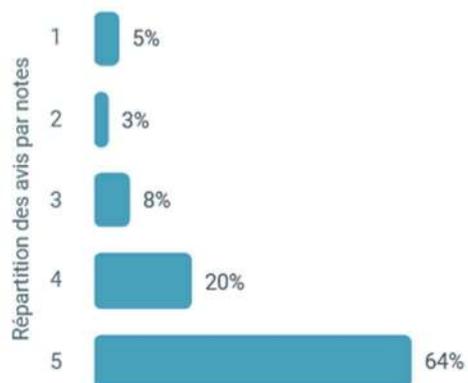
Sources : civiliz, google, liz

Filtres :

- ★ 86,7 % satisfaction moyenne
- ✓ 6 002 nouveaux avis
- 💬 1597 commentaires (27%)
- 💬 122 réponses (2% des avis)

barres

secteurs



2024

Période : 01/01/2024 - 31/12/2024 (11 mois)

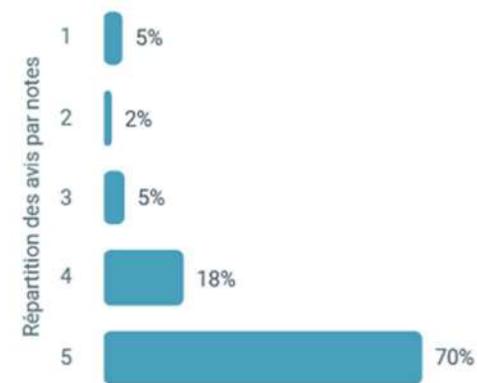
Sources : civiliz, google, liz

Filtres :

- ★ 89,5 % satisfaction moyenne
- ✓ 6 639 nouveaux avis
- 💬 2154 commentaires (32%)
- 💬 1625 réponses (24% des avis)

barres

secteurs



Abbaye & musée

2023

Critères évalués de 1 à 5



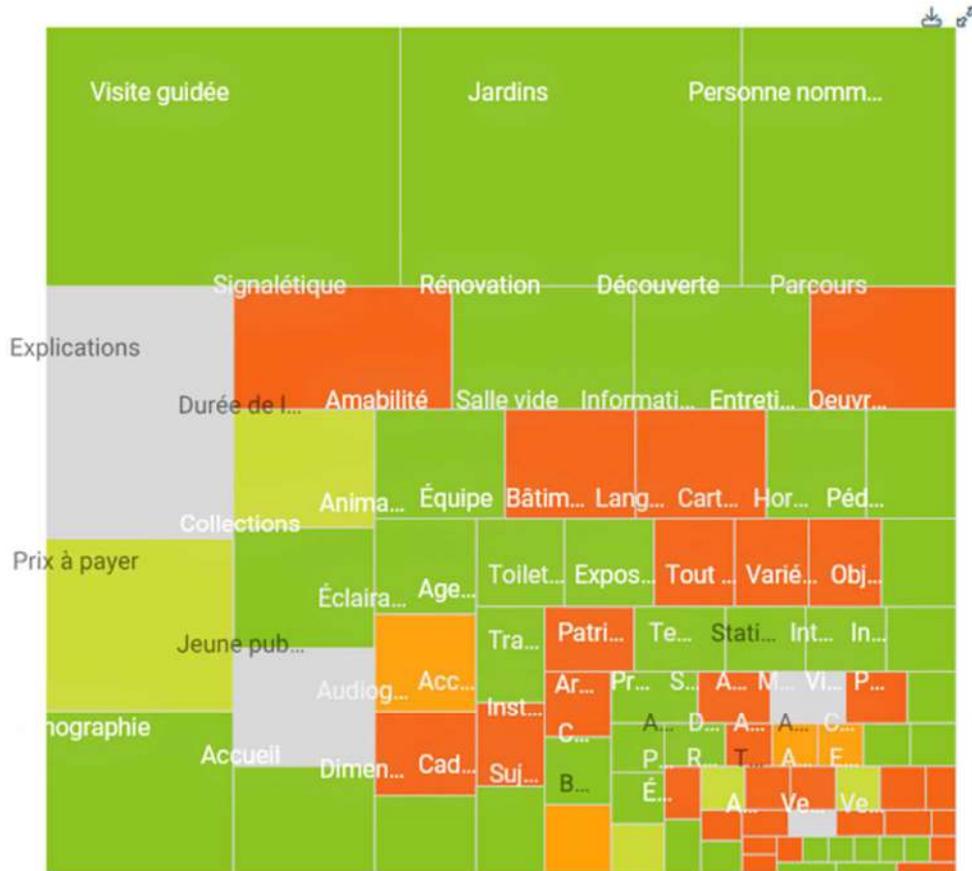
2024

Critères évalués de 1 à 5



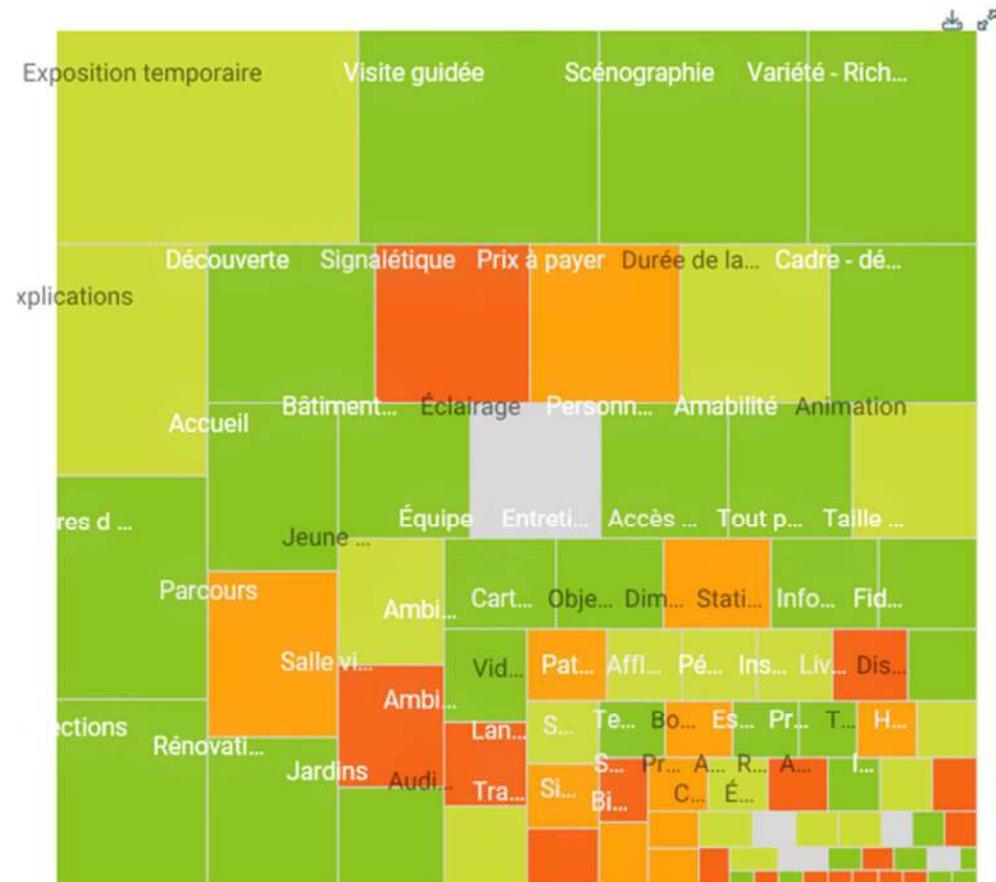
Abbaye & musée

2023



2024

■ négatif
 ■ positif
 ■ neutre



IX. COMMUNICATION

A. Relations presse

Depuis 2022, l'agence Alambret Communication accompagne l'Abbaye royale de Fontevraud dans sa stratégie de communication et de relations presse afin d'affirmer son rayonnement et sa notoriété.

Pour valoriser ce patrimoine d'exception, l'agence s'appuie sur différents axes de communication :

- Fontevraud, éternellement différent - pilier de l'ensemble de la communication ;
- Fontevraud, l'Abbaye royale, haut lieu de patrimoine et centre culturel de rencontre à travers des résidences d'artistes/créations en résonance avec le lieu (art contemporain et musique) : Les Etoiles de Fontevraud, Parcours d'art, Festival Passion, 900 ans l'Aliénor...
- Fontevraud, le musée d'art moderne (expositions et vie des collections - acquisitions, restaurations...) : Jean Marie Bytebier, Bernard Buffet, Pauline Bazignan...
- Fontevraud, l'Ermitage, l'hôtel et le restaurant avec, à sa tête, le chef étoilé Thibaut Ruggeri.



36 mailings ont été diffusés (communiqués de presse, dossiers de presse, invitations de presse) soit plus d'une informations presse tous les 15 jours. En 2024, on comptabilise 1316 articles contre 1,2K en 2023 et 1,03K en 2022. Au total, il y a plus de 510 millions de personnes touchées par les différentes campagnes de retombées presse : notamment grâce à la campagne 900 ans d'Aliénor (50,9 k personnes touchées contre 38k pour Buffet) et des retombées médias à forte audience (Europe 1, Paris Match, Point de vue, Notre Temps etc.) L'EAE (Equivalent Achat d'Espace, qui permet de comparer la valeur des retombées presse à celle d'un investissement publicitaire), lui, est passé de 7,88M€ en 2022 et 8,19M€ en 2023 à 9,6M€ en 2024 !

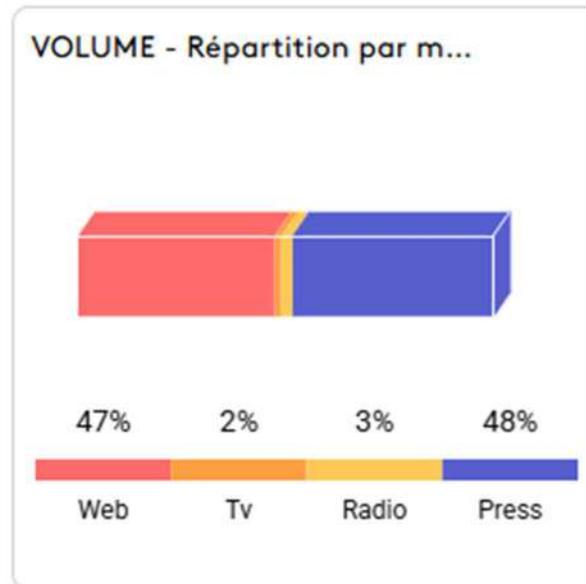
Sélection de parutions presse 2024

Abbaye royale de Fontevraud

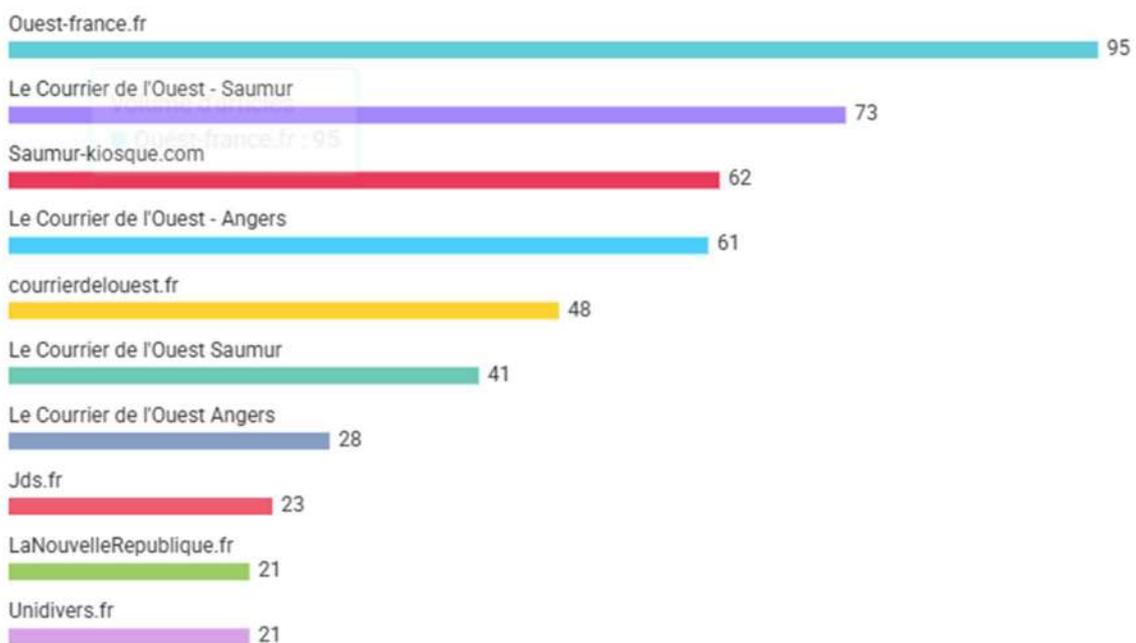


En 2024, nous avons comptabilisé 56 accueils presse sur site contre 49 en 2023 et 40 en 2022. Et ce sont au total une centaine de journalistes Français et Etrangers (Anglais, Belges, Espagnols, Néerlandais etc.) qui ont été accueillis en 2024, contre 88 2023 et 71 en 2022, tout univers confondus !

Répartition par médias :



Répartition par source :



AVE - Split by source



Volume d'articles - Nuage de mots > 5 premiers



Volume d'articles - Nuage de mots > 20 premiers



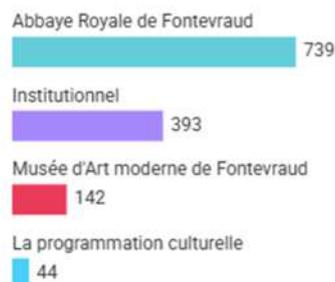
Volume d'articles - Nuage de mots > 50 premiers



AVE

SOMME DE
L'EAE
9,63Mn €

Volume - Split by category



Contacts

SOMME
D'AUDIENCE
509Mn

B. Plan media

Déclinées autour des temps forts de l'Abbaye royale et du musée d'Art moderne, 8 plans médias ont été déployés en 2024, dont :

5 pour l'Abbaye royale :

Un Printemps à Fontevraud : un plan média décliné autour des concerts de Passion, festival de musique sacrée et de l'exposition de Pascal Convert dans les médias régionaux et nationaux spécialisés musique classique, art et culture ;

Un Été à Fontevraud : une communication dans la presse culturelle et régionale principalement, autour de l'exposition de François Rouan et du parcours d'art ;

Les Étoiles de Fontevraud : pour ce 4e opus, le parcours nocturne a été mis en lumière dans une campagne cross-média régionale et nationale avec un beau partenariat monté avec Europe 2 ;

Un Automne à Fontevraud : une communication exclusivement régionale autour de la scénographie du cimetière des rois ;

Un Noël à Fontevraud : un plan média déployé autour des concerts de Noël en musique, le parcours d'art, la programmation famille et plus particulièrement la journée famille Le Noël d'Aliénor pour atteindre les objectifs de fréquentation.

3 pour le musée d'Art moderne :

Rendez-vous, Jean-Marie Bytebier : une communication ciblée art dans des médias principalement locaux, complétée de magazines nationaux France et Belgique pour l'exposition de ce peintre belge ;

Bernard Buffet, médiéval et pop : une campagne nationale d'envergure pour cette 3e exposition-événement, co-construite avec la Région des Pays de la Loire, et un soutien aux concerts Les Nuits d'été au cœur de l'exposition ;

Connexions\Collections#3 : un plan porté par des médias régionaux, nationaux et d'Ile-de-France pour Pauline Bazignan, reconnue des galeries parisiennes.

Au-delà de ces campagnes, des actions de communications ont également été déployées autour de la destination Fontevraud. Dans les médias spécialisés, des insertions ont été réalisées pour Fontevraud L'Ermitage (l'hôtel et le restaurant, les activités MICE).

C. Reportage Photo/Vidéo

Reportages photos

Dans le cadre de la consultation restreinte lancée en 2022 puis le marché public à l'été 2023, 9 reportages photos ont été organisés avec 3 photographes :

- 6 pour l'Abbaye royale
 - Un Printemps à Fontevraud
 - Un Été à Fontevraud
 - Les Étoiles de Fontevraud
 - D'Un Monde à l'Autre
 - Un Noël à Fontevraud
 - Noël en musique
- 3 pour le musée d'Art moderne
 - Rendez-vous, Jean-Marie Bytebier
 - Bernard Buffet, médiéval et pop
 - Connexions\Collections#3

Un reportage photo a également été réalisé pour Fontevraud L'Ermitage, complétant ainsi la banque d'images de l'hôtel, du restaurant et des espaces MICE.

Productions vidéos

Dans le cadre du marché public lancé à l'automne 2023, le prestataire Mstream a réalisé 7 vidéos de promotion de nos événements en 2024, dont :

- 4 pour l'Abbaye royale :
 - Passion, festival de musique sacrée
 - Singing Fontevraud (commande du Service des publics)
 - Les Étoiles de Fontevraud
 - Un Noël à Fontevraud
- 3 pour le musée d'Art moderne :
 - Rendez-vous, Jean-Marie Bytebier
 - Bernard Buffet, médiéval et pop

➤ Connexions\Collections#3

En plus de ces productions vidéos, 7 tournages de nos partenaires institutionnels ou privés ont été accueillis, principalement à l'Abbaye royale mais aussi à Fontevraud L'Ermitage.

D. Newsletters

Du 1er janvier au 31 décembre 2024, 58 newsletters ont été produites et envoyées (soit +8 par rapport à N-1) autour des grands temps forts de chaque structure, mais aussi pour relancer la fréquentation des événements en marge. Une newsletter dédiée aux actualités et offres MICE a également été lancée en 2024 avec une périodicité trimestrielle. Au total :

- 10 pour la destination Fontevraud ;
- 28 pour l'Abbaye royale ;
- 16 pour le musée d'Art moderne ;
- 4 pour Fontevraud L'Ermitage.
- 23 invitations et relances à nos inaugurations ont également été envoyées via les newsletters.

Des statistiques record sont enregistrées !

- Taux d'ouverture (pourcentage de personnes ayant ouvert la newsletter) : 50,90% (soit +8,60% par rapport à N-1) ;
- Taux de clic (pourcentage de personnes ayant cliqué au moins une fois sur un lien : 10,10% (soit +4,80% par rapport à N-1).

E. Communication digitale

Réseaux sociaux

Réseaux sociaux	Nombre d'abonnés au 01/01/2023	Nombre d'abonnés au 01/01/2024	Taux d'évolution (en %)	Taux d'engagement (en %)
Instagram	14 837	18 117	+22.1%	8.83%
Facebook	42 984	45 805	+6.56%	3.74%
LinkedIn	5364	7550	+40.75%	16.54%
Twitter	4479	4517	+1%	5.11%

En 2024, les audiences continuent de progresser grâce à la stratégie digitale mise en place depuis maintenant près de 2 ans.

LinkedIn et Instagram se distinguent comme les réseaux sociaux les plus porteurs enregistrant une croissance d'abonnés respective de 40% et 22%. Facebook et X (anciennement Twitter) affichent une croissance plus modérée, reflétant une tendance générale pour ces réseaux qui ont des cibles bien distinctes. Les taux d'engagement sont relativement élevés, notamment pour LinkedIn où l'on dépasse les 16%. Le plus bas est X avec 5.11%, ce qui reste toutefois largement au-delà des moyennes de la plateforme.

Accompagnement avec l'agence RND

En relation avec l'agence digitale RND depuis 2021, nous avons pu continuer de promouvoir nos univers et nos événements par le biais du canal payant disponible via Google Ads et META Ads (Facebook & Instagram).

- Google Ads :
 - 5 campagnes annuelles qui mettent en avant nos univers : Abbaye, musée, restaurant, hôtel & box
 - 5 campagnes événementielles pour couvrir les temps forts de la saison

- META Ads :
 - 5 campagnes événementielles pour couvrir les temps forts de la saison

En parallèle des campagnes publicitaires, RND a été un acteur majeur pour le projet de refonte de site Internet, notamment sur la partie du référencement naturel.

Site Internet

En 2024, le site Internet de Fontevraud affiche des résultats encourageants en nette progression par rapport à l'année 2023. Bien que le nombre de pages vues soit légèrement en baisse (-0.7%), le nombre d'utilisateurs, lui, augmente de près de 20% tout en conservant un taux de rebond excellent, largement inférieur aux 30/40% préconisés.

Concernant les canaux d'acquisition, le mobile poursuit son ascension représentant désormais 57% de l'ensemble des connexions au site Internet, contre 53% en 2023. Le canal organique (= trafic naturel) reste la source principale de visites de nos utilisateurs (45%), tandis que nos campagnes publicitaires progressent significativement pour atteindre 32%.

L'année 2024 est marquée par un projet digital majeur, celui de la refonte du site Internet avec l'agence Perméable. Lancé fin décembre 2024, le nouveau site Internet est pleinement opérationnel et répond aux exigences de navigation, d'accessibilité et d'éco-conception en parfaite adéquation avec la plateforme de marque de Fontevraud, il apporte un souffle de modernité qui promet de soutenir les performances sur l'année 2025.

X. BILAN SOCIAL

Personnel de la SOPRAF

Méthode des effectifs en personne physique : Ce sont toutes les personnes liées par un contrat de travail présentes dans l'entreprise (CDI, CDD, alternants, stagiaires) Deux méthodes sont utilisées pour présenter les effectifs.

Méthode dite du Code de la Sécurité Sociale : Elle est préconisée pour déterminer les seuils de déclenchement de certaines cotisations, des élections des Représentants du personnel et pour l'élaboration du Bilan Social. Ainsi, les salariés en CDD de remplacement pour absence, les alternants et les stagiaires ne rentrent pas dans le calcul des effectifs retenus par le Code de la Sécurité Sociale. A noter que les collaborateurs au statut de fonctionnaire détaché sont intégrés cette année dans ce décompte (ce qui n'était pas le cas dans les rapports de gestion précédents).



[Redacted text block]

XI. RESULTATS 2024 – ANALYSE FINANCIÈRE

A. Répartition du capital social de la SOPRAF : le Conseil Départemental de Maine et Loire a racheté les parts de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

Par délibération du 9 novembre 2018, le Comité Syndical de la Mission Val de Loire a décidé à l'unanimité de se retirer de la Société Publique Régionale de l'Abbaye de Fontevraud. Par délibération du 20 juin 2019, le Conseil Régional des Pays de la Loire a décidé du rachat des 225 actions détenues par la Mission Val de Loire au sein de la Société Publique Régionale de l'Abbaye de Fontevraud (SOPRAF).

Par délibération du conseil communautaire du 27/06/19, l'Agglomération Saumur Val de Loire a indiqué vouloir sortir de l'actionnariat de la SOPRAF. Par délibération du 12 octobre 2020, le Conseil Départemental de Maine et Loire a racheté les parts de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

ACTIONNNAIRES	NOMBRE DE PARTS	VALEUR CAPITAL
REGION PAYS DE LA LOIRE	1 800	180 000 €
DEPARTEMENT MAINE ET LOIRE	450	45 000 €

B. Composition du Conseil d'Administration de la SOPRAF et présidence au 31/12/2024

À la suite des élections régionales et départementales qui se sont déroulées en juin 2021, les instances délibératives de la Région des Pays de la Loire et du Département de Maine-et-Loire ont désigné leurs nouveaux représentants au sein du Conseil d'Administration de la SOPRAF.

Administrateur	Représenté(e) par
Conseil Régional des Pays de la Loire	Isabelle LEROY
Conseil Régional des Pays de la Loire	Bruno RETAILLEAU
Conseil Régional des Pays de la Loire	Alexandre THEBAULT
Conseil Régional des Pays de la Loire	Éric TOURON
Conseil Régional des Pays de la Loire	André MARTIN
Conseil Régional des Pays de la Loire	Armel PECHEUL
Conseil Régional des Pays de la Loire	Elsa RICHARD
Conseil Régional des Pays de la Loire	Céline VERON
Conseil Départemental de Maine et Loire	Françoise DAMAS
Conseil Départemental de Maine et Loire	Yann SEMLER COLLERY

Par ailleurs, le Conseil Régional a désigné Madame Isabelle LEROY comme nouvelle représentante de la collectivité présidente de la SOPRAF.

C. Désignation d'un vice-président

Lors du Conseil d'Administration du 27 novembre 2021, Monsieur Alexandre THEBAULT a été désigné vice-président de la SOPRAF.

D. Direction générale

Depuis le 31 mars 2020, la Direction Générale est assurée par Monsieur Martin MORILLON.

E. Deux Conseils d'Administration et une Assemblée Générale se sont tenus en 2024

Le 25 mai 2024, consacré essentiellement :

- Au bilan annuel de l'année 2023 ;
- À l'arrêté des comptes et l'affectation du résultat ;
- Aux conventions réglementées ;
- À la validation de l'avenant 15 de la DSP ;
- A la validation du schéma annuel d'accessibilité numérique
- À la convocation d'une Assemblée Générale.

Le 30 novembre 2024, consacré essentiellement :

- À la validation des budgets de fonctionnement et d'investissements 2025 ;
- À la validation de l'avenant 16 de la DSP ;
- A l'approbation de la nouvelle grille tarifaire
- A l'approbation des tarifs, jours et horaires d'ouverture 2025 pour le parcours nocturne scénographié.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 25 juin 2024.

F. Réalisation de l'inventaire

L'inventaire 2024 des immobilisations a été réalisé avec [REDACTED]

G. Autres informations

Filiales et participations : la SOPRAF n'a pas de filiale et ne contrôle aucune société.

La SOPRAF est membre du GIE Fontevraud.

H. Les faits marquants 2024

Une année record sur un plan touristique et patrimonial :

- Une fréquentation exceptionnelle en 2024 avec 236 472 visiteurs SOPRAF enregistrés dans le monument et le musée d'Art moderne, 2ème meilleure performance historique après celle de l'année 2022, dans un contexte touristique-culturel morose.
- Succès populaire et critique de l'exposition temporaire « Bernard Buffet, médiéval et pop » au Musée d'Art Moderne, avec 40 000 visiteurs.
- Célébration réussie des 900 ans d'Aliénor d'Aquitaine avec le lancement de 4 expériences immersives en réalité augmentée, par la Région des Pays de la Loire, sur la vie de la plus célèbre des Reines de France et d'Angleterre.

- Création de deux nouveaux rendez-vous pour les familles : « Dans les pas d'Aliénor » l'été et « Noël avec Aliénor » en décembre.
- Nouvelle forme scénographique des « Étoiles de Fontevraud » pour son 4ème opus, confié à la société Giglam : succès populaire avec plus de 15 500 spectateurs (en incluant la fréquentation de la journée d'inauguration) et un partenariat avec la Maison de bulles Bouvet Ladubay.
- Installation scénographique spectaculaire dans l'église abbatiale intitulée « Le cimetière des Rois », avec le retour temporaire à leur emplacement d'origine de deux œuvres majeures du XVIIème siècle
- Requalification du jardin du cloître et le remise en eau de sa fontaine.
- Nouvelle édition du numéro spécial « Fontevraud », aux éditions 303, avec le concours des membres du comité d'histoire.
- Progression soutenue du public jeune et étudiants de 9 000 en 2022 à presque 30 000 visiteurs en 2024 grâce à la mise en place de la gratuité pour les -18 ans et étudiants pour attirer ce public vers la culture et une dynamique des groupes scolaires sous l'impulsion de l'équipe du service des Publics.

Sur le plan institutionnel et administratif :

- Prolongation de la Délégation de Service Public au 31/12/2025.
- Contrôle fiscal sur les exercices 2020 à 2022 concernant la TVA sur subvention :
 - La SOPRAF conteste la position de l'administration fiscale et a constitué une garantie de paiement de 360K€ début 2025 en garantie du sursis de paiement demandé ;
 - L'année 2021 étant prescrite d'un point de vue URSSAF, la provision d'aide COVID devient sans objet et a pu ainsi être reprise avec un effet favorable de 287K€ dans les comptes 2024.
- Accord Etat/Région pour lancer le projet de transformation juridique durant l'année 2024 avec une échéance visée au 01/01/2025 finalement décalée au 01/01/2026 sur le schéma d'une Société Publique Locale et non plus d'un Groupement d'Intérêt Public, compte tenu des contraintes notamment fiscales liées au statut du Groupement d'Intérêt Public.
- Réalisation d'un appel d'offre afin de remplacer le logiciel de billetterie SECUTIX, et de mise en œuvre pour un lancement début 2025.
- Récapitulatif du coût net de l'épisode de foudre d'août 2023 :
 - Exercice 2023 : -118K€ de charges exceptionnelles générées sur l'exercice 2023 sans remboursement d'assurance soit un impact du même montant sur le résultat de l'exercice 2023.
 - -75K€ de charges exceptionnelles générées sur l'exercice 2024 avec +120K€ de remboursements d'assurance sur l'exercice 2024 soit un impact de +45K€ sur le résultat de l'exercice 2024.
 - Au total, sur les 2 exercices 2023 et 2024, le coût net de l'épisode de foudre d'août 2023 s'élève à 73K€.

I. Principaux risques et incertitudes liés à l'activité

Les principaux risques ou incertitudes identifiés sont :

- Financier : Contexte inflationniste, notamment énergétique tendant à revenir vers la norme. Marché électricité sécurisé sur 2 ans (2024 et 2025) à un prix plus favorable que 2023, néanmoins 2 fois supérieur à celui des années 2022 et antérieures. Investissements à prévoir dans les années à venir pour la mise en œuvre des projets prévus par les schémas directeur immobilier et paysager ainsi que pour tenir les engagements de sobriété énergétique liés au décret tertiaire.
- Juridique : Fin de la délégation de service public au 31/12/2025.
- Technique : Des fragilités ont été identifiées sur la chaudière bois qui a 10 ans nécessitant des investissements de renouvellement dans les années à venir ; enjeux liés à la mise en œuvre du décret tertiaire.
- Conjoncturel : Le contexte inflationniste connu dans les 2 dernières années tend à se normaliser. Enjeu d'amélioration de la qualité d'accueil de nos publics dans un contexte de forte évolution de la

fréquentation ; idem pour le cadre de travail de nos équipes dont les effectifs ont cru avec des lieux dispersés et peu adaptés.

Organisationnel : nouvelles modalités de fonctionnement dans le cadre de la future SPL

J. Perspectives de développement

La SOPRAF envisage les perspectives de développement suivantes :

- Écriture, validation et mise en œuvre des schémas directeur :
 - Espaces paysagers de l'Abbaye (travaux de rafraîchissement paysager dans le jardin de cloître, conservatoire du chou dans le jardin des abbesses, colline...). Le schéma a fait l'objet d'une validation en Commission CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites) le 12/09/2022.
 - Aménagements immobiliers (repenser l'accueil du site, les espaces administratifs, l'interaction avec le village...) dont le schéma devrait faire l'objet d'une validation courant 2024.
 - Des principes d'interprétation (scénographie dans le site, espace d'interprétation.
- Poursuite du développement du Musée d'Art moderne (espace expo temporaire, acquisitions...).
- Commande de vitraux et décors peints dans le Réfectoire.

K. Événements significatifs survenus après la clôture des comptes

- Constitution d'une caution bancaire de 360K€ dans le cadre de la contestation de la SOPRAF du contentieux fiscal en cours sur la TVA sur subvention, et du sursis de paiement qui est lié à cette contestation.
- Diminution de la subvention de fonctionnement octroyée par la Région Pays de la Loire à la SOPRAF pour 2025 avec une subvention passant de 4 085K€ en 2024 à 3 610K€ en 2025 soit une baisse de - 475K€ / -13% dans un contexte de réduction budgétaire globale notamment sur le secteur culturel opéré par la Région des Pays de la Loire.

L. Présentation des comptes annuels 2024

L'exercice comptable a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Les comptes annuels 2024 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

- Le total des produits est de 8.186.231€ en 2024 (7.911.775€ en 2023) ;
- Le total des charges est de 7.933.634€ en 2024 (7.977.417€ en 2023) ;

Amenant à un résultat net de 252.597€ pour l'exercice 2024 (-65.641€ en 2023).

Le tableau ci-dessous présente les agrégats du compte de résultat pour les exercices 2019 à 2024.

Dans cette présentation comptable normée, les amortissements liés aux investissements sont inclus en charges dans le résultat d'exploitation, tandis que les produits de subvention des mêmes investissements sont inclus dans le résultat exceptionnel.

Résultats comptables

<i>En euros</i>	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24
<i>Résultat d'exploitation</i>	928 006	-197 514	-2 876	860 302	-256 906	-177 343
<i>Résultat financier</i>	-3 121	-1 750	-526	1 449	29 334	51 503
Résultat courant avant impôts	924 885	-199 264	-3 402	861 751	-227 573	-125 841
<i>Résultat exceptionnel</i>	102 097	122 738	72 026	131 364	161 931	549 201
<i>Participation des salariés</i>	0	0	0	-161 247	0	-82 397
<i>Impôt sur les sociétés</i>	-47 977	0	0	-248 012	0	-88 367
Résultat net	979 005	-76 526	68 623	583 855	-65 641	252 597

Afin de permettre une meilleure lecture de l'activité (tableau ci-dessous), les quotes-parts de subventions d'investissement ayant trait à des dépréciations d'amortissement d'exploitation sont retraitées en résultat d'exploitation, celles liées à des dépréciations d'amortissement exceptionnelles restent en résultat exceptionnel.

Résultats retraités des subventions d'investissements

<i>En euros</i>	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24
<i>Résultat d'exploitation</i>	1 330 279	135 189	359 699	1 389 474	327 012	492 192
<i>Résultat financier</i>	-3 121	-1 750	-526	1 449	29 334	51 503
Résultat courant avant impôts	1 327 158	133 439	359 172	1 390 922	356 346	543 695
<i>Résultat exceptionnel</i>	-300 176	-209 965	-290 549	-397 808	-421 987	-120 334
<i>Participation des salariés</i>	0	0	0	-161 247	0	-82 397
<i>Impôt sur les sociétés</i>	-47 977	0	0	-248 012	0	-88 367
Résultat net	979 005	-76 526	68 623	583 855	-65 641	252 597

Pour mémoire :

- Le résultat d'exploitation élevé en 2019 fait suite à un complément de subvention de 1,3 M€ permettant de reconstituer les fonds propres de la SOPRAF fragilisés par l'exercice 2018.
- Le résultat exceptionnel est en forte hausse à partir de 2018 en raison de la provision fiscale sur le risque d'assujettissement à la TVA de la subvention de fonctionnement.
- Le très bon résultat 2022 s'explique par une fréquentation record et l'impact indirect d'un dénouement favorable du contrôle URSSAF au sein du GIE sur les aides COVID de 2020 et 2021.

Le résultat net positif de +253K€ s'explique pour partie par la reprise de provision exceptionnelle sur les aides COVID de 2021 pour +287K€, devenu sans objet compte tenu de la prescription (voir faits marquants ci-dessus).

M. Résultat d'exploitation

Résultat d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24
Total des Produits d'Exploitation	4 546	3 289	5 249	7 151	6 687	6 911
Total des Charges d'Exploitation	- 3 216	- 3 154	- 4 888	- 5 761	- 6 360	- 6 418
Résultat d'Exploitation	1 330	135	360	1 389	327	492

Le résultat d'exploitation de 2024 est bénéficiaire de +492K€ et couvre le résultat exceptionnel de -120K€.

Produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24	2024 vs 2023
Ventes boutique	374 8%	214 7%	419 8%	628 9%	516 8%	550 8%	33 6%
Billetterie	1 413 31%	807 25%	1 390 26%	2 404 34%	1 990 30%	2 166 31%	176 9%
Autres prestations de service	59 1%	64 2%	62 1%	75 1%	105 2%	105 2%	0 0%
Sous-total Chiffre d'affaires	1 846 41%	1 085 33%	1 871 36%	3 107 43%	2 612 39%	2 821 41%	209 8%
Production stockée	- 0%	- 0%	- 0%	- 0%	- 0%	- 0%	- 0%
Production immobilisée	- 0%	- 0%	- 0%	- 0%	- 0%	- 0%	- 0%
Subvention d'exploitation (hors COVID)	2 700 59%	2 204 67%	3 378 64%	4 044 57%	4 076 61%	4 090 59%	14 0%
Autres produits	- 0%	- 0%	- 0%	- 0%	- 0%	0 0%	0 0%
Total des Produits d'Exploitation	4 546 100%	3 289 100%	5 249 100%	7 151 100%	6 687 100%	6 911 100%	223 3%

Nb : Approche de gestion = Total produits d'exploitation de la plaquette financière – Subventions d'aides aux paiements - Reprises sur provisions et transfert de charge (mis en moins des charges cf. ci-dessous)

N. Evolution des produits d'exploitation vs N-1

Les produits d'exploitation de l'exercice 2024 sont supérieurs de +223K€ versus N-1.

- L'activité 2024 est en augmentation de +209K€/ +8% avec une augmentation de +33K€ / +6% des ventes de la boutique et une augmentation de +176K€/ +9% de la billetterie. Les prestations de service sont stables.
- La SOPRAF a été subventionnée en totalité sur l'exercice 2024 à hauteur de 4 090K€ (4 085K€ par la Région des Pays de la Loire et 5K€ par la DRAC) soit +14K€ par rapport à 2023.

O. Evolution des charges d'exploitation vs N-1

Charges d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24	2024 vs 2023
Achats consommés Boutique	- 217 7%	- 115 4%	- 230 5%	- 384 7%	- 291 5%	- 304 5%	- 13 4%
Autres achats et charges externes hors GIE	- 768 24%	- 750 24%	- 1 367 0%	- 2 126 37%	- 2 072 33%	- 1 967 31%	- 106 -5%
Dont				0%			- 0%
Loyer Région Pays de la Loire	- 172 5%	- 109 3%	- 260 5%	- 415 7%	- 415 7%	- 415 6%	- 0 0%
Entretien/maintenance	- 184 6%	- 213 7%	- 214 4%	- 221 4%	- 225 4%	- 246 4%	- 20 9%
Locations	- 7 0%	- 1 0%	- 209 4%	- 449 8%	- 310 5%	- 191 3%	- 119 -38%
Honoraires	- 103 3%	- 68 2%	- 178 4%	- 296 5%	- 260 4%	- 306 5%	- 47 18%
Chauffage	- 113 4%	- 78 2%	- 155 3%	- 162 3%	- 228 4%	- 169 3%	- 59 -26%
Publicité/promotion	- 56 2%	- 61 2%	- 141 3%	- 247 4%	- 305 5%	- 341 5%	- 36 12%
Fournitures/petit équipement	- 38 1%	- 100 3%	- 134 3%	- 135 2%	- 205 3%	- 176 3%	- 29 -14%
Missions et réceptions	- 31 1%	- 24 1%	- 28 1%	- 58 1%	- 67 1%	- 72 1%	- 6 8%
Personnel extérieur	- 21 1%	- 55 2%	- 23 0%	- 15 0%	- 21 0%	- 8 0%	- 13 -62%
Poste/Telecom	- 16 0%	- 14 0%	- 1 0%	- 7 0%	- 6 0%	- 6 0%	- 1 -10%
Sous-traitance générale	- 3 0%	- 0%	- 0%	- 0%	- 0%	- 0%	- 0%
Top 10 des Achats/Charges externes	- 569 18%	- 614 19%	- 1 083 0%	- 1 590 28%	- 1 627 26%	- 1 515 24%	- 113 -7%
Masse salariale	- 450 14%	- 1 239 39%	- 1 716 35%	- 2 230 39%	- 2 371 37%	- 2 610 41%	- 239 10%
dont réduction de charges aides covid	0%	79 -3%	287 -6%	0%	0%	0%	- 0%
DAP net reprise de subventions	- 112 3%	- 141 4%	- 348 0%	- 47 1%	- 117 2%	- 64 1%	- 53 -45%
Dotations Amortissement et Provisions	- 514 16%	- 473 15%	- 711 15%	- 576 10%	- 701 11%	- 734 11%	- 33 5%
dont provision aides covid	0%	79 3%	287 6%	0%	0%	0%	- 0%
- Quote-part subventions d'investissement	402 -13%	333 -11%	363 -7%	529 -9%	584 -9%	670 -10%	86 15%
Impôts et Taxes	- 7 0%	- 25 1%	- 38 1%	- 45 1%	- 54 1%	- 64 1%	- 10 19%
Autres charges d'exploitation	1 0%	0 0%	3 0%	22 0%	25 0%	42 1%	17 70%
Reprises provisions et transferts de charges	25 -1%	93 -3%	80 -2%	93 -2%	147 -2%	202 -3%	55 38%
CHARGES D'EXPLOITATION hors redevance GIE	- 1 528 48%	- 2 177 69%	- 3 622 74%	- 4 761 83%	- 4 784 75%	- 4 849 76%	- 65 1%
Redevance GIE	- 1 688 52%	- 977 31%	- 1 266 26%	- 1 000 17%	- 1 577 25%	- 1 570 24%	- 7 0%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	- 3 216 100%	- 3 154 100%	- 4 888 100%	- 5 761 100%	- 6 360 100%	- 6 418 100%	- 58 1%

Nb : Approche de gestion = Total charges d'exploitation de la plaquette financière - Subventions d'exploitations correspondant aux aides aux paiements - Autres produits d'exploitation (reprises de provisions et transfert de charges) - Quote-part des subventions comptablement mis en

Exceptionnel mais d'un point de vue gestion à considérer comme de l'exploitation (en déduction des amortissements d'immobilisations subventionnées).

Les charges d'exploitation de la SOPRAF sur l'exercice 2024 sont en augmentation de +58K€ par rapport à 2023. Les explications sont :

- La masse salariale augmente de +239K€ (salaires +148K€ et charges 91K€) comme expliqué ci-dessus dans la partie bilan social ;
- Les autres achats et charges externes hors redevance du GIE diminuent de -106K€.
 - Cette baisse est permise principalement grâce à la baisse des locations de -119K€. Cette baisse s'explique principalement par l'absence de location d'œuvres d'art par le musée. En 2023, la mise à disposition de 67 œuvres de Rembrandt avait coûté 100K€, ne se reproduisant pas en 2024. De plus, la location de matériel pour les Etoiles de Fontevraud a coûté 17K€ de moins en 2024 qu'en 2023.
 - La baisse du chauffage en 2024 par rapport à 2023 (-59K€ / -26%), en cohérence avec la baisse de la consommation exposée dans la partie RSE/chauffage du présent rapport de gestion mais également grâce à une baisse du prix de l'énergie et à une augmentation de la performance énergétique.
 - La baisse des consommations de fournitures et petits équipements (-29K€ / -14%)
 - La baisse du personnel extérieur (-13K€ / -62%)

Baisses partiellement compensées par une augmentation en particulier des postes suivants :

- Les honoraires passent de 260K€ en 2023 à 306K€ en 2024 soit une augmentation de +47K€, notamment liés à l'organisation des expositions temporaires du musée de 60K€.
- Les charges de publicité et de promotions progressent de +36K€ / +12%. Ces charges sont liées à la promotion des différents temps forts de la programmation du site dont l'exposition temporaire d'été du Musée mais aussi au développement du projet scientifique et culturel global du site. L'augmentation s'explique par des actions de publicité et de promotion supplémentaires souhaitées en lien avec l'anniversaire des 900 ans d'Aliénor d'Aquitaine, et en lien avec la promotion de l'exposition temporaire « Bernard Buffet, médiéval et pop ». A noter que les charges de communication effectuées à partir du GIE sont en revanche en retrait, ce qui permet au budget global d'être respecté.
- Les dotations aux amortissements et provisions (nettes de la quote-part des subventions d'investissement) diminuent de -53K€ en raison de -60K€ de provision pour risques et +7K€ de provision sur dépréciation des stocks, la variation des dotations aux amortissements et provisions s'annulant avec celle de la quote-part des subventions d'investissement.
- Les reprises de provisions et transfert de charges augmentent de +55K€. Le détail est le suivant :

Détail reprises provisions et transferts de charges (en K€)	31/12/24	31/12/23	2024 vs 2023		
Reprise de provision pour risques et charges	21	90	- 69	-77%	1)
Reprise sur dépréciations de stocks	24	14	10	75%	2)
Transferts de charges frais du personnel	32	38	- 6	-16%	3)
Autres transferts de charges	125	5	120	2404%	4)
TOTAL	202	147	55	38%	

- 1) La reprise de provision pour risques et charges de 90K€ en 2023 correspondait à la reprise de provision pour litige prud'homale comptabilisée à la suite du jugement en appel favorable concernant le licenciement pour cause réelle et sérieuse de l'ancien DG.
La reprise de provision pour risques et charges en 2024 de 21K€ correspond à la reprise de provision constituée sur un fournisseur (« Le Cercle Digital ») en raison d'un litige, litige qui s'est soldé en 2024. La provision est donc reprise.

La variation du compte est donc de -69K€.

- 2) La reprise de provision sur dépréciation de stocks augmente de +10K€ entre 2023 et 2024.
 - 3) Les transferts de charges des frais du personnel diminuent de -6K€ en raison d'aides à l'apprentissage moindres.
 - 4) Les autres transferts de charges augmentent de +120K€ en raison du versement de l'indemnité d'assurance par l'assureur de la SOPRAF à la suite d'un épisode foudre en août 2023 et aux dégâts engendrés.
- Les autres charges d'exploitation (charges diverses de gestion courante) augmentent de +17K€ en raison de l'augmentation des redevances +5K€ et surtout des droits auprès de la SACEM qui a facturé en 2024 les droits sons et lumières des Etoiles de Fontevraud +14K€. Aucune facture de la SACEM n'avait été reçue en 2023. A l'inverse, les droits d'auteur diminuent de -2K€.
 - Enfin, les achats consommés de la boutique augmentent de +13K€ en cohérence avec l'augmentation du chiffre d'affaires de la boutique et les impôts et taxes augmentent de +10K€ en raison d'un versement complémentaire pour la formation professionnelle. Concernant la redevance GIE en baisse de 7K€, se référer à l'annexe 6 avec la présentation complète de l'exercice 2024 du GIE.

P. Résultat exceptionnel

Dans le cadre des subventions d'investissements obtenues par la SOPRAF, il est constaté à chaque clôture d'exercice une quote-part des subventions d'investissements classifiée comptablement dans le résultat exceptionnel (à noter qu'à compter de 2025 en lien avec la réforme du plan comptable général, ce montant sera intégré dans le résultat d'exploitation). Cette quote-part est, dans le cas des immobilisations amortissables, proportionnelle aux montants des dotation aux amortissements d'immobilisations faisant l'objet d'une subvention.

Hors quote-part des subventions d'investissements (reclassées en moins de charges d'exploitation cf. commentaires ci-dessus), le résultat exceptionnel 2024 s'élève à -120K€ (-422K€ en 2023) s'expliquant par :

- a) En produits exceptionnels (hors quote-part subventions d'investissements), un total de 353K€ :
 - Reprise de provision de 287K€ sur le risque TVA des subventions de fonctionnement de 2021, exercice arrivé à prescription ;
 - 64K€ de produits sur exercices antérieurs comprenant :
 - 22K€ d'annulation de charges d'assistance à maîtrise d'ouvrage datant de 2023 dans le cadre de l'appel d'offre du changement de logiciel de billetterie car il a été validé par notre commissaire aux comptes la possibilité d'immobiliser ce type de charge (le projet de changement de logiciel se concrétisant). Ainsi, 22K€ de charges de 2023 ont été transférées en immobilisations et engendre un produit sur exercice antérieur.
 - 15K€ d'avoir du fournisseur de chauffage sur les 2 mois de novembre et décembre 2023.
 - 15K€ d'annulation de 3 factures fournisseurs datant de 2018, 2019 et 2021 qui n'ont jamais été payées et sur lesquelles les fournisseurs n'ont jamais demandé le paiement.
 - 7K€ de remboursements à percevoir sur les versements 2022 et 2023 au titre de la prévoyance.
 - 5K€ à la suite de la prescription d'un remboursement d'activité partielle perçues en 2021 lors de la crise du COVID.
 - 2K€ de divers autres produits exceptionnels.
- b) En charges exceptionnelles, un total de 473K€ :
 - La provision pour le risque TVA 2024 concernant la subvention de fonctionnement Région pour 371K€.
 - 75K€ de coûts exceptionnels générés par l'épisode de foudre d'août 2023 occasionnant des dégâts matériels. Ces coûts exceptionnels sont à mettre en parallèle du remboursement d'assurance perçue et exposé dans les transferts de charge ci-dessus. Des coûts avaient été également passés sur l'exercice

2023 pour 118K€ et l'assureur a appliqué une franchise de 100K€ sur la partie immobilière et 1K€ sur la partie mobilière.

- 20K€ de pénalités composées principalement des intérêts moratoires versés dans le cadre d'un litige perdu au tribunal avec le fournisseur « Le Cercle Digital » (voir rapport de gestion 2023 partie « Délais de paiement »). L'impact est neutre compte tenu de la reprise de provision de 21K€ exposée dans les transferts de charges précédemment.

Q. Comparaison budgétaire du résultat

Résultat 2024 versus Budget

Le résultat de la SOPRAF est supérieur (+243K€) au résultat budgété en 2023 pour l'exercice 2024.

Remarques : dans le tableau ci-dessous,

- La refacturation des frais de chauffage à la SAS FONTEVRAUD RESORT est inscrite en diminution des achats (45K€ en 2024) alors que celle-ci est comptabilisée en produits d'activité annexe dans les comptes annuels ;
- Les dotations aux dépréciations de stocks sont inscrites en diminution des achats boutique ;
- Les reprises sur dépréciation de stocks sont inscrites en augmentation des achats boutique ;
- La reprise de provision pour risques et charges (21K€ décrite en page 90) a été classé en produits exceptionnels ;
- Les transferts de charges des frais de personnel sont inscrits en déduction des frais de personnel ;
- Les autres transferts de charges correspondant principalement aux remboursements d'assurances sont inscrits en produits exceptionnels.

SOPRAF	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Réel 2023	Réel 2024	Budget 2024	Ecart budgétaire 2024
ACHATS	339 199	257 581	484 298	637 695	616 583	605 940	656 908	-50 967
SERVICES EXTERIEURS	200 143	219 215	504 539	868 307	739 247	669 441	854 555	-185 115
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	240 658	221 031	343 652	566 241	558 048	546 364	508 056	38 308
IMPOTS ET TAXES	7 132	23 076	38 332	44 832	54 057	64 324	53 000	11 324
FRAIS DE PERSONNEL	449 945	1 268 337	1 908 189	2 134 980	2 359 386	2 566 806	2 581 448	-14 642
REDEVANCE REGION	171 667	108 834	259 986	415 000	415 000	415 000	415 000	0
DAP (Nettes des quotes-parts de subventions d'investissements)	99 037	52 538	50 190	33 400	93 469	33 369	34 039	-670
REDEVANCE GIE	1 688 119	976 998	1 265 615	1 000 065	1 576 519	1 569 623	1 625 499	-55 876
REDEVANCE ADAGP	0	0	323	8 585	6 561	1 647	10 000	-8 353
AUTRES CHARGES	-1 316	300	1 088	12 531	2 225	22 586	811	21 775
CHARGES FINANCIERES	3 121	1 793	562	4	309	0	562	-562
CHARGES EXCEPTIONNELLES	347 324	213 197	324 252	399 245	886 284	473 097	390 000	83 097
PARTICIPATION DES SALARIES AU BENEFICE				161 247	0	82 397	0	82 397
IS	47 977	0		248 012	0	88 367	0	88 367
TOTAL CHARGES	3 593 005	3 342 902	5 181 028	6 530 143	7 269 756	7 138 960	7 129 878	9 082
CHIFFRE D'AFFAIRES (BILLETTERIE-BOUTIQUE-PRESTATION DE VISITE)	1 788 340	1 021 257	1 808 596	3 032 786	2 506 348	2 715 586	2 963 017	-247 431
AUTRES PRODUITS	83 670	40 608	63 458	34 795	38 228	60 400	36 500	23 900
PRODUITS FINANCIERS				1 453	29 642	51 503	30 000	21 503
PRODUITS EXCEPTIONNELS				1 437	554 297	474 068	4 389	469 679
SUBVENTIONS	2 700 000	2 204 511	3 377 596	4 043 528	4 075 600	4 090 000	4 106 000	-16 000
TOTAL PRODUITS	4 572 010	3 266 376	5 249 650	7 113 999	7 204 115	7 391 557	7 139 906	251 651
TOTAL RESULTAT	979 005	-76 526	68 623	583 855	-65 641	252 597	10 028	242 569

En synthèse, la variation entre le réel et le budget peut se résumer comme suit :

ANALYSE REALISE versus BUDGET SOPRAF 2024

Résultat	BUD 24	REEL 24	ECART 24
	10	253	243
Reprise aides COVID 2021			287
Chiffre d'affaires			-247
Coûts expositions et manifestations annexes Musée			138
Indemnités d'assurance			120
Impôt sur les sociétés			-88
Participation			-82
Charges exceptionnelles sinistre août 2023			-75
Chauffage dont maintenance net de refacturation RESORT			75
Produits sur exercices antérieurs			64
Redevance GIE			56
Divers			-5

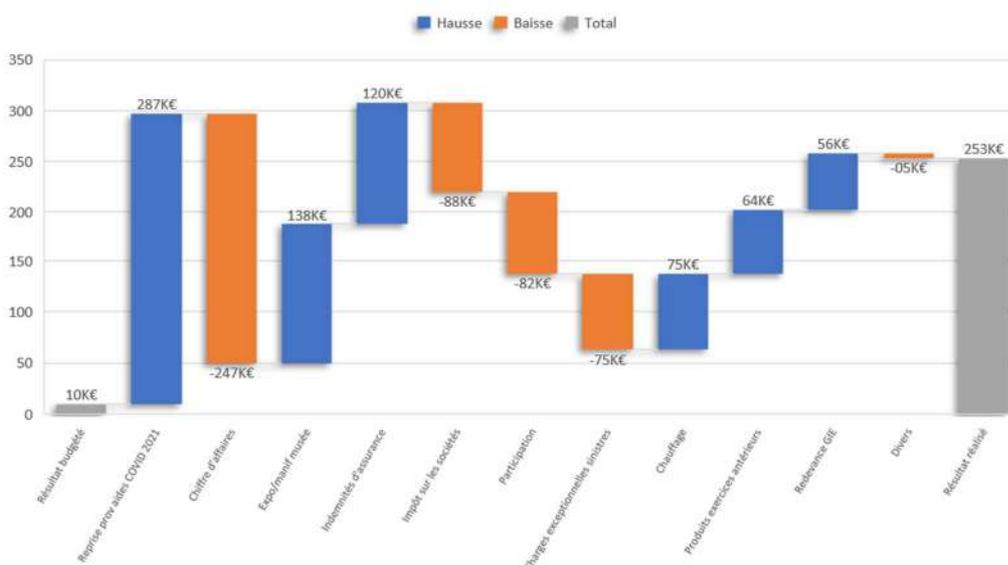
Le 1^{er} élément à prendre en compte dans le comparatif entre le réel 2024 et le budget 2024 est la reprise d'aides COVID datant de 2021 pour +287K€. La prescription est arrivée à son terme le 31/12/2024 et par mesure de précaution, ne sachant pas la position de l'administration fiscale sur l'exercice 2024, cette reprise n'avait pas été incluse dans le budget 2024 de la SOPRAF, budget 2024 construit en 2023. Cette reprise est incluse dans les produits exceptionnels du tableau page précédente.

Vient ensuite la diminution de chiffre d'affaires entre le réel et le budget pour -247K€. Il était prévu dans le budget 2024 un chiffre d'affaires de 2 963K€, avec un effet prix exposé précédemment avec la revalorisation du billet d'entrée du monument et un effet volume avec l'hypothèse de l'augmentation de la fréquentation. Cette hypothèse de chiffre d'affaires, en deçà de la performance exceptionnelle de 2022 à 3 033K€ de chiffre d'affaires, ne s'est pas réalisé entièrement. Le chiffre d'affaires réel 2024 s'établit finalement à 2 716K€, en augmentation de +209K€ / +8% par rapport au réel 2023, mais en deçà de -247K€ par rapport au budget 2024. Cette variation de chiffre d'affaires se lit en direct dans le tableau page précédente ligne « chiffre d'affaires ».

Les autres éléments d'explication de la variation entre le résultat 2024 réalisé et celui budgété sont :

- Une économie des dépenses liées aux expositions et manifestations annexes du Musée pour 138K€ (économie incluse dans les services extérieurs du tableau page précédente) ;
- La perception d'une indemnité d'assurance liée aux dégâts causés par l'orage d'août 2023 pour 120K€ (indemnité incluse dans les produits exceptionnels du tableau page précédente) ;
- L'effet impôt sur les sociétés et participation en raison du résultat courant avant impôt pour respectivement 88 et 82K€ (en lecture directe dans le tableau page précédente ligne « participation des salariés au bénéfice » et « IS ») ;
- Les charges exceptionnelles liées au sinistre d'août 2023 pour un surcoût de 75K€ sur l'exercice 2024 (incluent dans les charges exceptionnelles du tableau page précédente) ;
- Une économie sur le chauffage de 75K€ (incluant la maintenance et la refacturation au RESORT). Le chauffage et sa refacturation au RESORT (économie de -53K€) apparaissent dans les achats du tableau page précédente et la maintenance (économie de -22K€) apparaît dans les services extérieurs du tableau page précédente.
- Des produits sur exercices antérieurs pour 64K€ (voir détail dans la partie « résultat exceptionnel ») apparaissant dans les produits exceptionnels du tableau page précédente ;
- Enfin, une économie sur la redevance du GIE de 56K€ (en lecture directe dans le tableau page précédente « redevance GIE »).

Graphique de passage entre budget et réalisé 2024 (détail)



R. Investissements

Conformément à la convention de délégation de service public, la SOPRAF a bénéficié d'une capacité de subvention d'investissement en 2024 de 1 260K€ au travers de la Région.

En 2024, 1 193K€ d'investissements ont été réalisés, versus 461K€ en 2023.

Au cours de l'exercice 2024, 1 193K€ ont été investis via la subvention Région, dont ;

- 455K€ sur la subvention de 2022 ;
- 716K€ sur la subvention de 2023 ;
- 23K€ sur la subvention de 2024.

Les principaux investissements portent sur les éléments suivants :

- Amélioration énergétique des bureaux et aménagement d'espaces pour une somme totale de 327K€ ;
- Enrichissement du parcours de visite qui comprend notamment des investissements dans le parc de matériel son et lumière pour les Étoiles de Fontevraud pour une somme totale de 264K€ ;
- Achats de véhicules pour une somme totale de 174K€ ;
- Aménagement d'un jardin éco-responsable pour une somme totale de 166K€ ;
- La sécurité (mise aux normes du Système de Sécurité Incendie et sûreté) pour 85K€ ;
- Investissement informatique incluant le remplacement du logiciel de billetterie pour une somme totale de 81K€ ;
- Des travaux de voirie pour une somme totale de 39K€ ;
- Au musée d'Art moderne, des restaurations d'œuvres, du mobilier et de l'équipement, des travaux de finitions pour une somme totale de 17K€.

Le détail des investissements figure en annexe.

Les soldes disponibles des enveloppes de subvention sont les suivants :

- Solde subvention 2022 = montant initial de 1 260K€ - investissements 2022 (-460K€) - investissement 2023 (-345K€) - investissements 2024 (-455K€) = 0K€. Un solde non significatif précisément de 40€ reste sur cette subvention de 2022 ;
- Solde subvention 2023 = montant initial de 905K€ - investissements 2023 (-116K€) - investissements 2024 (-716K€) = 73K€ ;
- Solde subvention 2024 = montant initial de 1 260K€ - investissements 2024 (-23K€) = 1 237K€.

S. Trésorerie

Le solde de la trésorerie au 31/12/2024 s'élève est de (4 159K€), soit une baisse de -17K€ comparé au solde de la trésorerie au 31/12/2023 (4 176K€).

Les principaux flux expliquant cette baisse de trésorerie sont les suivants :

A l'ouverture	4 175 726
Capacité Autofi. (CAF)	356 362
Stocks	-115
Créances d'exploitation	-182 258
Dettes d'exploitation	-257 033
Investissements	-1 193 477
Financements	1 259 961
A la clôture	4 159 166

Les trois composantes majeures de cette hausse de trésorerie sont :

1. La performance économique et la rentabilité nette de l'exercice 2024 sont en augmentation par rapport à celles de l'exercice 2023. En termes de performance économique, le chiffre d'affaires augmente de +209K€ par rapport à l'exercice 2023 et l'excédent brut d'exploitation passe de 322K€ en 2023 à 396K€ en 2024, soit +74K€. De plus, si les produits exceptionnels sur l'exercice 2024 sont en diminution de -26K€ par rapport à l'exercice 2023, les charges exceptionnelles sont en diminution de -413K€. Le résultat net s'élève à +253K€ et la CAF à +356K€.

Capacité d'Autofinancement (soustractive)	2024
Excédent Brut d'Exploitation	396 552
+ Transfert de charges d'Exploitation	157 240
+ Autres Produits d'Exploitation	2
- Autres Charges d'Exploitation	- 41 814
+ Produits Financiers (brut)	51 503
- Charges Financières (brut)	-
+ Produits Exceptionnels sur opérations de gestion	65 377
- Charges Exceptionnelles sur opérations de gestion	- 101 734
- Participation des salariés	- 82 397
- Impôt sur les Bénéfices	- 88 367
Total	356 362

2. Une variation du **besoin en fonds de roulement** d'exploitation qui dégage un besoin de trésorerie (-439K€ en 2024 contre -22K€ en 2023 soit -417K€) :

FLUX LIES A L'ACTIVITE	▲ 2024/2023	BESOINS	RESSOURCES
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	356 362	-	356 362
A l'actif	182 373	182 373	-
Variation de stocks	115	115	-
Variations créances clients	18 506	18 506	-
Variations autres créances	136 706	136 706	-
Variation Avances & Acomptes Versés	- 2 620	-	2 620
Variation charges constatées d'avance	29 666	29 666	-
Au passif	- 257 033	257 033	-
Variations dettes fournisseurs	- 236 371	236 371	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-
Variation Avances & Acomptes Reçus	- 600	600	-
Variations autres dettes	- 20 062	20 062	-
Variation produits constatées d'avance	-	-	-
VARIATIONS DES BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT	- 439 406	439 406	-
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	- 83 044	83 044	-

La forte augmentation du BFR s'explique par :

- Une augmentation des créances d'exploitation générant un besoin de +182K€ / +21% et se décomposant de la façon suivante :
 - Une variation des créances clients générant un besoin de 19K€ :

- Enfin, le poste « Divers – produits à recevoir » passe de 1K€ en 2023 à 104K€ en 2024 soit + 103K€ et correspond à l'indemnité à d'assurance à percevoir à la suite de l'orage du 24/08/2023. Les indemnités d'assurance transitent d'abord par la Région des Pays de la Loire avant d'être reversées à la SOPRAF.

- Enfin, les charges constatées d'avance passent de 2K€ en 2023 à 32K€ en 2024 soit +30K€.

En synthèse, l'augmentation des créances d'exploitation augmentent donc de +186K€ en raison de l'augmentation des créances clients (+19K€), des autres créances (+137K€) et des charges constatées d'avance (+30K€)

- Une diminution des dettes d'exploitation générant un besoin de 257K€ et se décomposant de la façon suivante :

<u>Dettes</u>	2024	2023	Variation (€)	Variation (%)
Avances et acomptes reçus	€ -	€ 600	€ (600)	-100%
Dettes fournisseurs	€ 919 439	€ 1 155 811	€ (236 372)	-20%
Dettes fiscales et sociales	€ 592 910	€ 402 238	€ 190 672	47%
Dettes sur immobilisations	€ 201 208	€ 61 760	€ 139 448	226%
Autres dettes	€ -	€ 350 182	€ (350 182)	-100%
Produits constatés d'avance	€ 5 000	€ 5 000	€ -	0%
TOTAL	€ 1 718 557	€ 1 975 591	€ (257 034)	-13%

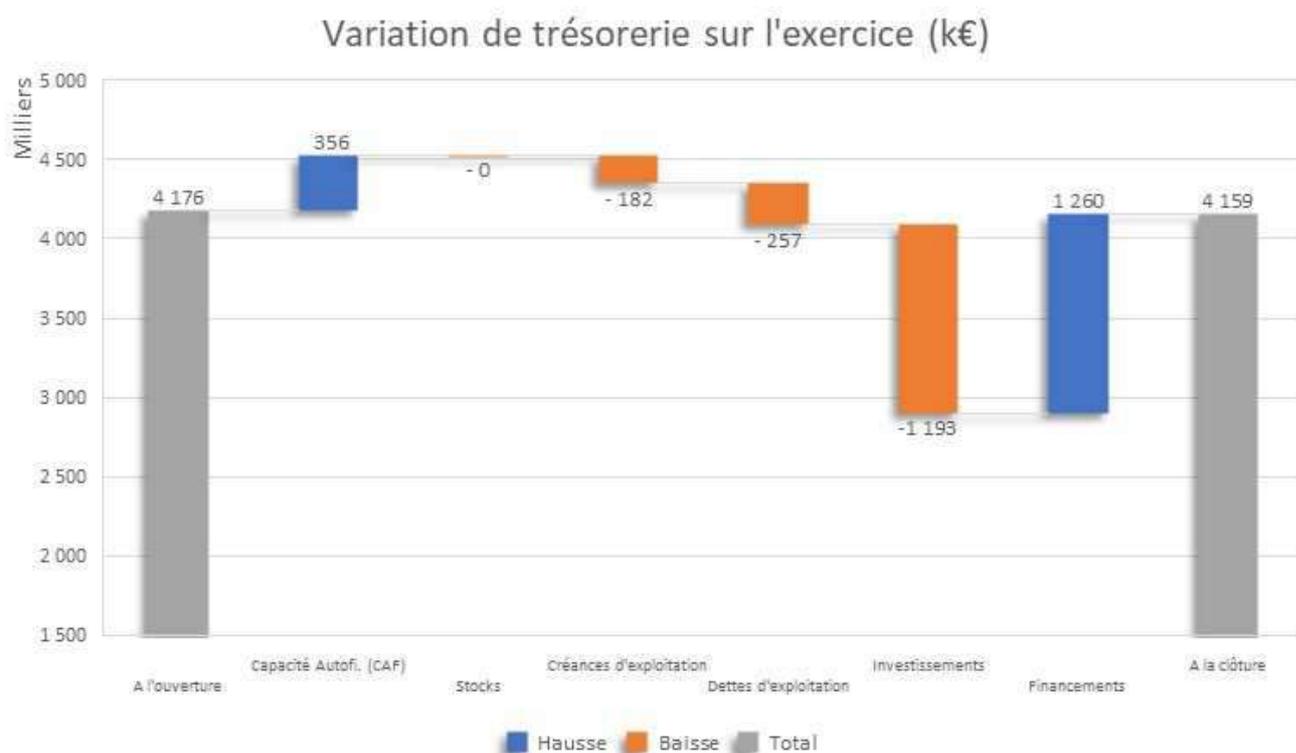
- La variation la plus significative est celle des autres dettes pour -350K€ et se justifie par :
 - L'absence de reversement à la Région Pays de la Loire en 2024, alors qu'en 2023, 345K€ de reprises de provisions prescrites sur les TVA sur subventions de 2018 et 2019 avait fait l'objet d'une rétrocession de subvention auprès de la Région dans le cadre de l'application de l'avenant 14 de la DSP.
 - L'absence d'avoir à émettre (passage de 5K€ en 2023 à 0€ en 2024 soit -5K€).
- Vient ensuite la variation sur les dettes fournisseurs pour -236K€ avec une diminution de l'encours des dettes fournisseurs pour -143K€ essentiellement en raison de la baisse des factures de chauffage, une diminution des factures non parvenues de -41K€ et l'absence de factures à recevoir du GIE (-52K€)
- Enfin, ces 2 premières variations de -350K€ et -236K sont partiellement compensées par :
 - Une augmentation des dettes fiscales et sociales pour +191K€ en raison essentiellement de l'impôt sur les sociétés à payer au titre de l'exercice 2024 (+88K€), de la participation des salariés au résultat (+82K€) et de l'augmentation des congés payés.
 - Une augmentation des dettes sur immobilisations pour +139K€ en cohérence avec l'augmentation des investissements entre 2023 et 2024.

Donc, en synthèse, la forte augmentation du BFR s'explique par une augmentation des créances d'exploitations conjuguée à une baisse des dettes d'exploitation.

3. Des **flux d'investissements** inférieurs au **flux de financements** :

FLUX LIES AUX INVESTISSEMENTS	▲ 2024/2023	BESOINS	RESSOURCES
Acquisition d'immobilisation	- 1 131 981	1 131 981	-
Variation sur Immobilisation en cours	- 61 496	61 496	-
Variation des immobilisations financières	-	-	-
Cession d'immobilisation	-	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERAT. D'INVESTISSEMENT	- 1 193 477	1 193 477	-

FLUX LIES AUX FINANCEMENTS	▲ 2024/2023	BESOINS	RESSOURCES
Dividendes versés aux actionnaires		-	-
Subventions d'investissements brutes	1 269 936	-	1 269 936
Participation des salariés aux résultats		-	-
Augmentation de capital	-	-	-
Emprunts obtenus	-	-	-
Remboursements d'emprunts	-	-	-
Variation des autres dettes diverses		-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERAT. DE FINANCEMENT	1 269 936	-	1 269 936



T. Provisions

Les provisions pour risques et charges de 2024 s'élèvent à 1 969K€ contre 1 906K€ en 2023.

Provisions pour risque fiscal

En 2024, une provision complémentaire de +371K€ a été constituée pour couvrir le risque d'assujettissement TVA sur la subvention Région au titre de l'exercice 2024 (contentieux en cours).

Provisions pour risque cotisations sociales (COVID)

287K€ de reprises de provisions ont été comptabilisées concernant les aides COVID de 2021 compte tenu de leur arrivée à prescription à fin 2024.

Provision pour litiges Prud'homale

44K€ de provisions constituées en 2023 concernant un contentieux prudhommal [REDACTED]

Provision pour litiges Fournisseurs

Un litige était en cours avec [REDACTED] depuis 2018. Une provision a été constituée en 2018 pour 5K€ puis une provision complémentaire a été effectuée en 2023 pour 16K€ soit un total de 21K€ au 31/12/2023. La provision complémentaire de 2023 avait été motivée en raison de la demande par la partie adverse de l'application d'intérêts moratoires prévus contractuellement. Ayant perdu au tribunal face à ce fournisseur, la SOPRAF a payé les sommes dues et a repris la provision en contrepartie. L'impact est ainsi nul sur l'exercice 2024.

Les montants des provisions pour risques et charges sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

	Balance au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Balance au 31/12/2024
Pour litiges Prud'homale	44 400	-	-	44 400
Pour litiges Fournisseurs	20 700		20 700	-
Pour risque fiscal (TVA)	1 553 332	371 363	-	1 924 695
Pour risque cotisations sociales (COVID)	287 385		287 385	-
TOTAL	1 905 817	371 363	308 085	1 969 095

Quant aux provisions pour dépréciation ne concernant que des dépréciations de stock, celles-ci ont augmenté de 7K€ pour atteindre 31K€ au 31/12/2024.

U. Délais de paiement

SOPRAF 2024	Factures reçues non réglées au 31/12/2024 dont le terme est échu							Factures émises non réglées au 31/12/2024 dont le terme est échu						
	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus	Total Général	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus	Total Général
Nombre de facture concernées	132					30	162	7					5	12
Montants	959 073 €	67 792 €	7 999 €	1 901 €	1 230 €	78 922 €	1 037 995 €	81 389 €	1 850 €	- €	93 €	20 721 €	22 664 €	104 053 €
Pourcentage du montant des achats	13,18%	0,93%	0,11%	0,03%	0,02%	1,08%	14,27%							
Pourcentage du chiffre d'affaires								2,61%	0,06%	0,00%	0,00%	0,66%	0,73%	3,34%
Factures exclues relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées														
Nombre de factures exclues	Néant							Néant						
Montant total des factures exclues	Néant							Néant						
Délais de paiement de référence utilisés														
Délais de paiement	Délais contractuels : 30 jours							Délais contractuels : 30 jours						

SOPRAF 2023	Factures reçues non réglées au 31/12/2023 dont le terme est échu							Factures émises non réglées au 31/12/2023 dont le terme est échu						
	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus	Total Général	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus	Total Général
Nombre de facture concernées	136					38	174	6					2	8
Montants	965 713 €	13 721 €	22 539 €	1 182 €	3 198 €	40 640 €	1 006 353 €	48 748 €	632 €	- €	- €	- €	632 €	49 380 €
Pourcentage du montant des achats	13,62%	0,19%	0,32%	0,02%	0,05%	0,57%	14,19%							
Pourcentage du chiffre d'affaires								1,87%	0,02%	0,00%	0,00%	0,00%	0,02%	1,89%
Factures exclues relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées														
Nombre de factures exclues	1							Néant						
Montant total des factures exclues	35 400 €							Néant						
Délais de paiement de référence utilisés														
Délais de paiement	Délais contractuels : 30 jours							Délais contractuels : 30 jours						

Le niveau de factures fournisseurs échues (délais supérieurs à 30 jours) est en augmentation passant de 0,57% du montant total des achats TTC en 2023 à 1,08% en 2024.

Le détail des factures fournisseurs échues dont les délais sont compris entre 1 et 30 jours (68K€) est le suivant :

- Une facture d'immobilisation de 36K€ TTC pour la création d'un film d'animation émise en novembre 2024 et sur laquelle un acompte de 30% a été versé en décembre 2024. Le solde sera versé lors de la finalisation de la prestation, comme convenu avec le fournisseur concerné.
- Une facture de 16K€ TTC du fournisseur de chauffage émise fin novembre 2024 et payée en janvier 2025 ;
- 21 factures de divers fournisseurs pour un total de 16K€ TTC. Sur ces 21 factures, 20 ont été payées début 2025. Une réclamation subsiste sur la dernière facture.

Enfin, 11K€ de factures sont échues à plus de 31 jours car des réclamations et des régularisations (avoirs) étaient en cours au 31/12/2024.

Les dettes fournisseurs dont le délai n'est pas échu sont importantes du fait :

- De 3 quittances de 492K€ TTC à payer à la Région des Pays de Loire émises en décembre 2024 (échéance janvier 2025) ;
- De plusieurs factures et avoirs de régularisation de 140K€ TTC du fournisseur de chauffage émises également en décembre 2024 (échéance janvier 2025) ;
- D'une facture d'immobilisation de 72K€ TTC pour la mise en sécurité du pôle énergétique émise en décembre 2024 (échéance janvier 2025) ;
- D'une facture d'immobilisation de 41K€ TTC pour la menuiserie des bureaux de la tour sud de Saint-Benoît émise en décembre 2024 (échéance janvier 2025) ;
- De 6 factures du nouveau prestataire du logiciel de billetterie pour 29K€ émises en décembre 2024 (échéance janvier 2025) ;
- D'une facture de 27K€ pour le transport retour des œuvres de Bernard BUFFET émise en décembre 2024 (échéance janvier 2025).

Il n'existe pas de facture exclue de l'analyse sur les dettes fournisseurs puisqu'aucun litige n'est en cours.

Concernant les créances échues pour un total de 23K€, il s'agit de 5 factures dont :

- 3 factures avec FONTEVRAUD RESORT pour des ventes du potager et pour des visites pour un montant cumulé de 6K€ ;
- 1 facture de vente émise auprès de notre assureur concernant la perte d'exploitation liée aux dégâts de l'orage d'août 2023 pour 17K€ et dont le paiement doit transiter d'abord via la Région des Pays de la Loire avant d'être reversé à la SOPRAF.
- Une dernière facture d'un montant non significatif (93€) pour un graveur.

V. Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des 5 derniers exercices (en €)

En euros	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Produits d'Exploitation	4 572 295	3 382 142	5 498 551	7 243 616	6 833 917	7 112 430
<i>dont Chiffre d'affaires HT</i>	1 847 696	1 084 987	1 870 681	3 107 393	2 611 759	2 820 609
Charges d'exploitation	- 3 644 289	- 3 579 656	- 5 501 427	6 383 314	7 090 824	- 7 289 773
<i>dont charges de personnel</i>	- 449 944	- 1 239 073	- 1 885 113	2 230 017	2 371 048	- 2 609 614
Résultat de l'exercice	979 005	- 76 526	68 623	583 855	- 65 641	252 597

Date d'arrêté	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Capital en fin d'exercice	225 000	225 000	225 000	225 000	225 000	225 000
Opérations en résultats						
Produits d'exploitation HT	4 572 295	3 382 142	5 498 551	7 243 616	6 833 917	7 112 430
Charges d'exploitation HT	3 644 289	3 579 656	5 501 427	6 383 314	7 090 824	7 289 773
<i>dont Dotations aux amortissements et provisions</i>	514 386	472 798	711 544	576 197	701 267	733 902
Résultat d'exploitation	928 006	- 197 514	2 876	860 302	- 256 906	177 343
Participation des salariés	Néant	Néant	Néant	161 247	Néant	82 608
Résultat financier	- 3 121	- 1 750	526	1 449	29 334	51 503
Résultat exceptionnel	102 097	122 738	72 026	131 364	161 391	534 334
Résultat net	979 005	- 76 526	68 623	583 855	- 65 641	252 597
Résultat distribué	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Dividende attribué	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Personnel						
Effectif moyen des salariés (ETP)	7	32	51	57	58	62
Masse salariale	449 944	1 239 073	1 885 113	2 230 017	2 371 048	2 609 614
Sommes versées en avantages sociaux (Tickets restaurant, Œuvres sociales de l'UES, Indemnités de transport)	11 707	45 539	71 033	76 974	82 195	96 262

W. Affectation du résultat SOPRAF

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de + 252 597 € selon les modalités ci-dessous :

- Le Report à Nouveau à l'ouverture s'élève à 762 109 € et la Réserve Légale à 22 500 €,
- Affectation du Résultat de l'exercice au Report à Nouveau soit + 252 597 €,
- Après affectation, le Report à Nouveau et la Réserve Légale seront ainsi respectivement à 1 014 706 € et 22 500 € (soit au plafond prévu de 10% du capital social).

X. Contrôle du Commissaire aux Comptes

[Redacted text]

Y. Dividendes

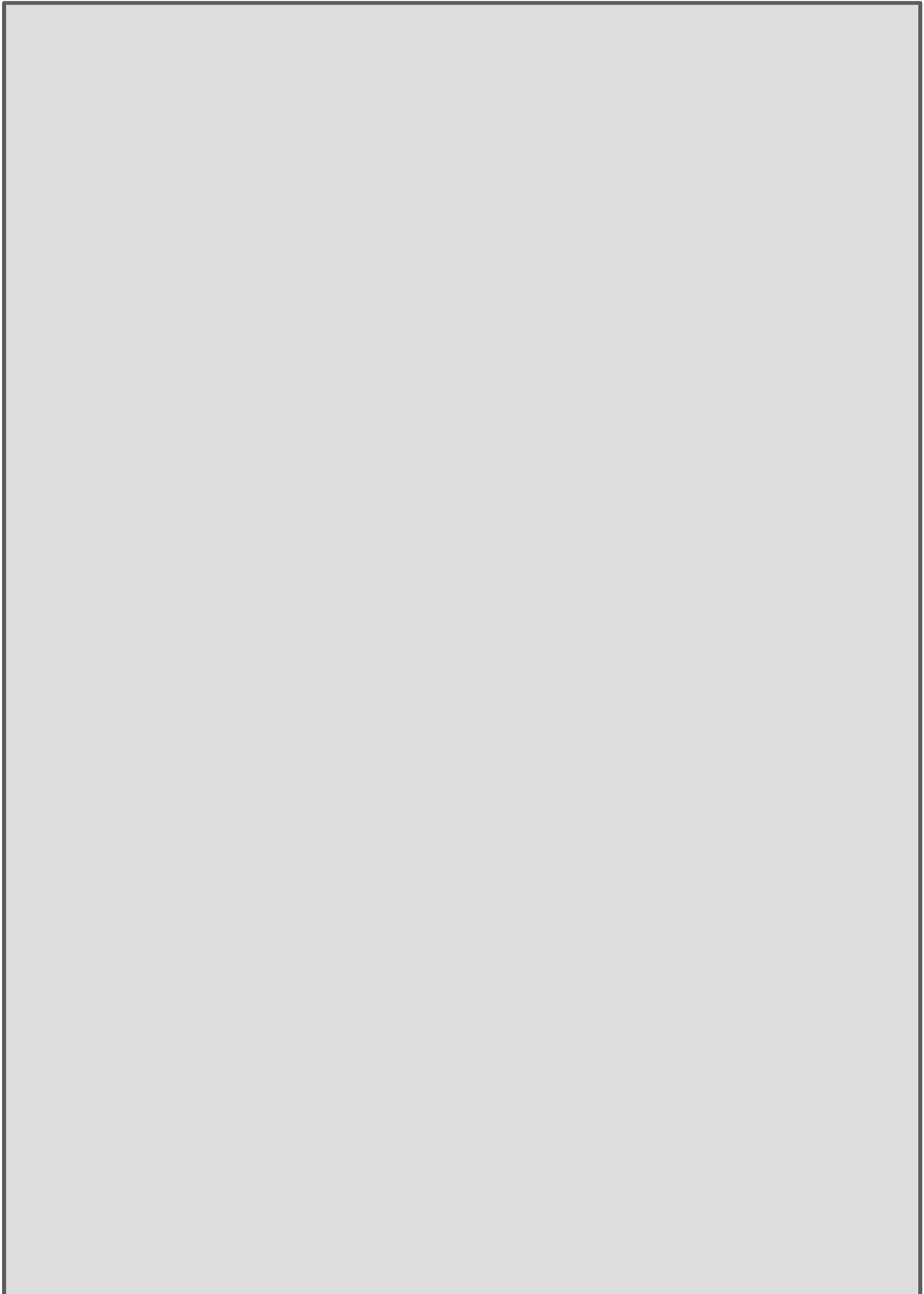
Aucun dividende n'a été versé au cours des derniers exercices.

Z. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal :

- TVS : 2 699€ ;
- Amendes et pénalités : 611€ ;
- Participation des salariés : 82 397 ;
- Amortissement excédentaire : 128€.

AA. Les dépenses supérieures à 25K€ TTC



(*) Les achats réalisés sans publicité ni mise en concurrence concernent l'achat de multiples références de livres pour la boutique. Ces achats sont directement passés auprès des éditeurs afin d'assurer à la SOPRAF le meilleur taux de marge possible à la revente compte tenu des prix réglementés des livres.

De plus, en application de l'article R 2122-8 du code de la commande publique, peuvent être passés sans publicité ni mise en concurrence, dans le respect des principes rappelés à l'article 1er du présent règlement, les marchés publics dont le montant estimé est inférieur à 40000€ HT. Les montants inscrits ci-dessus sont les montants TTC.

BB. Conventions nouvelles visées à l'article L225-38 du Code du Commerce

Deux conventions réglementées ont été exécutées en 2024 avec la Région des Pays de la Loire :

- Au travers d'un avenant n°15 à la convention de délégation de service public qui a pour objet d'augmenter la contribution financière de la Région de 25 000€ en fonctionnement et de 355 000€ en investissement pour l'année 2024.
- Au travers d'un avenant n°16 à la convention de délégation de service public qui a pour objet de proroger la délégation de service public jusqu'au 31/12/2025 et fixe les montants de subvention pour l'année 2025.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration (lors de la séance du 25 mai 2024) a procédé au réexamen annuel des Conventions réglementées autorisées au cours d'exercices antérieurs et toujours en vigueur.

Les informations ont été transmises aux commissaires aux comptes, qui rédigeront leur rapport spécial pour la prochaine Assemblée Générale.

Il conviendra à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce.

Information sur les conventions conclues par une filiale de la SOPRAF avec un mandataire social ou un actionnaire significatif de la SOPRAF : le rapport de gestion doit mentionner les conventions (sauf celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) intervenues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif de la société mère et une de ses filiales détenues à plus de 50%.

Aucune convention répondant à ces critères n'est conclue.

CC. Rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise

Modalités d'exercice de la Direction générale

L'article 22 des statuts de la SOPRAF stipule que la direction générale de la société peut être assurée, soit par le président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration. Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la direction générale est effectué par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du 17 décembre 2016 a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général.

<p>[Redacted]</p>	<p>[Redacted]</p>	<p>[Redacted]</p>

<p>[Redacted]</p>	<p>[Redacted]</p>	<p>[Redacted]</p>

<p>[REDACTED]</p>	<p>[REDACTED]</p>	<p>[REDACTED]</p>

<p>[Redacted]</p>	<p>[Redacted]</p>	<p>[Redacted]</p>
<p>[Redacted]</p>	<p>[Redacted]</p>	<p>[Redacted]</p>
<p>[Redacted]</p>	<p>[Redacted]</p>	<p>[Redacted]</p>

(*). Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et des réflexions sur le schéma juridique, le renouvellement de la DSP qui arrivait à son terme le 30 avril 2020 a été reporté à fin 2025

Rapport établi et signé à Fontevraud le 8 avril 2025

Par Martin Morillon, Directeur Général de la SOPRAF

XII. ANNEXES

ANNEXE 1 : Bilan Actif au 31/12/2024

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	182 476	134 189	48 287	7 500
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	147 179	130 995	16 184	26 122
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 018 951	551 307	467 644	543 956
	Autres immobilisations corporelles	5 220 719	3 303 476	1 917 242	1 442 704
	Immobilisations en cours	410 563		410 563	349 067
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	480		480	480	
TOTAL (II)	6 980 369	4 119 968	2 860 401	2 369 829	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	178 693	30 997	147 696	154 699
	Avances et Acomptes versés sur commandes	9 280		9 280	11 900
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	106 960		106 960	88 454
	Autres créances	1 743 768		1 743 768	1 607 062
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 900 000		1 900 000	2 000 000	
DISPONIBILITES	2 259 166		2 259 166	2 175 726	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	32 445		32 445	2 778
	TOTAL (III)	6 230 312	30 997	6 199 315	6 040 620
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	13 210 681	4 150 965	9 059 716	8 410 449	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				480	480
(3) dont créances à plus d'un an					

ANNEXE 2 : Bilan Passif au 31/12/2024

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	225 000	225 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	22 500	22 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	762 109	827 751
	Résultat de l'exercice	252 597	(65 641)
Subventions d'investissement	4 109 858	3 519 433	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	5 372 064	4 529 042
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	44 400	65 100
	Provisions pour charges	1 924 695	1 840 717
	Total des provisions	1 969 095	1 905 817
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		600
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	919 439	1 155 811
	Dettes fiscales et sociales	592 910	402 238
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	201 208	61 760
	Autres dettes		350 182
	Produits constatés d'avance (1)	5 000	5 000
	Total des dettes	1 718 558	1 975 590
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	9 059 716	8 410 449
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	252 596,92	(65 641,30)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 718 558	1 974 990
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

ANNEXE 3 Compte de résultat au 31/12/2024

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	549 682		549 682	516 410
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 270 927		2 270 927	2 095 349
	Montant net du chiffre d'affaires	2 820 609		2 820 609	2 611 759
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			4 090 000	4 075 600
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			201 819	146 558	
Autres produits			2		
Total des produits d'exploitation (1)				7 112 430	6 833 917
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			299 031	351 442
	Variation de stock			(115)	(65 487)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 541 177	3 653 841
	Impôts, taxes et versements assimilés			64 350	54 057
	Salaires et traitements			2 012 487	1 864 839
	Charges sociales du personnel			597 127	506 209
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			702 905	617 288
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			30 997	23 879	
Dotations aux provisions				60 100	
Autres charges			41 814	24 656	
Total des charges d'exploitation (2)				7 289 773	7 090 824
RESULTAT D'EXPLOITATION				(177 343)	(256 906)

ANNEXE 4 : Compte de résultat au 31/12/2024 (suite)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(177 343)	(256 906)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	51 503	29 642
Total des produits financiers		51 503	29 642
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		309
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		309
RESULTAT FINANCIER		51 503	29 334
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(125 841)	(227 573)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	65 377	4 649
	Sur opérations en capital	669 536	583 919
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	287 385	459 648
	Total des produits exceptionnels	1 022 298	1 048 216
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	101 734	517 194
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	371 363	369 090
	Total des charges exceptionnelles	473 097	886 284
RESULTAT EXCEPTIONNEL		549 201	161 931
PARTICIPATION DES SALAIRES		82 397	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		88 367	
TOTAL DES PRODUITS		8 186 231	7 911 775
TOTAL DES CHARGES		7 933 634	7 977 417
RESULTAT DE L'EXERCICE		252 597	(65 641)

ANNEXE 5 : TABLEAU DES INVESTISSEMENTS SOPRAF

INVESTISSEMENTS SOPRAF REALISÉS EN 2024 (en euro)					
SOPRAF	Subventions			Non subventionné	TOTAL exercice 2024
	Subvention 2022	Subvention 2023	Subvention 2024	Non subventionné	
Reliquat de subvention au 31/12/2023	454 775	788 935	1 260 000		
Enrichissement du parcours de visite	107 700	155 951	-	-	263 651
Acompte parcours nocturne les Étoiles de Fontevraud	51 500				51 500
Création de contenus visuels	56 200				56 200
Production et réalisation des livrables sonores les Étoiles de Fontevraud		35 001			35 001
Parcours scénographique les Étoiles de Fontevraud cession de droit		15 000			15 000
Matériel scénographique		74 300			74 300
Fil animation les Étoiles de Fontevraud (30%)		30 000			30 000
Réalisation de 2 arcs plein cintre démontables (maquettes en chêne et claveaux en résine souple colorée)		1 650			1 650
Projet de création artistique de vitraux Grand Réfectoire	6 692	-	-	-	6 692
Marché vitrage	6 692				6 692
Œuvres et peintures réfectoire	-	5 880	-	-	5 880
Fresque Paul Cox 8mX20m		3 606			3 606
Éclairage		2 274			2 274
Rachat compagnons de visite	14 845	-	-	-	14 845
37 visioguides	14 845				14 845
Réparation et amélioration thermique des toitures	-	2 947	-	-	2 947
Marché toiture (Couvertures de Loire)		2 947			2 947
Signalétique et mobilier	6 461	4 727	-	-	11 188
Solde marché 38 refonte signalétique avec Empreinte	6 461				6 461
Meuble distributeur de Brochure avec caisson de stockage fermé par une porte (Cour d'honneur)		1 290			1 290
Module selfie (Cour d'honneur)		3 437			3 437
Aménagement d'un jardin éco-responsable (conservatoire du chou)	76 588	88 939	-	-	165 527
Assistance maîtrise ouvrage opérationnelle sur les jardins du liban	4 515				4 515
Conception et réalisation terrasse bois	23 640				23 640
Acompte 30% aménagement paysager	23 691				23 691
Fontaine cloître Grand-Moûtier	24 741				24 741
Dépose et reprise du pyramidion du lavabo du cloître Grand-Moûtier		3 353			3 353
Aménagement fontaine cloître Grand-Moûtier		4 672			4 672
Aménagement paysager cloître Grand-Moûtier		55 280			55 280
Travaux hydraulique cloître Grand-Moûtier		14 609			14 609
Fouilles prospectives cloître Grand-Moûtier		11 025			11 025
Travaux de voirie	25 371	13 363	-	-	38 734
Reprise cheminement béton désactivé refecton voirie entre Madeleine et St Lazare	17 023				17 023
Maconnerie changement borne anti-intrusion parking madeleine	6 948				6 948
Remplacement borne Madeleine		13 363			13 363
Raccordement bornes escamotable hydrauliques	1 400				1 400
Informatique	3 177	77 482	-	-	80 659
1 ASUS Expert book B1 + 1 Lenovo ThinkPad	3 177				3 177
Logiciel de billetterie (dont AMO)		69 783			69 783
Enceintes prise de paroles		1 505			1 505
HPE Aruba (gestion simplifiée des appareils réseau)		3 111			3 111
1 ASUS ExpertBook B1		1 364			1 364
1 Lenovo ThinkPad T1 5p Gen 3 - 15.6"		1 720			1 720
Achat véhicule	21 593	152 526	-	5	174 124
1 Peugeot Expert Combi long 1,5L BlueHDI 120 BVM6	21 593	4 255			25 848
2 Peugeot 3008 hybrides		60 306			60 306
1 Peugeot 308 hybride		37 717			37 717
1 Peugeot Partner		19 825			19 825
1 Peugeot 208 électrique		30 424			30 424
Rachat par SOPRAF à CCO de 2 véhicules électriques et de 2 remorques totalement amortis chez CCO pour une valeur de 6€				5	5
Sécurité	15 612	61 980	7 800	-	85 392
Système radio avec logiciel de géolocalisation et 16 radios portatives avec accessoires	2 626				2 626
Systèmes anti-intrusion et vidéosurveillance	12 986				12 986
Mise aux normes du SSI		61 980			61 980
Mise en place de caméras dans les combles			7 800		7 800
Amélioration énergétique des bureaux et aménagement d'espaces	175 160	151 801	-	-	326 961
Rénovation logement d'artistes et aménagement bureaux st Benoît	92 344				92 344
Solde électricité aménagement de bureaux à l'étage du bâtiment d'accueil	10 890				10 890
Achat et installation matériel lumière galerie pénitentiaire et logis du sonneur	71 926				71 926
Sol bureau service communication		1 169			1 169
Éclairage du site abbaye		22 763			22 763
Aménagement de bureaux rez-de-chaussée Saint-Benoît (dont AMO, aménagement, restauratin cheminée, charpente, menuiseries, parquet, plomberie)		104 673			104 673
Aménagement salle de la maîtrise et sanitaires 2ème étage Saint-Benoît (parquet, plomberie et électricité)		23 197			23 197
Musée d'Art moderne	1 536	-	15 340	-	16 876
Bureau mobilier musée	1 036		4 997		6 033
Aménagement bureaux musée	500				500
Restauration de 2 sculptures et 2 dessins			4 226		4 226
Dispositif de protection rapprochée des œuvres			6 117		6 117
TOTAL	454 735	715 597	23 140	5	1 193 477
Reliquat subventions au 31/12/2024	40	73 338	1 236 860		

ANNEXE 6- GIE - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS 2024 (incluant la description des missions et les recos CRC)

[Redacted text block]



[Redacted text block]

www.fontevraud.fr

[Redacted text block]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

En €	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
	- 2 696			- 351 053	- 2 631	- 13 554
	- 197	- 99			- 155	
Résultat courant avant impôts	- 2 893	86 271	166 490	- 350 929	- 2 786	- 13 554
		- 86 271	- 166 490			
Résultat net	-	-	-	-	-	-

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

Solde	111000	111100	131000	121000	Impact résultat
	Monument	Musée	CCO	Resort	

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

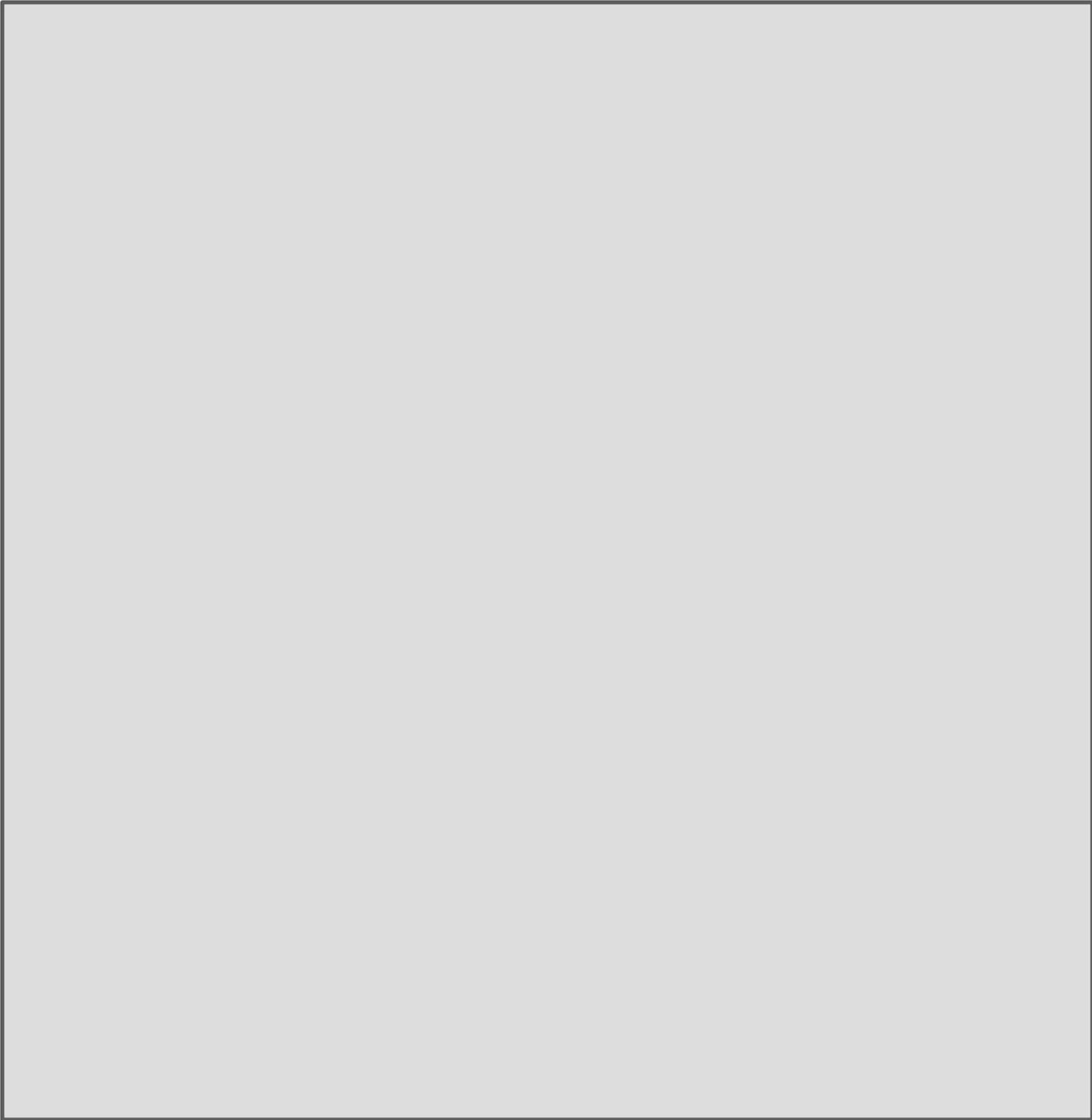
[REDACTED]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]



[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

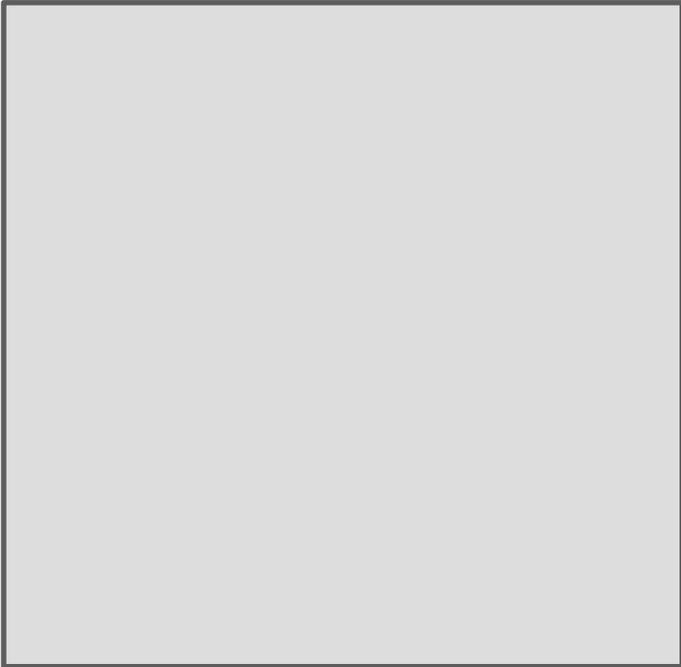
[Redacted text]

[Redacted text]



[Redacted text block]

[Redacted text block]



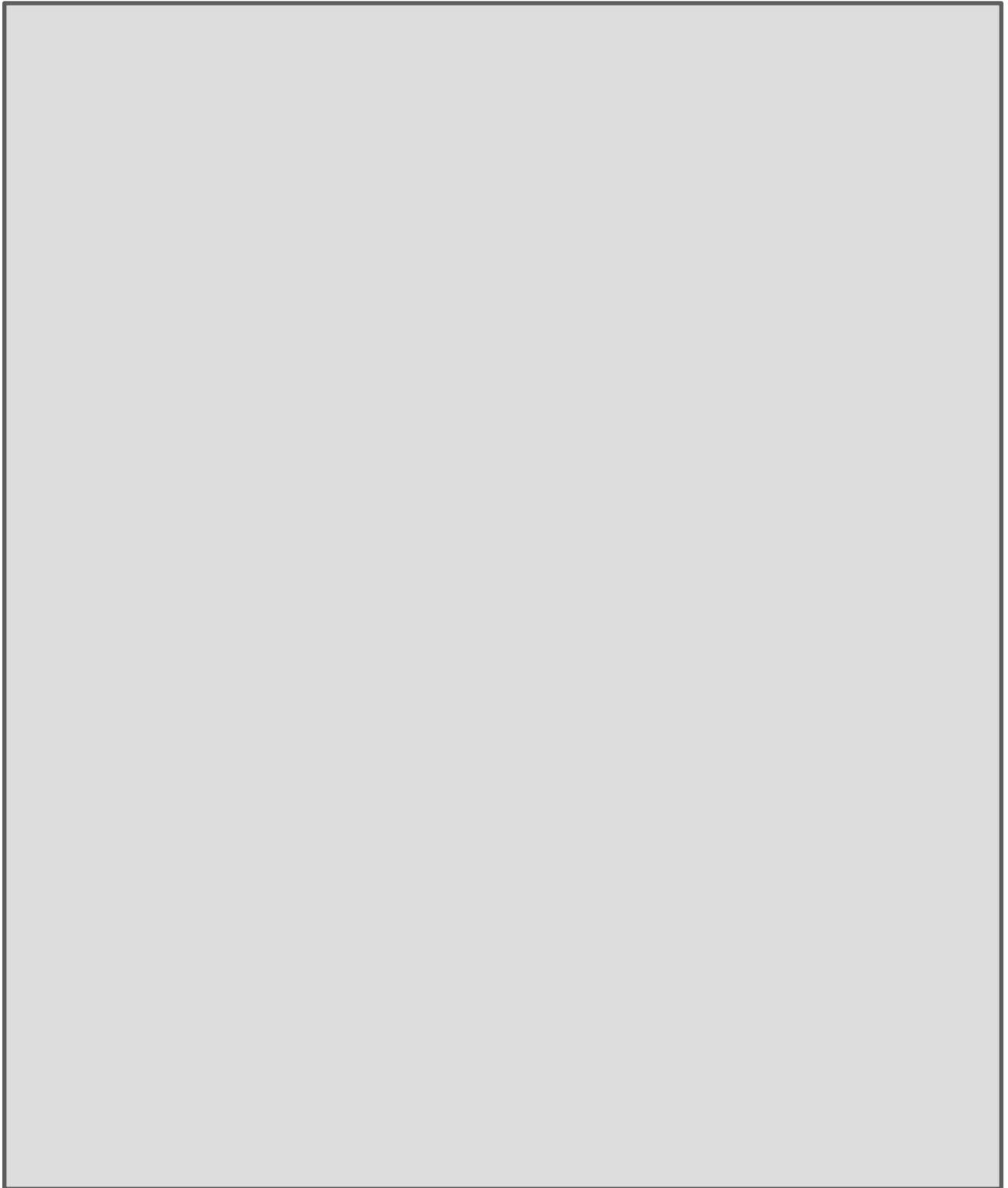
[Redacted text block]



[Redacted text block]

[Redacted text block]

[REDACTED]



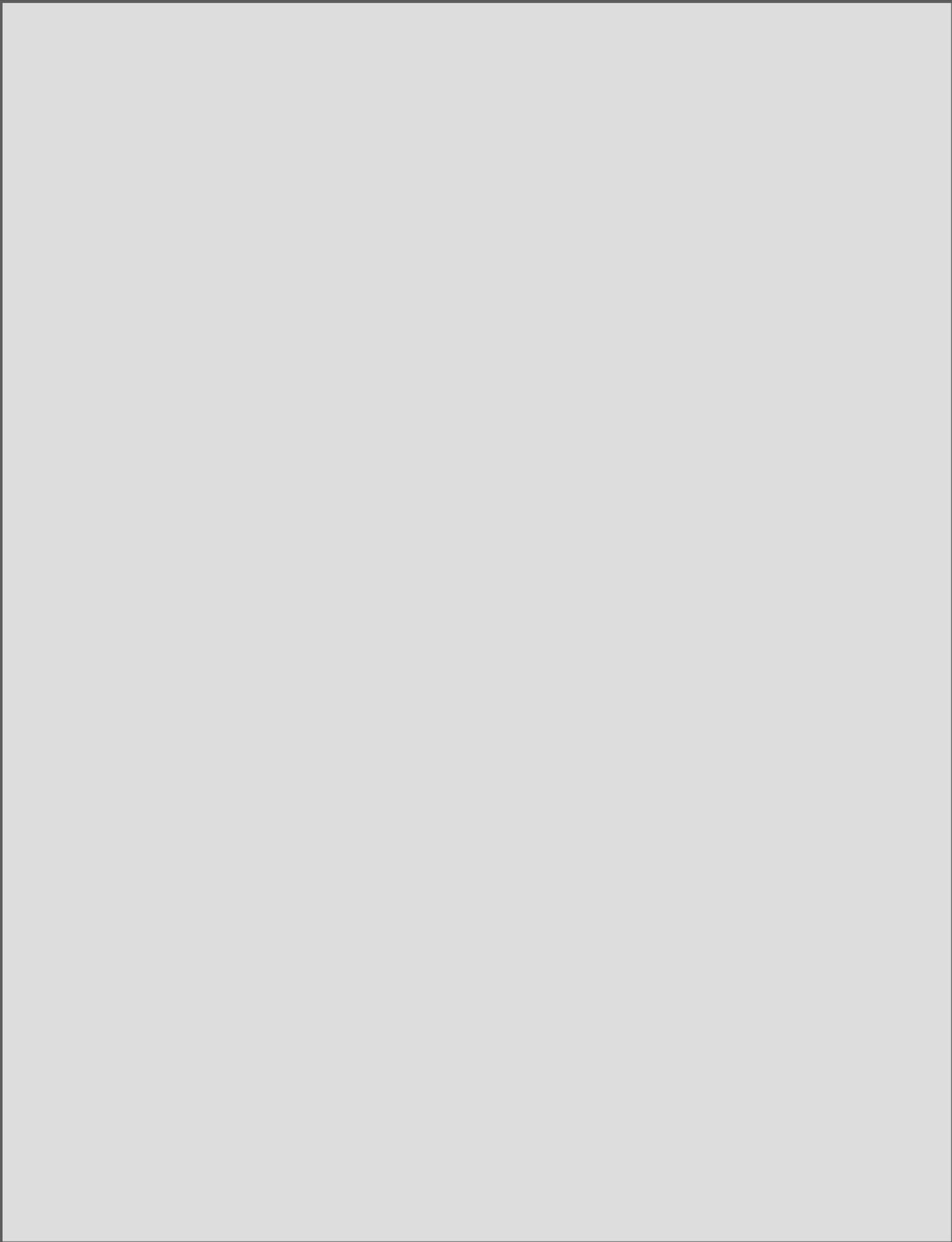
Descriptif des missions du GIE

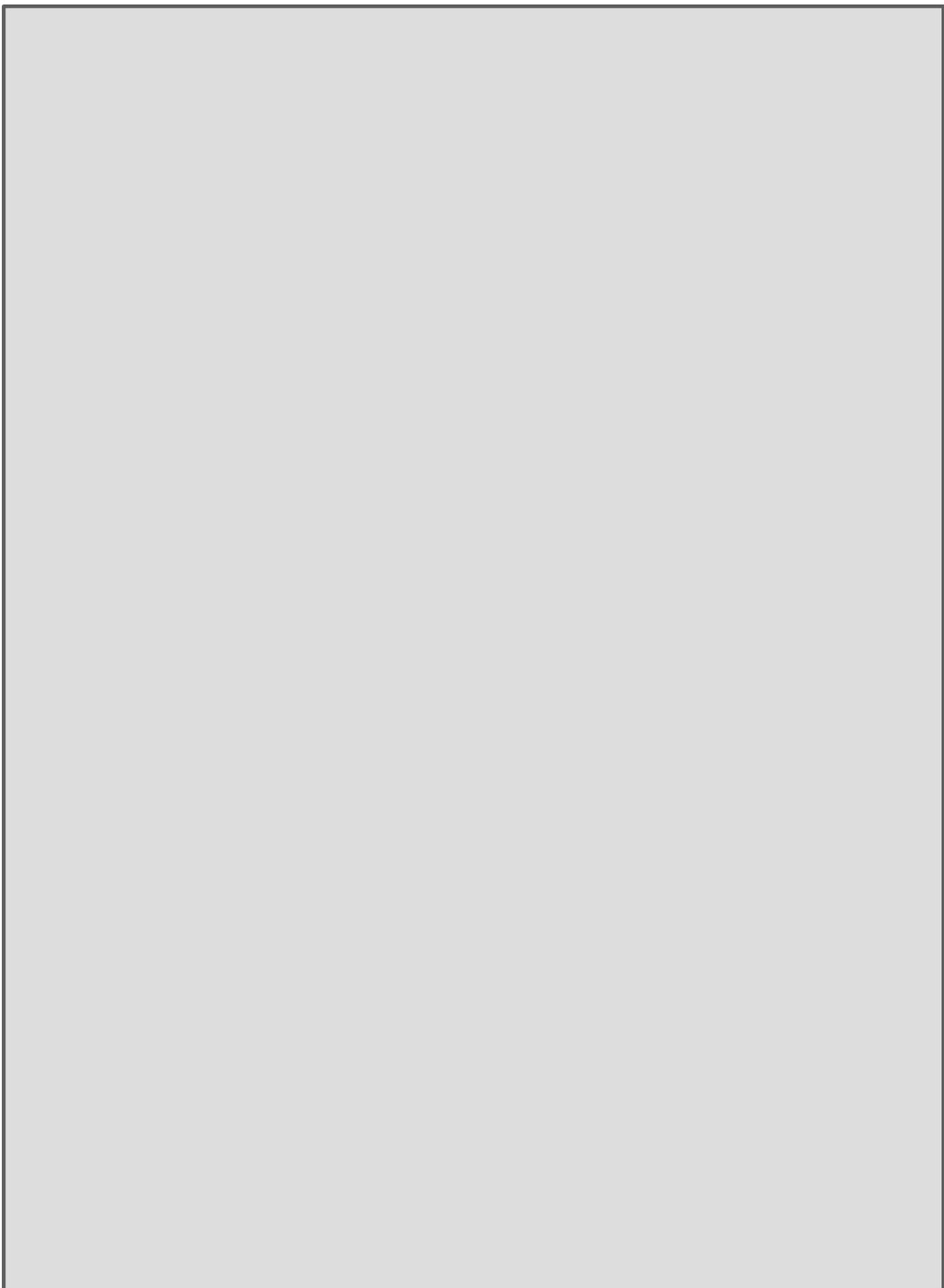
[Redacted text block containing multiple lines of blacked-out content]

MISSIONS	DESCRIPTIONS
Marketing / Communication	Gestion des actions de marketing/communication/promotion du site, de ses entités et des évènements associés. Campagnes de communication, promotion culturelle et touristique, développement de partenariats, élaboration d'outils marketing, relations presse & médias, gestion des réseaux sociaux, animation du site internet, suivi budgétaire des coûts liés, veille marché et concurrence...
Commercialisation	Equipe en charge de la prospection, commercialisation et de la gestion opérationnelle des évènements à caractère commercial (séminaires, congrès, symposium, colloques, conférences, évènements d'entreprise, mariages, anniversaires et autres fêtes familiales...). Cette équipe gère aussi l'organisation d'évènements institutionnels ou transverses (CA/AG, pose de la 1 ^{ère} pierre du Musée, inauguration du Musée, forums institutionnels, certains accueils presse, ...)
Innovation Développement	Mission concernant des actions de développement et d'innovation dans nos pratiques notamment sur les volets numériques et digitaux, le développement du parcours de visite et de la signalétique...
Gestion des Stocks	Passation de commandes en fonction des besoins utilisateurs et gestion de stocks de produits pour le compte des différentes entités de l'Abbaye, suivi des mouvements de stocks en informatique, gestion des inventaires physiques et réconciliations avec les inventaires permanents, validation des livraisons et rapprochement entre factures, bons de commande et bons de réception, optimisation des lieux de stockage et des flux d'entrée et de sortie, respect des délais de péremption et des conditions d'hygiène et de sécurité...
Gestion des Ressources Humaines	La mission concerne toute la dimension sociale de l'Abbaye (gestion des effectifs et de la paie, de l'intérim, des contrats de travail et de l'administration du personnel, suivi budgétaire charges du personnel, suivi indicateurs RH, animation des CSE et du dialogue social, règlement intérieur, conformité à la législation sociale, relations avec les administrations, formation et développement des compétences, gestion des litiges RH, gestion du volet santé sécurité qualité de vie au travail, veille juridique...).
Gestion Financière	Cette mission concerne le volet comptable, fiscal et financier de l'Abbaye (comptabilité générale et tiers notamment clients et fournisseurs, établissement des comptes annuels et rapports de gestion, animation du processus et contrôle budgétaire, reportings, analyses financières ad-hoc, gestion de trésorerie, recouvrement clients, obligations déclaratives, contrôle interne et conformité, fiscalité, relations avec les administrations, clients et fournisseurs, gestion des litiges et contrôles, évolution des systèmes d'information de gestion, relation avec les experts comptables et les auditeurs, aide à la préparation des CA et AG, veille technique et juridique...).

<p>Administration</p>	<p>Cette mission regroupe l'Assistance de Direction et tout le volet juridique.</p> <p>Assistance de direction = Appui administratif à la direction et aux équipes, participation à la préparation et l'organisation des CA/AG, accueil de visiteurs, gestion des appels téléphoniques et du courrier, appui dans la gestion des relations institutionnelles, participation ad-hoc à divers activités & événements, aide à la gestion de la flotte de véhicules et de la boutique, secrétariat administratif...</p> <p>Juridique = Veiller à la bonne application par les services du code de la commande publique et en commun avec le service finances du respect du règlement intérieur des achats, appui à la rédaction des marchés publics et gestion de leur suivi, participation à la gestion de la vie sociale (préparation AG/CA, rédaction des PV...), aide à la sécurisation des actes juridiques du site, rôle de conseil et de sensibilisation sur différents aspects de droit, études/analyses juridiques ad-hoc, aide à la rédaction de contrats, veille juridique et réglementaire, rôle d'alerte en cas de non-conformité ou d'évolution de la législation, relations avec conseils, référent juridique de l'Abbaye et liaison avec le service juridique de la Région...</p>
<p>Gestion Systemes d'information</p>	<p>Cette mission concerne la gestion du système d'information et de télécommunication de l'Abbaye, de son infrastructure et du parc de matériels associés. Recouvre le fonctionnement opérationnel du SI, sa fiabilité et sécurité, son évolution en lien avec le plan de développement de l'Abbaye et les besoins utilisateurs, gestion du réseau, support utilisateur, suivi du parc, gestion de la maintenance et des prestataires externes, conformités techniques et juridiques, gestion des outils télécom., appui technique sur les dispositifs numériques, assurer une convergence des outils informatiques, bureautiques, télécom et digitaux, gestion de projets informatiques, veille technologique, maîtrise budgétaire et suivi administratif en lien avec ce périmètre...</p>
<p>Direction</p>	<p>Cette mission concerne la direction du GIE (management et coordination des services/équipes du GIE, des projets, gestion des relations transverses avec toutes les directions et services des structures membres du GIE, avec les interlocuteurs Région, la gouvernance et avec les tiers, définition et mise en œuvre des feuilles de route stratégiques des divers services du GIE en lien avec leurs responsables respectifs et en cohérence avec le plan de développement de l'Abbaye, préparation des CA et AG, supervision des divers domaines et activités traités par le GIE et définition et mise en œuvre d'axes d'améliorations...).</p>

Suivi des recommandations CRC du GIE à fin 2024







(*) Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et des réflexions sur le schéma juridique, le renouvellement de la DSP qui arrivait à son terme le 30 avril 2020 a été reporté à fin 2025.

